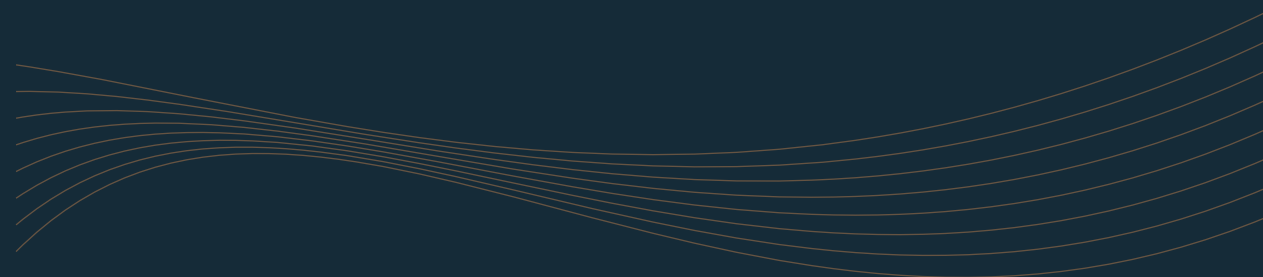


FABIAN REGAIRAZ

D'où nous venons

DE MOI AU MOYEN ÂGE



L'ARAIGNÉE BLEUE

À mes enfants

Je pars de nous.

*À chaque génération, d'autres noms apparaissent.
J'aimerais que ce livre vous permette de les
rencontrer, sans avoir besoin de connaître le
chemin d'avance.*

Fabian

Remonter le temps

J'ai consacré trente ans à retrouver ces personnes. Au début, il y avait des noms proches, des souvenirs, des photographies. Puis les lieux se sont multipliés. La Savoie a rejoint la Bretagne, la Provence le Périgord, et la Campanie est apparue derrière Alger. À force de remonter, l'arbre a ouvert des portes que je ne m'attendais pas à trouver.

Ce livre part de moi. Il remonte vers mes grands-parents, puis vers les foyers qui les ont précédés. Les périodes vont du présent au Moyen Âge. À l'intérieur d'une vie, je garde l'ordre qui la rend compréhensible ; le mouvement général reste celui de la recherche : revenir vers les parents de ceux que nous connaissons déjà.

On croisera un connétable et un ministre. On entrera dans une maison dont le nom apparaît dans le dossier de Ravailac. On rencontrera aussi un tailleur, une brodeuse, des meuniers, des notaires, un graveur. La célébrité de quelques-uns ne remplace pas la vie des autres. Elle donne parfois envie de regarder plus loin.

À chaque changement de branche, un repère indique le côté de la famille. Les filiations illustrées permettent de revenir au chemin. Elles distinguent les ascendants directs, les cousins et les alliances : Bertrand du Guesclin est un collatéral ; Ravailac entre par une rencontre historique avec les Béliard, pas comme un ancêtre.

Les recherches généalogiques qui fondent le livre sont les miennes. L'édition les reçoit comme établies, conformément à ma confirmation. Les références et les crédits demeurent en fin de volume ; les anomalies matérielles de l'export sont conservées dans le dossier de travail. Nous pouvons maintenant commencer à remonter.

Du présent aux siècles anciens

01 · Les visages proches DE MOI AUX ANNÉES 1920	8
02 · Avant les souvenirs 1913–1885	22
03 · Les vies d’avant 1879–1810	44
04 · Le siècle des papiers 1795–1723	75
05 · Les maisons anciennes 1713–1610	112
06 · À la rencontre du Moyen Âge XVI ^e –XIV ^e SIÈCLES	149
Sources, filiations et atlas	174

Moi, puis les miens

Fabian Regairaz

Le narrateur et l'auteur des recherches

Mon père

Jean Marcel Regairaz × Yvonne Huchet

Ma mère

Bernard Vargues × Huguette Mignon

Les générations vivantes sont présentées par leur place familiale, sans état civil détaillé. Nous partons de ces quatre grands-parents pour comprendre les branches du livre.

Quatre noms pour entrer

Jean Marcel Regairaz

1923 · Paris

Yvonne Huchet

1926 · Chatou

Les parents de mon père

Bernard Vargues

1921 · Rennes

Huguette Mignon

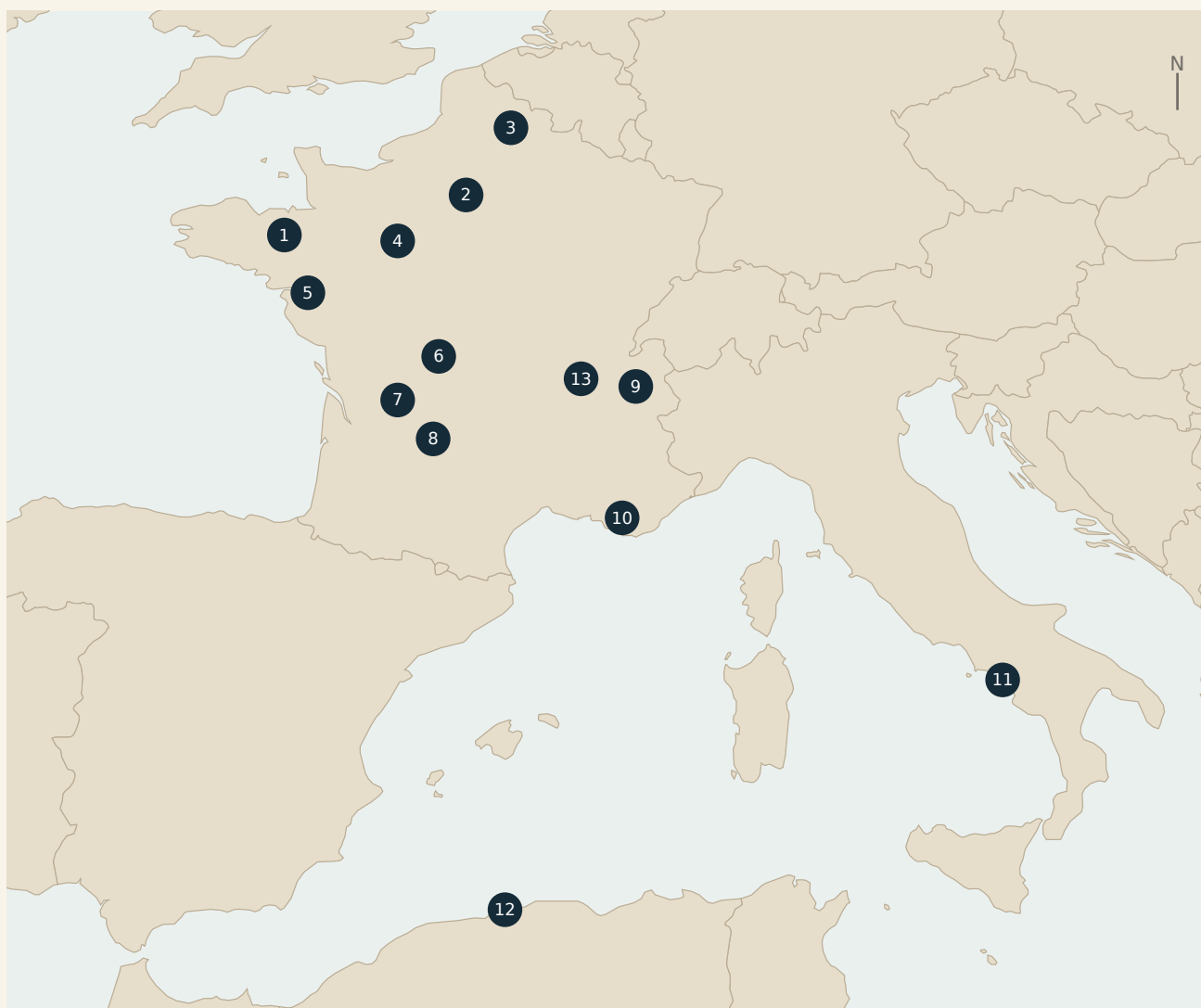
1927 · Paris

Les parents de ma mère

Fabian Regairaz

Les quatre parcours se rejoignent dans mes parents. Les générations vivantes sont volontairement désignées sans état civil détaillé.

D'où nous venons



1. Bretagne · 2. Paris / Chatou · 3. Cambrésis · 4. Maine / Perche · 5. Nantes · 6. Fursac · 7. Périgord / Charente · 8. Quercy · 9. Savoie · 10. Provence · 11. Cetara · 12. Alger · 13. Lyon

Carte de situation originale. Fond Natural Earth, domaine public. Les traits relient des lieux successivement cités pour une même branche ; ils ne restituent ni un itinéraire de voyage ni des étapes intermédiaires.

01

Les visages proches

DE MOI AUX ANNÉES 1920

Je pars de ma génération, puis des quatre grands-parents. Les photographies ouvrent la route vers les foyers qui les ont précédés.

Quatre chemins, une famille

Jean Marcel Regairaz et Yvonne Huchet sont les parents de mon père. Bernard Vargues et Huguette Mignon sont ceux de ma mère. La phrase tient sur deux lignes. Tout le livre a été nécessaire pour que les quatre noms cessent d'être seuls.

Bernard et Huguette se marient à Alger en 1949. Tous deux exercent la chirurgie dentaire. Les familles que nous avons suivies depuis Rennes, Nantes, le Périgord et Cetara entrent dans le même foyer. Plus tard, Lyon réunit mes parents.

Les générations proches ont le droit de vivre hors de ce livre. Je n'y publie pas leur état civil détaillé. Elles n'ont pas besoin de nous avoir quittés pour que nous leur laissions une part de leur histoire.

Mon frère Laurent a choisi le nom de Chicandier. J'écris aussi sous celui de Lucien Blard. Après les surnoms des villages et les graphies changeantes des registres, voici des noms délibérément choisis. Ils ouvrent un espace ; ils n'effacent pas les personnes.

Je pourrais faire du grenier du prestidigitateur l'annonce de la scène, et des Pavy celle de mon notariat. Ce serait une conclusion commode. Elle enlèverait à chacun la liberté de ce qu'il a fait. Les rapprochements peuvent nous amuser sans devenir des explications.

Je voudrais plutôt laisser ce livre à portée de main. Un jour, un enfant de la famille préférera peut-être Anne et sa vache à tous les personnages célèbres. Un autre regardera longtemps une estampe d'Abel. Un autre voudra savoir ce qui s'est vraiment passé dans la branche des Toulelan. Ils auront chacun une porte.

Les noms que nous choisissons

Je porte le nom de Regairaz. Mon frère Laurent est devenu Chicandier ; lorsque j'écris sous un autre nom, je suis Lucien Blard. Voilà déjà trois façons de se présenter pour deux hommes issus des mêmes parents. Au terme de trente ans de recherches, je trouve assez réjouissant que la généalogie commence par cette petite indiscipline.

Les registres s'accommodent mal de ces libertés. Ils veulent une personne, un nom et une place. Le public, lui, peut reconnaître un homme sans savoir comment s'appelait sa grand-mère. Les deux ont leurs raisons. Je vais, pour une fois, prendre le parti de la grand-mère.

Mon père, Christian, est chirurgien. Ma mère, Hélène, est ophtalmologiste. Ils se sont mariés à Lyon en 1972. Je suis né deux ans plus tard ; Laurent en 1978. Nous n'avons donc pas tout à fait poursuivi le programme médical. L'un fait rire, l'autre reçoit des familles chez le notaire et écrit des livres. Je ne chercherai pas dans l'arbre le gène qui expliquerait cet arrangement. Il serait capable de nous mener à un homme parfaitement sérieux.

Ces premières lignes sont proches. Les personnes ont encore des voix, des gestes, des expressions que je n'ai pas eu besoin de déchiffrer. C'est de là que je pars : d'une famille connue, dont je vais retirer progressivement les générations les plus récentes pour découvrir celles qui la précèdent.

Quatre grands-parents, deux villes

Mon père est le fils de Jean Marcel Regairaz et d'Yvonne Huchet. Il est né à Chatou en 1947. Ma mère est la fille de Bernard Vargues et d'Huguette Mignon ; elle est née à Alger en 1950. Deux villes suffisent à ouvrir une carte que les noms ne laissaient pas deviner.

Bernard et Huguette, tous deux chirurgiens-dentistes, se sont mariés à Alger en 1949. Derrière Bernard se trouvent Rennes, Nantes, le Maine et Gourdon. Derrière Huguette, les Mignon, les Chesneau, les Galano et la Campanie. Le mariage réunit ces histoires sans que les mariés aient à en réciter la liste. C'est un privilège du chercheur de rendre les rencontres beaucoup plus encombrées qu'elles ne l'étaient.

Du côté paternel, le nom savoyard de Regairaz a déjà quitté les Bauges pour Toulon. Les Mercier apportent le Cambrésis. Yvonne, par sa mère Marguerite Toulelan, ouvre la Bretagne ; par son père Lucien, elle nous conduit aux Huchet, aux Mégret et à plusieurs autres familles.

Je garde ces quatre grands-parents comme des points de repère. Quand une branche devient longue, il suffit de revenir à l'un d'eux. Le connétable, par exemple, n'arrivera pas dans le livre par un passage secret : nous passerons par Yvonne, puis par Marguerite. Avant les armures, il y a ma grand-mère.

Je commence donc par eux. Nous allons quitter peu à peu les souvenirs, puis les photographies. Avant d'atteindre les registres et les chroniques, il y a encore une boutique à Alger et un atelier à Rennes.

Quatre noms, puis leurs parents

REGAIRAZ · HUCHET

La famille de mon père.

VARGUES · MIGNON

La famille de ma mère.

Une remontée commune

Chaque chapitre retrouve une branche avant de remonter plus haut.

Une enseigne sur l'autre rive

Louis tient aussi une horlogerie à Alger, au 43 de la rue Sadi-Carnot dans le dossier familial. La devanture donne au déplacement une adresse. Il ne s'agit plus seulement d'une ligne entre Rennes et la Méditerranée : quelqu'un ouvre chaque jour cette boutique pour y exercer son métier.

L'album conserve deux vues du Ker Armor, avant et après l'aménagement du pont. Le nom emporte de la Bretagne. Les photographies permettent d'observer une transformation du bateau ; elles ne donnent pas le journal de sa navigation. Je n'en fais pas le navire d'une traversée que la légende n'attribue pas.

Un autre cliché réunit la famille au jardin d'Essai, vers 1939 selon le souvenir transmis. Bernard, Louis, Gabrielle et les leurs ont tenu ensemble devant l'appareil. Nous ne savons pas exactement qui l'a déclenché. Ce manque est commun aux albums : les personnes qui regardaient ont souvent disparu derrière celles que l'on regardait.

L'Alger de ces années appartient à l'Algérie coloniale. Une photographie heureuse ne décrit pas à elle seule les conditions dans lesquelles vivaient tous les habitants du pays. Elle garde un moment de cette famille. C'est sa valeur, et c'est sa limite.

Louis meurt à Alger le 4 novembre 1948. Bernard y épousera Huguette Mignon l'année suivante. Pour remonter derrière leur union, il faut suivre Huguette : les familles de son père nous attendent dans le Périgord, à Tours et à Rennes ; celles de sa mère, entre Cetara et Alger.

Quarante-trois, rue Sadi-Carnot

À Alger, l'activité de Louis Vargues possède une adresse : 43, rue Sadi-Carnot. Un numéro change la manière dont on regarde une ville. Jusque-là, elle était un nom dans la marge d'un acte. La voici avec une porte devant laquelle des gens se sont arrêtés, une enseigne qu'ils ont lue, un commerce dont ils ont attendu quelque chose.

La devanture photographiée nous ramène à cette vie de travail. Louis est horloger. Il faut qu'une montre reparte, qu'un mécanisme retrouve son mouvement, qu'un client revienne chercher ce qu'il a confié. Les photographies anciennes transforment volontiers les boutiques en décors charmants. Celui qui les tenait avait aussi à les faire fonctionner.

L'adresse algéroise prend la suite de Rennes. Le métier a traversé la Méditerranée ; les habitudes n'ont pas nécessairement suivi sans changement. Je ne connais pas le premier client de Louis, ni le jour où il a décidé que cette ville serait la sienne. Je connais son nom sur les papiers et sa présence dans l'histoire de mon grand-père Bernard.

Louis meurt à Alger le 4 novembre 1948. Bernard se marie l'année suivante. Le père n'assiste donc pas à cette rencontre des Vargues et des Mignon. Dans une chronologie, ces deux dates sont voisines. Pour un fils, elles ne sont pas du même ordre.

Un bateau nommé Ker Armor

Les papiers de Robert Vargues conservent deux vues du Ker Armor. Le nom emporte quelque chose de la Bretagne ; l'objet, lui, se laisse regarder très concrètement. Son pont a été aménagé. Entre les deux images, quelqu'un a travaillé, choisi une disposition, modifié l'usage d'une embarcation.

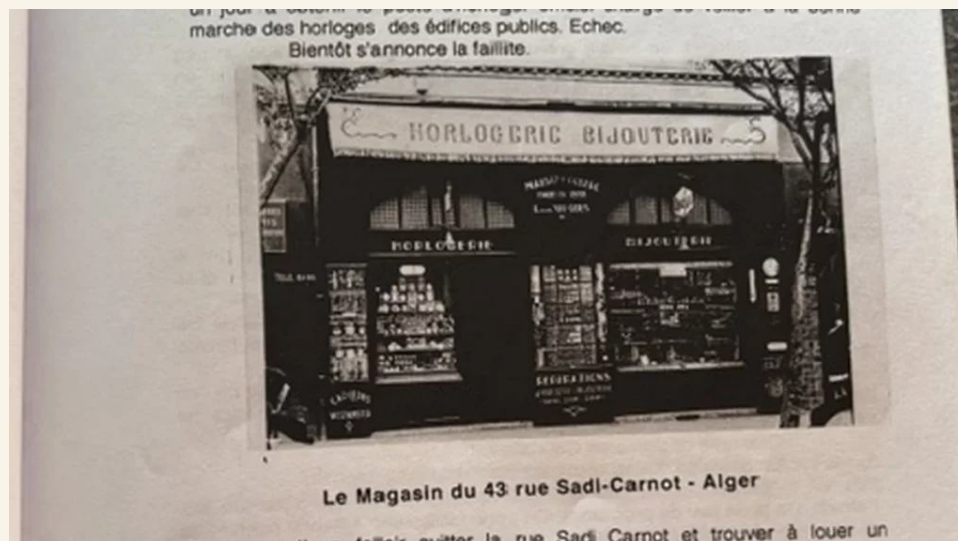
J'aime cette petite histoire matérielle. Elle échappe à la tentation de faire de chaque bateau familial un navire d'émigration. Les photographies montrent d'abord un bateau et sa transformation. Cela suffit à introduire la mer autrement que par la flèche commode d'une carte.

Au jardin d'Essai, vers 1939, le groupe familial réunit Bernard, Madeleine, Louis, Gabrielle et Robert, selon la légende transmise. Ils ont accepté de s'arrêter ensemble devant l'appareil. Celui qui regarde aujourd'hui sait que Louis mourra moins de dix ans après. Eux posent pour une photographie, pas pour illustrer cette connaissance.

Alger est alors une ville de l'Algérie coloniale. Le bonheur d'une sortie familiale et l'inégalité du monde où elle a lieu peuvent tenir dans la même histoire. Je ne demande pas aux sourires d'un album de raconter tout le pays. Je leur demande de garder ces personnes, à cet âge de leur vie, avant que nous remontions vers l'atelier rennais.

Pour comprendre d'où vient cette enseigne algéroise, il faut maintenant remonter vers Rennes. Louis n'y est pas encore un homme de l'autre rive : il travaille dans un atelier dont une photographie a gardé les fenêtres.

Le nom sur la devanture



Horlogerie familiale à Alger, première moitié du XXe siècle. Photographie non identifiée ; fascicule de Robert Vargues, reproduit dans le manuscrit p. 137. Document familial fourni pour le livre, sans licence ouverte.

Quelques instants au jardin d'Essai



La famille Vargues, au Jardin d'Essai
Bernard, Madeleine, Louis, Gabrielle, ...

Groupe familial, Alger, vers 1939 selon le dossier. Photographie non identifié, collection familiale ; identifications individuelles non toutes assurées. Reproduction du manuscrit p. 139, sans licence ouverte.

Le grenier a de l'avance

Au 13 de la rue Le Bastard, l'appartement compte treize pièces dans le souvenir de Robert Vargues. Il y a un piano, de la couture, l'horlogerie et, au grenier, les accessoires d'un prestidigitateur de la famille. On comprend que les enfants aient eu une préférence pour le dernier étage.

Louis Vargues travaille près des fenêtres. Le témoignage décrit cinq établis. La lumière est nécessaire aux pièces minuscules que l'on examine et que l'on ajuste. Avant d'être une qualité de la photographie, elle est un moyen de travailler.

Louis a épousé Gabrielle Cadet en 1913. Leur fils Bernard naît à Rennes en 1921 : c'est mon grand-père. Derrière Gabrielle se trouvent les instituteurs, les Bessin et le testament d'Arthur. Derrière Louis, le tailleur parti de Gourdon et les familles du Maine. Aucun de ces chemins ne serait visible sur une simple photographie d'atelier.

Le souvenir de l'appartement lui ajoute ce qui échappe à l'état civil. Des activités différentes coexistent dans la maison. On peut entendre, voir, rencontrer le travail de ceux qui vous entourent. Et puis, au-dessus, il y a des objets conçus pour tromper le regard. En bas, on cherche pourquoi un mécanisme ne fonctionne pas ; en haut, on cache comment un tour fonctionne. La précision a deux emplois.

La photographie conservée est légendée 1926. Je la reproduis à une taille qui laisse voir ce qu'elle contient sans transformer sa faible définition en faux détail. Les personnes ne sont pas toutes identifiées. Les établis, eux, restent là.

Le piano et les établis

Au 13 de la rue Le Bastard, l'appartement compte treize pièces. Le souvenir de Robert Vargues y place un piano, un atelier de couture, l'horlogerie et des accessoires de prestidigitation. Pour décrire une maison, les objets rendent parfois plus de services que la superficie.

Cinq établis sont disposés près des fenêtres. Il y a là une logique de métier : on travaille où l'on voit. La lumière est une ressource, au même titre qu'un outil. En 1925, le récit familial évoque encore le gaz et les lampes à pétrole. Les pièces n'ont donc pas toutes la même vie à toutes les heures. Il faut préparer la lumière du soir ; celle du jour commande une partie de l'installation.

Le père de Louis était tailleur. Son grand-père maternel, Louis Eugène Leroux, exerçait déjà l'horlogerie au Lude. Derrière les établis de Rennes se trouvent ainsi le tissu, les rouages et plusieurs générations de gestes précis. Je ne sais pas qui lui a appris le métier. La présence d'un horloger dans la parenté ne dispense pas de retrouver un apprentissage.

Quant au piano, il garde une place très honorable dans cette maison occupée à mesurer le temps. Il permettait au moins d'en faire autre chose que de le compter. Aucun morceau ne nous est parvenu avec le souvenir du meuble. Je lui laisse son silence.

Au-dessus, les boîtes

Le frère de Gabrielle est prestidigitateur. Ses accessoires sont rangés au grenier. Ce renseignement condamne à une certaine modestie toutes les autres pièces de l'appartement : on peut difficilement demander à un enfant de préférer le salon.

Un objet de prestidigitation a été fabriqué pour que le spectateur comprenne mal ce qu'il voit. Une montre démontée exige l'opération inverse : il faut découvrir exactement pourquoi le mécanisme ne fonctionne plus. La maison abritait ces deux usages de l'habileté à quelques marches de distance. Il n'était pas nécessaire de lire un traité pour éprouver la différence.

Je ne sais pas si Bernard avait le droit d'ouvrir les boîtes. Il est né à Rennes en 1921 ; l'atelier photographié en 1926 appartient au décor de ses premières années. Cinq ans, un grenier et des accessoires de magicien : le dossier n'a pas besoin de beaucoup d'adjectifs pour devenir intéressant.

Le commerce et le logement ne sont pas ici deux existences séparées. Les enfants grandissent près des objets qui font vivre les adultes. Ils peuvent voir une réparation prendre du temps, une couture avancer, un travail repris. Cette proximité ne garantit ni une enfance idéale ni une vocation. Elle donne à la maison une activité que les murs, aujourd'hui, ne suffiraient plus à raconter.

Sous l'atelier des années 1920, nous allons retrouver les mariages et les métiers de la génération précédente. Le livre recule ; les liens de famille restent devant nous.

Cinq établis près des fenêtres



Atelier d'horlogerie de Louis Vargues à Rennes, 1926 selon la légende du fascicule de Robert Vargues. Photographie non identifié. Collection familiale, reproduction fournie pour ce livre ; aucune licence ouverte attribuée.

02

Avant les souvenirs

1913-1885

Nous remontons vers les mariages, les artistes et les départs de la fin du XIX^e siècle. Les branches portent encore des visages.

Les deux Yvonne

Jacques Bouisset est le fils de Firmin, l'affichiste. Le petit écolier de LU a pris sa silhouette d'enfant ; sa sœur Yvonne a servi de modèle à la petite fille du chocolat Menier. Il arrive que la publicité conserve mieux les visages que les albums.

En 1913, Jacques épouse une autre Yvonne : Yvonne Mignon, la sœur de Marcel, fille d'Abel et de Louise. Deux familles d'artistes se rejoignent par un mariage. L'écolier du paquet de biscuits entre donc dans notre parenté par alliance. Il ne devient pas mon ancêtre.

Cette précision laisse intact le plaisir de la rencontre. Jacques a grandi, changé de vêtements, travaillé, épousé quelqu'un. L'image, elle, recommence toujours le même âge. La publicité lui a accordé une forme d'immortalité assez contraignante : il faut retourner à l'école à chaque impression.

Les deux Yvonne demandent seulement que l'on garde leurs noms complets. Yvonne Bouisset est la sœur de Jacques ; Yvonne Mignon devient sa femme. Dans le second cas, l'alliance nous ramène à Abel. Dans le premier, elle nous fait regarder le travail de Firmin.

Je ne sais pas ce qu'ils se disaient lorsqu'ils se retrouvaient. Aucun dîner d'artistes ne sortira de mon imagination pour combler cette lacune. Le mariage et les images suffisent. Ils font se rencontrer deux usages du dessin : une estampe devant laquelle on s'arrête, une affiche que l'on doit reconnaître en passant.

Jacques a grandi

Le Petit Écolier est resté petit. Jacques Bouisset, lui, a grandi et s'est marié. C'est une différence appréciable pour sa biographie, moins commode pour notre regard : l'image célèbre précède toujours l'homme lorsque nous cherchons à le rencontrer.

Firmin Bouisset prend son fils pour modèle en 1897. Jacques est né en 1888. Seize ans après la création de l'image, il épouse Yvonne Mignon, fille d'Abel et de Louise, sœur de Marcel. Notre parenté passe par cette femme. Le biscuit a une meilleure diffusion ; il n'est pas chargé d'établir le lien.

Dans l'autre affiche, celle de Menier, l'enfant est Yvonne Bouisset, la sœur de Jacques. Deux Yvonne, deux familles, une confusion qui semblait attendre son occasion. Il suffit de les remettre chacune auprès de ses parents : la fille de Firmin dessine dans la publicité ; la fille d'Abel épouse Jacques. Elles n'échangent ni leur enfance ni leur nom parce qu'une légende manque de place.

L'alliance rapproche deux maisons où l'image est un travail. Chez Abel, le dessin devient estampe. Chez Firmin, il rencontre le passant, le magasin et la marque. Je trouve plaisant que l'entrée dans une famille d'artistes ait pu commencer, pour beaucoup de lecteurs, devant un paquet de gâteaux.

Un âge de papier

Une image publicitaire peut durer plus longtemps que le visage qu'elle a emprunté. Le personnage recommence le même geste, tandis que son modèle change de métier, se marie, prend de l'âge et devient, pour quelqu'un, un oncle ou un beau-frère.

Le mariage de 1913 rend cette différence particulièrement visible. Jacques appartient désormais à l'entourage d'Yvonne Mignon et de Marcel. Il n'est plus seulement l'enfant vu par son père ; il entre dans une autre famille, avec une vie que l'affiche ne prévoit pas.

Je pourrais imaginer une conversation entre les Bouisset et les Mignon, quelque querelle sur les couleurs ou sur les goûts d'un client. Elle serait vraisemblable et n'aurait jamais eu lieu autrement que sur cette page. Je préfère regarder les œuvres. Elles permettent une comparaison plus honnête : l'affiche doit être reconnue de loin ; une gravure d'Abel donne envie de s'approcher.

Les deux métiers demandent une économie du regard. Une posture, un contraste, quelques lignes bien placées font beaucoup. Nous avons beau connaître ces images depuis longtemps, nous ne les avons pas nécessairement regardées. La parenté fournit ici une bonne excuse pour recommencer. Elle conserve même l'avantage assez rare de pouvoir être expliquée à un enfant sans lui retirer son goûter.

Cette alliance de 1913 nous ramène aux parents de Marcel Mignon, puis à Anna Galano, son épouse. Avant de retrouver le graveur Abel, je m'arrête sur le nom qu'Anna apportera à leur foyer.

L'enfant devenue affiche



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Firmin Bouisset, Chocolat Menier, motif de 1892. BnF / Gallica, btv1b90149621 ; reproduction du corpus fourni, œuvre du domaine public. Yvonne Bouisset est distincte d'Yvonne Mignon.

Anna, de son nom

Anna Nathalie Galano naît à Alger en 1896. Elle rencontre Marcel Mignon, fils d'Abel et de Louise. Leur fille Huguette naît à Paris en 1927. Huguette sera ma grand-mère.

La mémoire familiale raconte que cette union fut mal reçue. Anna aurait été tenue à distance par sa belle-famille et son nom transformé en Galand dans le livret. Le document original n'est pas dans les pièces que nous avons ici. Je conserve le souvenir comme un souvenir, sans décider qui aurait voulu la graphie ni pour quelle raison exacte.

Le mot mésalliance, lui, a été transmis. Il permet de parler avec élégance d'une chose qui l'est beaucoup moins : estimer qu'une personne ne vaut pas celle qu'elle épouse. Je ne voudrais pas reprendre ce classement en distribuant à chaque branche un caractère de carte postale. Les Galano ne représentent pas la chaleur méditerranéenne ; les Mignon ne sont pas une famille entière condamnée à la froideur. Il s'agit d'Anna et de ce que le récit familial rapporte à son sujet.

Elle a droit à davantage qu'une place de victime. Nous connaissons mal ses journées, ses préférences, sa manière de parler. Elle a pu être drôle, difficile, heureuse ailleurs, impatiente comme chacun. Je ne lui invente pas une perfection consolatrice.

Ce que je peux faire est plus simple : écrire son nom sans l'arranger. Anna Galano. Lui laisser la même place que l'artiste dont les musées conservent les œuvres. Sur notre arbre, ils n'ont pas à concourir pour savoir lequel a le mieux réussi son entrée dans la famille.

Le mot mésalliance

Le souvenir familial dit qu'Anna n'était pas reçue dans sa belle-famille. Le mot employé est mésalliance. Il a longtemps permis de formuler un refus en donnant l'impression d'énoncer un principe. La personne restait dehors ; le vocabulaire gardait bonne mine.

Anna est née à Alger en 1896. Elle devient la femme de Marcel Mignon et la mère d'Huguette. Je n'ai pas besoin de lui composer un personnage irréprochable pour lui rendre sa place. Elle pouvait avoir de l'humeur, de mauvaises journées, des avis que les autres ne partageaient pas. Le droit d'appartenir à une famille ne devrait pas être réservé aux gens faciles à recevoir.

Le récit transmis rapporte aussi que Galano aurait été écrit Galand dans le livret de famille. L'original permettrait d'examiner la graphie ; il ne suffirait pas nécessairement à en expliquer l'intention. Je distingue donc le souvenir du document qui manque. L'un et l'autre ont cependant produit une décision très simple pour ce livre : son nom est Anna Galano.

L'écrire entier ne répare pas ce qu'elle a pu vivre. Cela évite au moins de prolonger, sous une couverture élégante, la correction de convenance dont la famille a gardé le souvenir.

La mère d'Huguette

Huguette naît à Paris en 1927. Son père, Marcel, est dessinateur ; son grand-père Abel est graveur. Sa mère apporte les Galano, les Autuori, Alger et Cetara. Il suffit de disposer ces noms autour d'elle pour comprendre combien une seule étiquette sociale aurait été pauvre.

Huguette deviendra chirurgienne-dentiste. Elle épousera Bernard Vargues à Alger en 1949. Nous venons de quitter ce couple au début du livre ; nous retrouvons maintenant la femme par laquelle la Méditerranée entre dans son histoire. Le chemin est court : ma mère, Huguette, Anna. Il n'a pas besoin d'un personnage célèbre pour compter.

J'ignore les conversations qu'Anna a eues avec sa fille sur les Mignon. Je ne veux pas lui donner après coup les phrases que j'aimerais entendre. Le souvenir d'une exclusion laisse déjà une marque assez précise. Il demande surtout que l'on cesse de présenter la famille comme un lieu nécessairement accueillant.

Les albums gardent volontiers les réunions réussies. Une personne qui n'a pas été invitée n'apparaît sur aucune photographie du repas. Pour la retrouver, il faut parfois écouter ce qui a été raconté en dehors des images. C'est ainsi qu'Anna reprend sa place ici : auprès de Marcel, d'Huguette et des personnes qui descendent d'elle, sans permission à demander aux anciennes convenances.

Nous remonterons plus loin dans sa famille jusqu'à Cetara et aux Autuori. Pour l'instant, le mariage nous fait passer vers les parents de Marcel : Abel Mignon et Louise Chesneau. Leur histoire commence avant celle d'Anna.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Abel, au travail

Abel Mignon naît en 1861. L'arbre précise Cenon ; les notices du Petit Palais donnent Bordeaux. Je conserve Cenon comme lieu déclaré par l'export et la différence dans les références, sans faire semblant que les deux écritures sont un acte relu.

Son père François Adrien a été pâtissier ; sa mère est Anne Doux. Derrière eux, nous avons rencontré les Puytorac, les Langlade, Marie de Bertin et les branches charentaises. Abel ne commence donc pas une dynastie sortie tout armée d'un atelier de gravure.

Il travaille le dessin et l'estampe. Le 12 juillet 1892, à Paris, il épouse Louise Chesneau. Marcel, leur fils, naît à Grez-sur-Loing en 1897. Il sera mon arrière-grand-père. La chaîne entre l'artiste et moi ne réclame aucun détour : Marcel, Huguette, ma mère, puis moi.

Je préfère montrer les œuvres que multiplier les adjectifs sur le talent d'Abel. La parenté donne une raison d'ouvrir le catalogue ; elle n'impose pas d'aimer chaque feuille. Une gardeuse d'oies, un paysage enneigé, une fée parmi les iris demandent des regards différents. L'affiche de l'emprunt national s'adressera encore à un autre public.

Le catalogue du musée conserve des numéros d'inventaire, des techniques et parfois des inscriptions. Le dessin rejoint alors l'enquête : le nom tracé au crayon peut être observé sur une feuille réelle, à un endroit précis. Il ne s'agit plus de résumer un homme par son métier.

Le fils du pâtissier

Abel Justin François Xavier Mignon naît en 1861. Son père, François Adrien, appartient au métier de pâtissier ; sa mère est Anne Doux. Quatre prénoms préparent assez mal à une signature d'artiste, mais Abel saura faire court au bas de ses feuilles.

La pâtisserie n'explique pas la gravure. Il serait néanmoins dommage de supprimer le métier du père sous prétexte que celui du fils a laissé des œuvres dans les musées. Avant le graveur, il y a un foyer, des ressources, une manière de travailler. Derrière Anne Doux s'ouvrent les Recourt, les Rabier, les Mossion et, plus loin, les Béliard. Derrière François Adrien viennent les Puytorac et les Langlade. Nous retrouverons ces deux routes séparément.

Le 12 juillet 1892, Abel épouse Louise Chesneau à Paris. Elle est née à Rennes en 1864. Leurs fils et filles ne deviennent pas des personnages d'estampe : ils ont leur propre place dans les photographies de famille. Marcel naît à Grez-sur-Loing en 1897. Yvonne épousera Jacques Bouisset.

J'aime garder ce mariage auprès des œuvres. Dans une notice, l'artiste semble parfois produire seul, entre sa naissance et sa mort. Le nom de Louise remet du monde dans la pièce. Celui de Marcel rappelle que le graveur a aussi été un père.

Ce qui reste sur le papier

Une estampe se regarde après tout le travail qui l'a rendue possible. La feuille est légère ; la préparation a pu être longue. Le trait imprimé ne raconte ni les reprises ni les hésitations. Il les a absorbées.

Dans La Gardeuse d'oies, dans le paysage enneigé et dans La Fée aux iris, Abel ne demande pas toujours la même attention. Les titres orientent déjà le regard : une activité familière, une saison, une figure imaginaire. Le Petit Palais a conservé ces feuilles. Leur présence dans une collection publique donne aujourd'hui à l'histoire familiale une porte que l'on peut ouvrir sans connaître personne de la famille.

Les photographies conservées par les Mignon déplacent encore la scène. On est dehors, dans une prairie ou sur une plage. Les attitudes ont moins de solennité que dans les portraits. Toutes les personnes ne sont pas identifiées, mais le groupe vit autrement que dans les dates. Quelqu'un a voulu garder cette journée.

Je tiens à ces images à côté des estampes. Elles évitent qu'Abel soit uniquement un métier et Louise uniquement son épouse. Nous pouvons regarder le travail d'un homme, puis revenir à la compagnie dans laquelle il a vécu. Le musée et l'album ne conservent pas la même chose ; notre chance est d'avoir un peu des deux.

Abel nous a laissé ces feuilles. Nous allons maintenant chercher les foyers dont il est issu et ceux de son épouse Louise. Les œuvres restent visibles ; les personnes reculent déjà vers le XIXe siècle.

La gardeuse d'oies



Abel Mignon, La gardeuse d'oies, 1897. Paris Musées / Petit Palais, PPG2777. Œuvre du domaine public. Reproduction CC0.

Paysage sous la neige



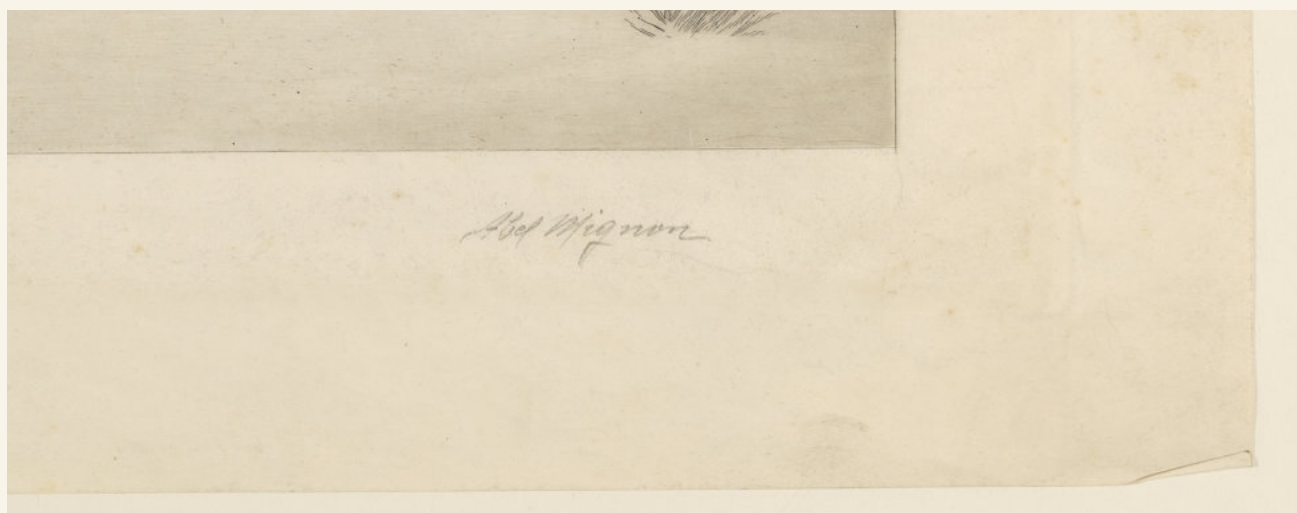
Abel Mignon, Paysage sous la neige, première moitié du XXe siècle. Paris Musées / Petit Palais, PPG1752(2). Œuvre du domaine public. Reproduction institutionnelle ; aucune licence CC0 supplémentaire revendiquée ici.

La fée aux iris



Abel Mignon, La fée aux iris, 1907. Paris Musées / Petit Palais, PPG2966. Œuvre du domaine public. Reproduction institutionnelle ; aucune licence CC0 supplémentaire revendiquée ici.

La trace au crayon



Le musée relève la signature « Abel Mignon » au crayon, en bas à droite de la feuille. Le détail ci-dessus est extrait de la reproduction du *Paysage sous la neige* ; il ne reconstitue pas le geste de l'artiste.

Paris Musées / Petit Palais, PPG1752(2). Notice et reproduction consultées le 29 septembre 2026. Agrandissement documentaire ; couleurs et tracé non retouchés.

Un groupe dans la prairie



Famille Mignon, vers 1900-1910 selon le dossier. Lieu et photographie non identifiés ; collection familiale, image intégrale du manuscrit p. 198. Aucune identification individuelle nouvelle ni licence ouverte.

La famille sort du cadre officiel



Famille Mignon sur une plage, vers 1900-1910 selon le dossier. Lieu et photographie non identifiés ; collection familiale, reproduction intégrale du manuscrit p. 199. Usage pour le livre demandé par son auteur ; aucune licence ouverte.

Le nom prend le large

Le 12 novembre 1885, à dix heures, François Regairaz épouse Célestine Michel à Toulon, selon le relevé familial. Le garçon des Déserts a vingt-huit ans. Célestine est née ici ; derrière elle se tiennent les Michel, les Gros et les Ciceron que nous venons de rencontrer.

Le mariage ne relie pas seulement deux lieux sur une carte. Il réunit une famille déjà installée dans les emplois de la Marine et un homme dont le parcours l'a fait quitter la Savoie, puis passer par Paris. Le père de Célestine est agent comptable de la Marine en retraite. Le nom de Sophie, mère de François, revient avec la mention de son décès.

Marcel naît à Toulon l'année suivante. L'ancien récit donne le 2 novembre pour la naissance et le 4 pour la déclaration ; l'export ne conserve que le 4. Je retiens ici 1886. Le jour exact attendra que l'original départage ce que l'on a confondu avec ce que l'on a distingué.

Marcel devient militaire. En 1923, il épouse Marguerite Mercier, née à Honnecourt-sur-Escaut en 1888. Le Cambrésis rejoint la Méditerranée. Marguerite vient d'une famille où apparaissent tisseurs et fileuses ; elle-même est agent d'assurances. Son métier lui appartient. Il ne doit pas être englouti dans la qualification de son mari.

La famille dans la salle

Le mariage a lieu à dix heures. Cette précision minuscule est une des raisons pour lesquelles je reviens à l'acte de Toulon. L'année 1885 appartient aux chronologies ; dix heures appartient à une journée.

François a vingt-huit ans. Célestine est née à Toulon en 1858. Son père, Jean Baptiste André Michel, est agent comptable de la Marine ; sa mère se nomme Rosalie Alexandrine Gros. Autour d'elle, les noms ont déjà des attaches dans le port. François arrive avec un pays savoyard, un passage par Paris et une mère morte depuis dix-huit ans.

Un acte de mariage réunit ainsi des présences très différentes. Certaines personnes peuvent être dans la pièce ; d'autres n'y entrent que par leur nom. Sophie Monod revient dans l'identité de son fils sans revenir parmi les vivants. L'administration possède cette manière un peu sèche de continuer à demander les morts.

Aucun contrat de mariage n'est déclaré. Mon métier m'oblige à remarquer la mention ; mon imagination doit ensuite s'arrêter à ce qu'elle dit. Elle ne donne ni la fortune des époux ni leurs conversations. François et Célestine ont tout de même réussi à se marier sans consulter leur descendant notaire. Je ne leur en tiendrai pas rigueur.

Le Nord dans le nom savoyard

Marcel, leur fils, naît à Toulon en 1886. Son parcours le conduira vers le métier militaire et vers Marguerite Mercier. Avec elle, le nom Regairaz rencontre Honnecourt-sur-Escaut, Vendhuile et les familles du Cambrésis.

Marguerite est née en 1888. Son père, Victor Narcisse Mercier, est tisseur ; sa mère, Caroline Bourlet, est aussi désignée comme Louise. Dans les générations antérieures, André Joseph Valentin Mercier est tisseur et Marie Magdeleine Élisabeth Quenolle fileuse. Ce sont des métiers, avec leurs gestes et leurs journées, avant d'être des indications dans la colonne d'un arbre.

Marguerite est agent d'assurances. Le renseignement mérite de rester au premier plan : elle ne se résume pas à la fille d'un tisseur devenue l'épouse d'un militaire. Elle exerce une activité dont le nom nous est encore familier, dans un monde où le travail des femmes disparaît souvent derrière une formule conjugale.

Marcel et Marguerite se marient en 1923. Jean Marcel, mon grand-père, appartient à cette rencontre. En remontant par Marguerite, nous retrouverons les Parent, Anne Gilliard et les Farez. Le nom savoyard nous conduira jusque dans une exploitation du Cambrésis. Les familles n'ont jamais beaucoup respecté les frontières de nos chapitres.

Pour retrouver l'enfance de François, nous devons revenir aux Déserts, avant 1867. Nous remontons d'abord à travers les autres foyers de la même génération. Le port restera derrière nous, mais le nom de Sophie nous attend en Savoie.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

03

Les vies d'avant

1879-1810

Sous les métiers et les lieux familiers apparaissent les générations précédentes : les Vargues, les Chesneau, les Monod, les Toulelan et les Mignon.

Un tailleur quitte Gourdon

Raymond Germain Vargues naît à Gourdon en 1848. Son père Justin est cultivateur et maçon ; sa mère Élisabeth Dumas est donnée cultivatrice et fille de service. Raymond devient tailleur.

Le métier lui permet de gagner sa vie avec quelque chose qu'il peut emporter. Il faut tout de même trouver où l'exercer, des clients, une place. Nous ne savons pas comment il a choisi sa route. Nous le retrouvons au Lude en 1879, lorsqu'il épouse Louise Marie Leroux, fille d'un horloger.

Leur fils Louis naît à Nantes en décembre 1888. Le récit familial place la mort de Louise au mois de janvier suivant. Le rapprochement bouleverse une maison ; il ne permet pas d'écrire une cause médicale. Raymond se remarie avec Françoise Henriette Moreau. Leur fille Andrée sera la demi-sœur de Louis.

Le quai Jean-Bart et Beautour apparaissent ensuite dans les souvenirs. L'un appartient à Nantes, l'autre au secteur de Vertou, près de la Sèvre. Les deux noms ne doivent pas devenir l'adresse d'une seule demeure. Le souvenir des vacances donne à Beautour des pêches, des voyages en bateau et un rythme différent de celui de la ville.

Une adresse en vers, conservée dans le dossier, nomme la propriété de Beautour. Elle a la précision affectueuse d'un message envoyé à ceux qui sont restés là-bas. Elle n'a pas la fonction d'un titre de propriété. Le notaire doit parfois faire cette remarque après le poète ; il peut au moins attendre que celui-ci ait terminé.

Un mois après la naissance

Louis naît à Nantes le 22 décembre 1888. Sa mère, Louise Marie Leroux, meurt en janvier suivant. Le dossier donne à ces deux événements une proximité que le récit doit conserver sans se hâter de l'expliquer : un enfant vient de naître ; il perd sa mère presque aussitôt.

Raymond Germain Vargues se remarie avec Françoise Henriette Moreau. Une fille, Andrée, naît de cette seconde union en 1898. Louis et Andrée sont demi-frère et demi-sœur. C'est par elle que l'histoire du tailleur venu de Gourdon rencontre une confiserie nantaise.

En 1920, Andrée épouse Paul Bohu. Le père de Paul, Charles, a créé les Rigolettes en 1902. Paul avait alors quatre ans. Les dynasties commerciales gagnent à conserver leurs actes de naissance : cela leur évite d'attribuer aux enfants des talents d'entrepreneur un peu précoces.

Le lien passe donc par deux mariages de Raymond. Son fils Louis nous conduit à l'horlogerie ; sa fille Andrée, par son époux, à la confiserie. La couture, les montres et les bonbons occupent des places très convenables dans une famille. Ils ont surtout l'avantage de rendre à chacun une activité précise.

Le détour par les Rigolettes

Une Rigolette possède une enveloppe de sucre cuit et un cœur de fruit. On peut comprendre le principe sans connaître les Bohu ; connaître les Bohu donne seulement une raison supplémentaire d'y revenir.

La maison associe le nom du bonbon au chat de Charles et, par ce détour, à Rigoletto. Le récit de l'enseigne possède ses variantes. Je garde le chat dans cette tradition commerciale : les mariages de la famille n'ont pas besoin de lui pour être établis.

À Nantes, la mosaïque Ch. Bohu porte encore le nom avec un éclat que les registres lui accordent rarement. L'objet a sa propre histoire, distincte de l'enseigne en fer peint conservée au musée. Une boutique peut laisser plusieurs souvenirs matériels ; il ne faut pas les transformer en une seule pièce parce qu'ils portent les mêmes lettres.

Andrée a traversé plus d'un siècle : le relevé familial donne 1898–2000. Son mariage lui vaut ici une place dans l'histoire d'une maison connue, mais la durée de sa vie dépasse largement cet épisode. Je la retrouve d'abord comme la demi-sœur de Louis. C'est cette relation modeste, au milieu d'un foyer recomposé, qui nous a conduits jusqu'aux bonbons. Les grandes découvertes familiales prennent parfois un chemin particulièrement gourmand.

Raymond conduit cette branche vers le Quercy. À la même profondeur dans le passé, d'autres enfances se dessinent. Nous passons maintenant du côté de Louise Chesneau, la future épouse d'Abel Mignon.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Louise a six ans

Le souvenir familial prête à Louise Chesneau une enfance peu intimidée par l'uniforme. Elle aurait crié « Vive la Commune ! » au passage de soldats versaillais. Elle aurait aussi mangé du rat pendant les privations parisiennes.

Louise est née en novembre 1864. Au printemps 1871, elle a six ans. C'est assez pour répéter une phrase entendue autour de soi, pas nécessairement pour mesurer le danger de celui à qui l'on l'adresse.

Il faut distinguer deux moments. Le siège de Paris appartient à l'hiver 1870-1871 ; la Commune, au printemps suivant. La mémoire familiale peut avoir conservé leur succession sous une même histoire de faim, de soldats et d'insolence. Elle ne nous donne ni la rue ni le jour du cri.

Je garde l'anecdote comme elle nous est arrivée, avec son statut de souvenir. Je n'ajoute pas un officier qui sourit, une mère qui la tire par la manche ou une fuite entre les pavés. Ces personnages auraient vite pris la place de la petite fille réelle.

Il y a quelque chose d'étrange à rencontrer un ancêtre à six ans. L'arbre le présente presque toujours comme le parent de quelqu'un. Ici, Louise redevient l'enfant qui ne connaît pas encore Abel, ni ses propres enfants, ni ceux qui raconteront sa phrase.

Deux événements, une enfance

Le siège de Paris et la Commune se suivent ; ils ne se confondent pas. Le premier appartient à la guerre de 1870 et se prolonge jusqu'en janvier 1871. La seconde se déroule au printemps. Le souvenir de Louise rapproche la faim et le cri lancé aux soldats. Il rassemble ce qu'une enfant a retenu d'une période bouleversée.

Le rat mangé pendant la pénurie possède dans le récit familial un pouvoir immédiat. On s'en souvient mieux que d'un changement de gouvernement. Avant d'en faire une curiosité, je pense à la cuisine : il fallait trouver quelque chose à donner à manger. Le détail dit combien le repas s'était éloigné de l'ordinaire.

Puis vient la phrase : « Vive la Commune ! » Louise aurait crié au passage de soldats versaillais. Elle a six ans. Je ne sais pas si elle répète ce qu'elle entend chez les adultes ou si elle aime simplement la force des mots. Une enfant n'a pas besoin d'avoir un programme politique pour trouver le moyen d'inquiéter sa famille.

Aucun témoin identifié ne nous rend la scène entière. Le souvenir a conservé une voix, pas un procès-verbal. Je le raconte comme tel, avec assez de place pour l'enfant et assez de retenue pour ne pas inventer la réaction des hommes armés.

Elle ne reste pas âgée de six ans

Les bonnes anecdotes ont un défaut : elles immobilisent les gens. Louise risque de rester indéfiniment cette enfant qui crie dans Paris. Or elle a eu une vie après le cri, et une famille avant lui.

Elle est née à Rennes en novembre 1864, fille de Jules Auguste Chesneau et de Pauline Lavocat. La mère est brodeuse. Dans la génération précédente apparaissent un journalier, un sépulteur et les métiers des moulins. La famille de Louise avait donc bien d'autres occupations que de préparer une insurrection mémorable pour ses descendants.

En 1892, elle épouse Abel Mignon. Marcel naît cinq ans plus tard. Nous la retrouvons alors dans le foyer d'un artiste, auprès des enfants, dans le voisinage des photographies prises dehors. Les dates ne nous disent pas ce qu'elle racontait de son enfance. Le fait que l'histoire ait circulé assez longtemps pour nous atteindre suggère au moins qu'elle n'a pas entièrement disparu des conversations familiales.

Je lui garde sa phrase, mais je lui rends les années. Elle est la mère de Marcel, la grand-mère d'Huguette et l'une des femmes par lesquelles les Chesneau, les Lavocat et les Priour nous rejoignent. Le point d'exclamation avait attiré mon attention. Il ne doit pas prendre toute la place.

De Louise, le chemin remonte vers ses parents Chesneau et Lavocat. Avant de les rejoindre, je retrouve une autre enfance du XIX^e siècle : celle de François Regairaz, fils de Sophie Monod.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

François a dix ans

François Regairaz naît aux Déserts en 1857. Son père Michel cultive la terre. Sa mère Sophie Monod a épousé Michel en 1851. Le dossier relève neuf naissances jusqu'en 1867. Dans un arbre, elles tiennent les unes sous les autres. Dans une maison, elles occupent davantage de place.

Sophie meurt le 9 septembre 1867. François a dix ans. Le mois avait déjà commencé par deux autres décès dans le dossier familial. Leur proximité ne suffit pas à nommer une épidémie. Elle suffit à faire de ce septembre un mois dont les survivants ont dû garder la mémoire.

Sophie ne doit pas rester uniquement la mère qui meurt. Elle est née en 1833 ; elle a vécu avant le mariage, puis seize années dans ce foyer. Les papiers retiennent surtout les moments où l'administration demande quelque chose : une naissance, une union, une disparition. Ils laissent entre ces points tout le travail nécessaire pour qu'une journée succède à l'autre.

Je n'ai pas de souvenir à placer dans la bouche de François. Je peux seulement garder son âge au moment de la perte, puis suivre les actes qui le retrouvent adulte. Dix-huit ans plus tard, il se mariera à Toulon. Le nom de sa mère sera encore demandé.

La famille porte aussi le surnom Vuillerme. Dans un village où les prénoms reviennent, ces désignations aident à distinguer des personnes que nous risquons, deux siècles après, de réunir trop vite. Ce qui complique notre lecture avait peut-être simplifié la leur.

Septembre aux Déserts

Le 1er septembre 1867, le dossier relève la mort de Pernette et celle de son mari Roux. Le 9, Sophie meurt à son tour. Trois décès en quelques jours : le calendrier suffit à rendre ce mois lourd, sans qu'on lui invente une cause commune.

Sophie avait épousé Michel Regairaz le 27 avril 1851. Neuf naissances sont relevées entre 1852 et 1867. François est né en mars 1857. Lorsqu'il perd sa mère, il est donc l'un des enfants d'une maison qui a vu se succéder les grossesses, les naissances et les soins pendant quinze ans.

L'arbre range ces événements avec une efficacité redoutable. Une ligne après l'autre, il transforme ce qui a demandé tant de journées en une suite facile à parcourir. Je ralentis ici pour rendre à Sophie un peu de ce temps. Elle n'a pas seulement mis au monde le garçon qui quittera les Bauges ; elle a vécu au milieu de tous les autres.

Michel est cultivateur. Le surnom Vuillerme accompagne les Regairaz de cette branche. Il aide à distinguer ceux que la répétition des prénoms rendrait difficiles à reconnaître. Ce qui embarrasse le chercheur était parfois une commodité pour les voisins. Eux savaient de qui ils parlaient.

Dix-huit ans avant Toulon

Entre la mort de Sophie et le mariage de François, dix-huit années passent. Nous venons de rencontrer le marié à Toulon ; nous le retrouvons ici à dix ans, dans le foyer savoyard dont il partira.

Je ne peux pas faire de ce deuil la cause unique de son départ. Un enfant grandit avec plusieurs événements ; un homme se déplace pour des raisons dont les actes ne dressent pas toujours la liste. La généalogie connaît mieux ses adresses que ses décisions. Nous savons cependant ce qu'il emporte avec lui dans son identité : Les Déserts, Michel, Sophie, les Monod et les Regairaz.

Le paysage des Bauges donne à ces noms un territoire. Il ne faut pas le regarder uniquement depuis un belvédère. Une pente devait être parcourue, une maison chauffée, des enfants nourris. La montagne qui devient une image de vacances pour les uns était l'espace quotidien du travail pour les autres.

Sophie nous relie aux Monod, aux Renaud, aux Pavy ; sa mère et ses aïeules ouvrent encore d'autres noms. Sa mort arrête une vie, pas le chemin de la recherche. En remontant vers elle, je retrouve une grande partie de ce que le seul patronyme Regairaz ne pouvait pas raconter. C'est précisément pour cela que je commence par des personnes, et non par une famille réduite à son nom.

Le nom de Sophie ouvre les Monod, les Renaud et les Pavy. Nous les retrouverons plus haut. Pour l'instant, nous restons au milieu du XIX^e siècle, auprès de deux instituteurs qui appartiennent au côté maternel de ma famille.

Remonter avant le départ

1867

Sophie Monod meurt ; François a dix ans.

1857

Naissance de François aux Déserts.

1851

Mariage de Sophie et Michel Regairaz.

Arbre, Sosa 32-33 et 16 ; ancien livre, p. 44-45. Décès de Sophie et neuf naissances d'après le dossier cité ; aucune cause médicale établie.

Deux personnes pour apprendre à lire

Joseph Perrault épouse Agathe Laine à Pipriac en 1849. Il est instituteur. Elle est institutrice. Le mariage place le même travail des deux côtés de l'acte.

La famille avait gardé une anecdote beaucoup plus sonore : un ancêtre aurait été apostrophé par Napoléon au cours d'une revue. Le nom de Joseph lui avait parfois été attaché. Or Joseph est né en 1817. Il n'a donc pas pu se trouver devant l'Empereur à la tête de ses troupes avant 1815. Un homme de la génération précédente pourrait convenir par l'âge ; cela ne lui donne pas un état de services.

J'ai laissé l'Empereur dans les notes. Les deux instituteurs offrent une histoire moins bruyante et mieux située. Ils exercent en 1849 ; leur fille Clémentine naît en 1852. Elle épousera Henri René Cadet et sera la mère de Gabrielle.

Agathe meurt en 1859, à trente-quatre ans selon l'arbre. Le mot institutrice reste auprès de son nom. Je ne sais pas combien d'enfants ont appris à lire avec elle, ni dans quelle salle. Ces inconnues empêchent de reconstituer une journée de classe ; elles n'effacent pas son métier.

Joseph est plus tard qualifié de rentier. Une notice peut enregistrer plusieurs étapes sans expliquer comment on passe de l'une à l'autre. Il faudra des comptes ou des actes de propriété pour raconter davantage.

Agathe a un métier

Agathe Laine est institutrice. Le mot pourrait passer presque inaperçu auprès de celui de Joseph Perrault, son mari, lui aussi instituteur. Je voudrais qu'on les lise séparément. Deux personnes exercent, deux vies de travail entrent dans ce mariage de 1849.

Nous sommes à Pipriac. Trois ans plus tard naît Clémentine, qui épousera Henri René Cadet. Elle sera la mère de Gabrielle, puis nous retrouverons Bernard Vargues. Le couple d'enseignants n'est donc pas ajouté au récit pour illustrer une histoire générale de l'école : il se trouve exactement sur le chemin de mon grand-père.

Agathe meurt en 1859, à trente-quatre ans. Clémentine est encore une enfant. À nouveau, le registre rapproche l'enseignement, la maternité et une mort précoce dans quelques lignes. Il conserve mieux les fonctions que les journées. Je ne possède pas de cahier corrigé par Agathe, pas de lettre d'un ancien élève, pas de souvenir de sa voix devant une classe.

Il reste cette qualification, assez précise pour qu'elle ne devienne pas une épouse sans activité. Dans un arbre rempli de professions masculines, la place donnée au métier d'une femme n'est jamais un détail de présentation. C'est une partie de sa vie qui revient.

L'Empereur attendra

La famille avait conservé une histoire de revue militaire et d'interpellation par Napoléon. Elle avait parfois trouvé Joseph Perrault pour protagoniste. Joseph, né en 1817, était trop jeune pour s'en défendre : l'Empire était déjà tombé avant sa naissance.

Je comprends pourquoi l'anecdote a voyagé. Un souverain qui adresse la parole à un ancêtre donne immédiatement à un repas de famille un supplément d'intérêt. Le problème vient du nom placé sous la scène. Il faut un homme du bon âge, au bon endroit, avec un état de services compatible. Changer de génération pour sauver une belle histoire ne remplace pas ces trois renseignements.

Je laisse donc l'épisode à l'enquête. Joseph n'a pas besoin de Napoléon pour mériter une page. Il enseigne, se marie, devient père ; plus tard, les notices le qualifient de rentier. Ce changement ouvre une question sur ses ressources, sans fournir à lui seul le récit d'un enrichissement.

Le mot instituteur me paraît finalement plus intéressant qu'une réplique impériale dont nous aurions perdu l'interlocuteur. Il implique des enfants que Joseph a vus revenir, des leçons recommencées, une patience mise à l'épreuve. Nous ne connaissons pas ces élèves. Leur absence dans notre arbre ne les empêchait pas de remplir ses journées.

Clémentine relie ces deux instituteurs aux Cadet, puis aux Vargues. Nous laissons leur classe pour remonter, à la même époque, vers les Huchet et les métiers des moulins.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Le moulin, puis les jardins

Charles Ferdinand Huchet naît à Verdes en 1847. Il épouse Marie Emerance Dumazinelle en 1868. Elle est domestique. Lui est désigné, selon les moments, comme charretier, journalier, meunier-cultivateur, puis équarrisseur. Les intitulés changent ; il n'est pas nécessaire de multiplier les hommes.

Leur fils Charles Désiré naît à Charray en 1869. Il est garçon meunier, puis meunier. En 1893, il épouse Marie Colette Mégret, elle aussi domestique. Chez les parents de Marie Colette, les notices font place au métier de couturière et à celui de mercière, à côté des travaux de charretier et de journalier.

Ces femmes travaillent. Une généalogie qui ne conserverait que les professions masculines ferait de la famille une économie assez singulière, soutenue par des hommes seuls au milieu d'épouses sans journées.

Lucien naît en 1898 au Moulin Fromont, à La Ferté-Villeneuve. L'adresse porte le métier familial. En 1921, il est pourtant ouvrier maraîcher. Le grain a laissé place aux jardins ; le lieu de naissance n'était pas un contrat d'apprentissage signé pour toute la vie.

Marguerite Toulelan, que nous retrouverons dans la branche de Montesson, entre dans son histoire. Leur fille Yvonne naît à Chatou en 1926. Elle réunit ces deux parcours : une ligne de travail beauceronne, des ascendances bretonnes qui remontent aux Quenecan et aux Du Guesclin, puis les terres proches de la Seine.

Au Moulin Fromont

Lucien Huchet naît au Moulin Fromont, à La Ferté-Villeneuil, en 1898. L'adresse porte le travail de la famille. Elle fait davantage qu'indiquer un lieu : elle réunit pour un instant le logement, la naissance et le métier des adultes.

Son père Charles Désiré est d'abord garçon meunier, puis meunier. Dans la génération précédente, Charles Ferdinand a été désigné comme charretier, journalier, meunier-cultivateur et équarrisseur. Un seul homme peut avoir plusieurs vies professionnelles ; les notices ne donnent pas toujours les passages de l'une à l'autre.

Je me méfie des arbres où une profession sert d'étiquette définitive. Elle a souvent été relevée à l'occasion d'un mariage ou d'une naissance, à un moment déterminé. Charles Ferdinand n'exerce pas nécessairement toutes ces activités à la fois. Le dossier le suit assez longtemps pour voir ses qualifications changer.

Cette succession dessine néanmoins un monde de travail physique, de déplacements et de services. On transporte, on cultive, on transforme, on accomplit aussi les tâches dont les récits de famille parlent moins volontiers. L'équarrisseur appartient à cette histoire autant que le meunier. Une belle édition ne devrait pas se croire obligée de nettoyer les métiers avant de les imprimer.

Les femmes au travail

Marie Emerance Dumazinelle est domestique. Marie Colette Mégret l'est aussi. Dans la famille de cette dernière apparaissent la couture et la mercerie, à côté des emplois de charretier et de journalier.

Ces indications empêchent de composer une maison où les hommes gagneraient seuls la vie de tout le monde. Le service domestique a ses lieux, ses horaires, ses contraintes ; la couture et la vente ont leurs clients. Les actes nous donnent les métiers sans nous laisser suivre chaque journée. C'est déjà assez pour ne pas transformer ces femmes en simples accompagnatrices des mariages.

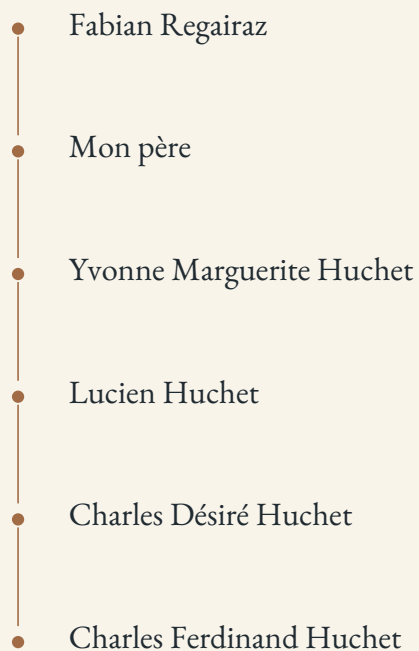
Lucien, en 1921, est ouvrier maraîcher. Il n'a donc pas gardé le moulin comme horizon professionnel. Le travail de la terre rejoint sa vie autrement. Avec Marguerite Toulelan, il forme le foyer où naîtra Yvonne à Chatou, en 1926.

Je regarde ce passage sans lui attribuer un destin nécessaire. Un enfant né dans un moulin peut travailler aux jardins ; sa fille peut réunir dans le même arbre une branche de meuniers et une parenté médiévale. Yvonne n'avait pas besoin de les porter comme deux titres. Elles étaient déjà là, dans les personnes dont ses parents venaient. Nous les distinguons aujourd'hui pour mieux les retrouver, avant de les laisser à nouveau vivre ensemble.

Lucien Huchet rejoindra Marguerite Toulelan ; leur fille sera Yvonne. Avant eux, la branche se partage entre les foyers des moulins, le Perche et le Limousin. Nous gardons ce carrefour en mémoire en reculant vers les premières décennies du siècle.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

La brodeuse signe

La famille de Louise nous ramène en Bretagne. Jean François Lavocat épouse Jeanne Marie Priour à Acigné en 1829. Selon le relevé, ni l'un ni l'autre ne signe. Le ménage apparaît ensuite à Rennes, rue Saint-Malo.

Les jumelles Pauline Marie et Anne naissent le 11 août 1840. La généalogie leur donne deux lignes. Les parents ont dû leur faire une place en même temps. Nous ne connaissons pas l'organisation de la maison, mais la date suffit à nous rappeler ce que le tableau aplatit.

Jean François est journalier, puis sépulteur dans les mentions retrouvées dès 1851. Le mot ramène du travail physique dans une histoire où nous lisons tant d'actes de décès. Quelqu'un devait accomplir les gestes que le registre ne décrit pas.

Pauline devient brodeuse. Elle épouse Jules Chesneau en 1862 et signe « Marie Pauline Lavocat », dans cet ordre selon le dossier. Les parents n'avaient pas signé ; leur fille le fait. La différence ne permet pas de reconstituer ses leçons. Elle montre un changement dans les possibilités d'une personne.

Louise naît en 1864. Elle sera la femme d'Abel Mignon. Avant les estampes qui occuperont bientôt plusieurs pages, il y a donc les tissus de Pauline, le travail de son père et les foyers bretons. L'image n'arrive pas dans une famille sans métiers.

Deux jumelles, une signature

En août 1840, à Rennes, Jeanne Marie Priour met au monde deux filles, Pauline Marie et Anne. La famille vit rue Saint-Malo. Les deux lignes de l'arbre ont la même date ; dans la maison, ce sont deux enfants à accueillir.

Le père, Jean François Lavocat, sera qualifié de sépulteur dès 1851. Le mot rappelle la part physique des funérailles. Nous lisons beaucoup de morts dans les registres ; d'autres devaient accomplir le travail qui les accompagnait. Le changement de métier ne nous donne pas une explication de sa vie, mais il nous oblige à la regarder ailleurs que dans les moulins.

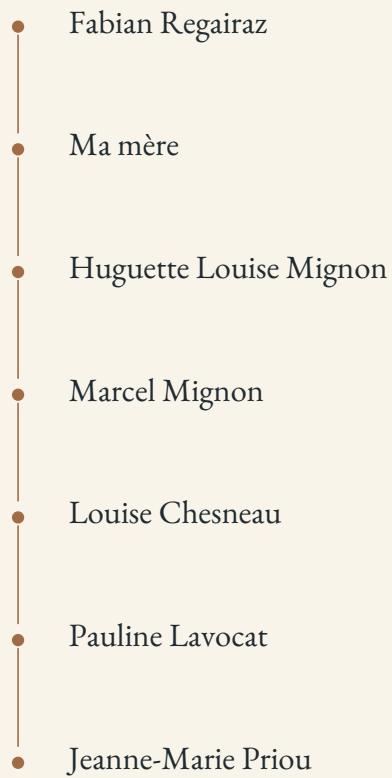
Pauline devient brodeuse. Lorsqu'elle épouse Jules Auguste Chesneau en 1862, elle signe Marie Pauline Lavocat. L'ordre des prénoms sur la signature diffère de celui retenu dans la notice. Je préfère conserver cette petite liberté de sa main. Elle n'avait aucune raison de faciliter les recherches de quelqu'un qui naîtrait plus d'un siècle après.

Ses parents n'avaient pas signé leur mariage de 1829. Entre les deux actes, une génération a passé. La fille fait un geste que le dossier ne montre pas chez eux. Il ne raconte pas l'apprentissage, mais il en conserve un résultat. Deux ans après le mariage naît Louise, la future épouse d'Abel. Avant ses estampes, notre chemin passe donc par une brodeuse qui écrit son nom.

Louise Chesneau, fille de Pauline, nous a ramenés à ce mariage. En remontant encore par les Priour et les Lavocat, nous rejoindrons la Bretagne du XVIII^e siècle. Une autre route bretonne nous attend maintenant, du côté de Marguerite Toulelan.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Des Rolland aux Toulelan

La branche bretonne que nous remontons vers les Du Guesclin passe au XIXe siècle par les Toulelan. Entre-temps, les Quenecan sont devenus Rolland par les mariages ; les Rolland ont rejoint les Le Bihan. La continuité tient à ces unions, souvent portées par les femmes dont le nom disparaît à la génération suivante.

Marguerite Lolieric et Pierre Toulelan se situent dans ce parcours. Puis viennent Yves et Yves Marie Toulelan. Les prénoms reviennent, les formes du nom varient, mais chaque foyer conserve sa place dans les trente années de recherches qui ont permis de les relier.

La suite conduit à Marguerite Toulelan, née à Montesson en 1902. Elle épouse Lucien Huchet. Leur fille Yvonne, née à Chatou en 1926, est ma grand-mère paternelle. Voilà pourquoi un chapitre sur les Du Guesclin appartient au côté Huchet de mon histoire : le passage se fait par la mère d'Yvonne, et non par son père.

Je trouve ce déplacement plus intéressant qu'une simple survivance de nom. Un rameau de noblesse bretonne finit par rejoindre les vies ordinaires des générations récentes. Le lecteur qui cherche seulement des châteaux risque de manquer l'essentiel : la famille ne s'est pas arrêtée quand elle a cessé d'en porter les noms.

Les migrations ont changé son paysage. La Bretagne rejoint les communes de la Seine ; les unions composent un autre entourage. Lorsque Yvonne naît, plusieurs siècles de cette histoire sont devenus invisibles dans son seul nom de Huchet.

Le chemin de Marguerite

Dans cette remontée, Marguerite Toulelan est un passage essentiel. Elle est la mère d'Yvonne Huchet, ma grand-mère. Lorsque j'ouvre la branche bretonne, je quitte donc les ascendants de Lucien pour suivre ceux de son épouse. Ce changement doit rester visible, sinon les Du Guesclin sembleraient surgir d'un moulin beauceron.

Marguerite est née à Montesson en 1902. Avant elle se trouvent Yves Marie et Yves Toulelan, puis le foyer de Pierre Toulelan et de Marguerite Lolieric. La suite remonte vers François Le Bihan et Marguerite Rolland. Jan Rolland nous attendra au XVIIe siècle ; les Quenecan seront ensuite la porte du Moyen Âge.

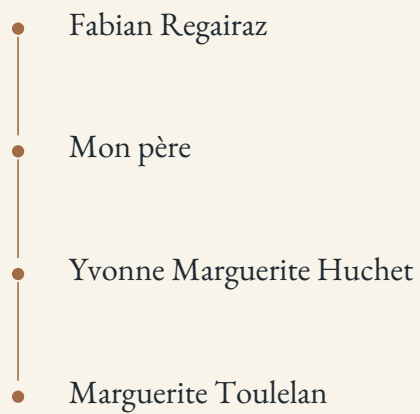
Il y a quelque chose de trompeur dans la vitesse avec laquelle on peut prononcer ces noms. Il suffit de quelques secondes pour parcourir ce qui a demandé plusieurs vies et trente ans de recherches. Le schéma garde les étapes ; le récit essaie de leur rendre une durée.

Je ne demanderai pas à chacun d'avoir laissé un exploit. Certains ont surtout conservé la continuité par un mariage et un enfant. Leur place n'en est pas accessoire : la parenté spectaculaire passe par eux. Le connétable possède ses historiens. Marguerite Toulelan, elle, avait besoin que je commence par ma grand-mère pour arriver jusqu'à lui.

Nous retrouverons plus loin les Rolland, puis les Quenecan et Marie du Guesclin. Le chemin est posé. Nous restons encore au XIXe siècle pour reprendre, du côté maternel, la branche qui conduit des Mignon aux Bertin.

Par la mère d'Yvonne

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

L'armurier et l'instituteur

En 1810, à Eyliac, Françoise de Langlade épouse Bernard Puytorac. Elle est la petite-fille de Marie de Bertin. Lui est armurier. Le cousin ministre est mort depuis dix-huit ans ; la famille entre dans un autre siècle avec un métier qui oblige à regarder de près ce que font les mains.

La suite passe par leur fille Marguerite Émilie. Elle épouse Sicaire Mignon, instituteur. Puis vient François Adrien, qui sera le père d'Abel. Le passage des Bertin aux Mignon tient dans ces personnes, pas dans une ressemblance de noms ni dans l'impression que le milieu pourrait convenir.

Armurier, instituteur, graveur : la série invite à écrire une histoire de transmission. Mais je ne sais pas si Abel a jamais pensé au métier de son arrière-grand-père. Ce qui se transmet avec certitude ici, c'est une place dans la famille. Les talents ont le droit d'arriver autrement.

Eyliac reste le repère du commencement. Le château que l'on y photographie appartient au paysage du bourg ; il n'est pas un acte de propriété. J'aime assez les belles maisons pour ne pas avoir besoin de me les attribuer toutes. Les murs donnent le lieu, les registres donnent les personnes.

L'armurier entre à Eyliac

Françoise de Langlade épouse Bernard Puytorac à Eyliac en 1810. Bernard est armurier. Le métier retient l'attention au milieu des noms composés et des désignations de terres : voici quelqu'un dont le travail concerne des objets qu'il faut fabriquer, ajuster ou entretenir.

Le mariage ne dit pas qu'une famille aurait perdu sa fortune en s'unissant à un artisan. Il ne dit pas non plus que Bernard aurait apporté la sienne. Ces scénarios demanderaient un contrat, des biens, des comptes. Le couple possède déjà assez d'intérêt sans qu'on lui attribue une ascension ou une chute au vu de deux qualifications.

La mère de Françoise est Marguerite Girard de Langlade ; sa grand-mère, Marie de Bertin. En remontant depuis Abel Mignon, nous passons ainsi de la gravure à la pâtisserie, de l'enseignement à l'armurerie, puis à cette parenté du Périgord. Les professions donnent une diversité de gestes ; les femmes gardent le chemin continu.

Eyliac possède un château dont la photographie situe le bourg. J'aime le regarder, mais je n'y distribue pas les chambres de la famille. Une vue d'architecture n'est pas un inventaire de succession. Le notaire me rend ici un service assez peu romanesque : il m'empêche de meubler ce que je n'ai pas encore acquis.

Sicaire et Marguerite Émilie

En 1832, Marguerite Émilie Puytorac épouse Sicaire Mignon. Il est instituteur. Leur fils François Adrien sera le père d'Abel. Le prénom Sicaire suffit à distinguer ce ménage au milieu des Joseph, des Marie et des Marguerite qui se répondent dans le dossier.

Je garde les époux ensemble pour que l'on comprenne le passage. Marguerite Émilie est la fille de Françoise de Langlade et de Bernard Puytorac. Sicaire n'est pas une génération intercalée entre elle et François Adrien : il est son mari, le père de l'enfant. Un mauvais dessin ferait perdre en une ligne ce que les actes ont établi avec précision.

En remontant encore, nous retrouvons l'union de Marguerite Girard de Langlade et de Gratien, en 1775. Le patronyme se répète ; les deux familles ne doivent pas pour autant devenir une seule personne. Marie de Bertin, mère de Marguerite, meurt à Eyliac en 1792.

Le siècle a changé plusieurs fois de régime pendant que ces générations se succédaient. Leur filiation permet de suivre les maisons ; elle ne permet pas de distribuer des opinions politiques à leurs habitants. Je peux rencontrer un instituteur, un armurier et la petite-fille d'une Bertin sans leur faire tenir une réunion dont personne n'a conservé le souvenir.

À rebours, Abel nous conduit donc aux Mignon, aux Puytorac, puis aux Langlade et à Marie de Bertin. Le ministre apparaît dans ce voisinage familial. Nous allons le rencontrer dans son siècle, après avoir franchi les dernières années du XVIIIe.

Revenir à Eyliac



Château d'Eyliac, entrée est. Père Igor, CC BY-SA 3.0. Reproduction du manuscrit, p. 170. Vue de contexte du bourg ; aucune propriété familiale n'est attribuée par cette seule photographie.

04

Le siècle des papiers

1795-1723

Les filiations nous conduisent aux familles de l'Ancien Régime : Épicaris, les Bertin, les Bessin, les Testaud et les foyers de Cetara.

Épicaris, deux mariages

Épicaris Ciceron naît à Toulon en 1795. Le prénom complet, Marguerite Catherine Épicaris, tient à peine dans certaines cases. La Révolution a changé le calendrier ; la famille demeure dans le monde des métiers de la Marine.

Son père est donné comme canonnier et grand invalide. Une qualification de service, pas le récit d'une blessure. Autour de lui, les actes font apparaître charpentiers, voiliers, peintres-vitriers et employés. Le port n'est pas seulement ce que l'on contemple depuis le quai. C'est aussi un ensemble de travaux.

Épicaris épouse Louis Joseph Auguste Bounaud, porte-consigne, en 1818. Il meurt en 1820. L'année suivante, elle se remarie avec Jules François César Gros. Rosalie Alexandrine, leur fille, naît en 1822. L'arbre qui nous intéresse passe par cette seconde union. La première n'en devient pas une erreur à supprimer de sa vie.

En 1843, Rosalie épouse Jean Baptiste André Michel, magasinier à la direction d'artillerie. Leur fille Célestine conduira cette branche jusqu'à François Regairaz. Trois femmes donnent à la filiation sa continuité : Épicaris, Rosalie, Célestine. Trois vies, et des hommes dont les professions ramènent sans cesse à la Marine.

Le dossier garde aussi un frère mort à dix-huit ans, apprenti voilier. Le mot apprenti me retient. Il indique un métier commencé, une compétence que l'on était encore en train d'acquérir. Rien ne nous dit la cause de sa mort. Son âge suffit à faire comprendre ce qui s'interrompt.

Un premier mari

Épicaris épouse Louis Joseph Auguste Bounaud le 21 octobre 1818. Il est porte-consigne. Moins de deux ans plus tard, le 4 juin 1820, il meurt. C'est un bref mariage dans la notice ; ce n'est pas une parenthèse dans la vie de celle qui devient veuve.

En octobre 1821, elle épouse Jules François César Gros. Rosalie Alexandrine naît l'année suivante. Notre filiation descend de cette seconde union. Voilà précisément pourquoi il faut prendre le temps de nommer la première : le chercheur a tendance à traverser rapidement les mariages qui ne produisent pas sa propre branche.

Épicaris avait déjà une famille, une maison, des attentes avant que commence le chemin qui nous concerne. Son nom complet, Marguerite Catherine Épicaris Ciceron, contient à lui seul plus de caractère que bien des portraits imaginaires. La date de naissance, le 14 ventôse an III, ajoute un calendrier révolutionnaire à ce prénom antique.

Je conserve les deux formes de la date, avec le 4 mars 1795. La conversion aide le lecteur ; le calendrier original garde l'époque du document. Il donne à l'acte une couleur historique sans exiger que nous inventions les convictions de ses parents. Choisir un prénom et déclarer une naissance ne constituent pas un programme politique entier.

L'apprenti voilier

Joseph Alexandre Ciceron, frère d'Épicaris, meurt en 1823, quelques jours après ses dix-huit ans. Il était apprenti voilier. Dans une branche pleine de qualifications professionnelles, celle-ci s'arrête avant d'être devenue un métier accompli.

Le mot apprenti est peut-être ce qui me touche le plus. Il contient un avenir : on travaille à savoir faire, on se prépare à une place. La date de décès coupe cette préparation. Je n'en connais pas la cause. La brièveté de sa vie suffit ; lui donner un accident en mer rendrait seulement le récit plus faux.

Autour d'Épicaris, les professions dessinent l'arsenal autrement que depuis une rade. Son père est canonnier et grand invalide ; sa sœur Catherine Rose épouse un peintre-vitrier nommé Clavel. Rosalie, sa fille, épousera en 1843 Jean Baptiste André Michel, magasinier à la direction d'artillerie. Les magasins, les voiles, les comptes, la peinture et les charpentes ont chacun besoin de personnes.

Célestine, fille de Rosalie, réunira cette histoire avec celle de François Regairaz. Le mariage de Toulon que nous avons lu plus tôt prend ainsi de l'épaisseur. La mariée ne représente pas simplement une origine provençale. Derrière elle se trouvent une veuve remariée, un apprenti mort jeune, plusieurs métiers et des familles déjà installées dans la vie du port.

Rosalie, puis Célestine Michel nous ont ramenés à Épicaris. Derrière elle commencent les générations de la Marine. Nous poursuivons la remontée et changeons de branche : Claudine Boisson nous attend à Chambéry.

Le port avant Célestine



Claude-Joseph Vernet, Le Port neuf ou l'Arsenal de Toulon, 1755. Louvre, INV 8296, dépôt au musée national de la Marine. Œuvre du domaine public ; reproduction du corpus fourni. Image de contexte, sans ancêtre identifié dans la scène.

Claudine laisse deux traces

Le 10 août 1779, à Saint-Léger de Chambéry, Claudine Boisson épouse Antoine Jolens. Le relevé du mariage écrit Boysson, nomme son père Henry et la dit native de Servolex. Elle habite la paroisse depuis environ six ans. La mère n'est pas nommée.

Six ans : le renseignement semble secondaire. Il empêche pourtant Claudine de surgir au seul jour de ses noces. Elle avait déjà une vie dans ce quartier. Nous n'en connaissons pas l'adresse, mais nous savons qu'elle ne vient pas d'arriver.

Sa fille Péronne, dite aussi Pernette, naît à Thoiry en 1783. Elle épouse Vital Bouvard. Leur fille Claudine sera la mère de Sophie Monod ; Sophie, celle de François Regairaz. L'arbre nous fait ainsi descendre de cinq femmes en quelques lignes. Chacune a pourtant vécu le temps entier de sa propre vie.

Le dossier de Claudine contient aussi une déclaration de succession de 1807. Elle rappelle une évidence utile : une personne peut disparaître d'un registre et réapparaître dans un autre, parce qu'il reste des biens ou des droits à déclarer. Les morts ne sont pas toujours rangés là où nous les cherchons.

Au-dessus d'elle, des ascendances sont proposées dans l'export. La simple proximité de Boisson et Boysson ne les prouve pas ; elle ne relie pas davantage cette Savoyarde aux juristes provençaux du même nom. Je laisse ces prolongements à l'annexe de recherche.

Six années avant le mariage

Le mariage de Claudine a lieu à Saint-Léger de Chambéry en août 1779. L'acte la dit native de Servolex et habitante de la paroisse depuis environ six ans. Cette durée ne raconte pas le voyage, mais elle empêche de la faire apparaître à Chambéry le matin de ses noces.

Vers 1773, elle est donc déjà présente dans ce monde paroissial. Antoine Jolens entre dans son histoire comme époux ; il n'en est pas le commencement. Le rédacteur écrit Boysson et nomme Henry comme père. La mère n'apparaît pas dans cette mention. Le dossier de recherche a sa logique propre ; le livre peut s'arrêter sur les renseignements qui font voir la jeune femme à ce moment-là.

En 1783 naît Pernette, dite Péronne, à Thoiry. Elle épouse Vital Bouvard aux Déserts le 4 mai 1804. Dix jours plus tard, Antoine meurt. Quelques mois auparavant, Jacqueline, une autre fille, était morte vers quinze ans.

Le printemps d'un mariage et les deuils se touchent. Je ne connais pas la manière dont la famille les a vécus, mais je peux conserver leur proximité. Elle suffit à retirer à cette succession d'actes l'apparence tranquille que donne une colonne bien alignée. Les événements n'attendaient pas que le foyer ait terminé de s'occuper du précédent.

Six francs de revenu

En 1807, Vital Bouvard déclare la succession de son beau-père. Il y est question de bois et de broussailles, évalués par un revenu annuel de six francs. Aucun meuble n'est déclaré. Antoine habitait avec Josette Bail, avec laquelle il était dit associé.

Le vocabulaire ramène immédiatement le dossier à une échelle matérielle. Des broussailles ont moins d'apparat qu'un domaine ; elles ont néanmoins leur place dans une déclaration. Le document doit dire ce qui compte pour son objet, pas ce qui embellira la descendance.

Claudine n'y apparaît pas. Ce silence m'avait arrêté. Il ne suffit pas à raconter un abandon, une séparation ou une mort. Une déclaration de succession ne voit pas tout le foyer de la même manière ; elle sélectionne les renseignements nécessaires à l'opération.

Je retrouve Claudine autrement, par sa fille Péronne, puis par Claudine Bouvard et Sophie Monod. Les noms passent d'une femme à l'autre avant de rejoindre François Regairaz. L'acte de 1779 et la déclaration de 1807 ne donnent pas un portrait complet. Ils conservent deux moments d'un entourage : la femme installée à Chambéry, le père mort aux Déserts, le gendre venu déclarer. Ce sont de petites prises, mais elles tiennent à des personnes. Je préfère leur précision à une vie inventée pour remplir les intervalles.

Claudine rejoint ma famille par Perronne Jolens, Claudine Bouvard et Sophie Monod. Nous avons déjà rencontré Sophie. C'est ainsi que l'acte de Chambéry rejoint l'enfance de François, puis mon propre nom.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Marie arrive du Limousin

Marie Galliot vient de Saint-Pierre-de-Fursac, dans la Creuse actuelle. L'export la fait naître vers 1773. Plus tard, nous la retrouvons auprès de Jean Chesneau, dans une famille dont les lieux se déplacent vers la Sarthe et l'Eure-et-Loir.

Leur fils Jacques naît en 1801 aux Coudères, à Berfay. Jean est bordager, puis journalier. Il meurt à l'hospice de La Ferté-Villeneuil en 1817 ; Marie y meurt vingt ans plus tard. Jacques mourra lui aussi à l'hôpital, en 1844. Ces mentions ne constituent pas un diagnostic de misère pour toute une lignée. Elles donnent néanmoins à ces vies un cadre moins flatteur que les façades de châteaux que les arbres aiment montrer.

La migration de Marie mérite d'être racontée, même si nous n'avons ni son billet de voyage ni la raison du départ. Entre Fursac et Berfay, il y a un déplacement réel dans les lieux que lui attribuent les notices. Elle n'a pas toujours été là où nous la rencontrons comme mère.

Ses parents sont Jean dit Bargeaus Gouyou et Françoise Penot. Les recherches relient ces formes du nom à celles de Galliot et Gayot rencontrées dans la branche. Les variantes ont accompagné la famille ; elles demandent de garder les conjoints et les lieux auprès des noms pour reconnaître les personnes.

En aval, le chemin conduit de Marie à Jacques Chesneau, puis à Madeleine Sophie Chesneau et Marie Emerance Dumazinelle, la mère de Charles Désiré Huchet. Lucien, puis Yvonne, nous ramènent à mon côté paternel.

Gouyou, Gayot, Galliot

Le père de Marie apparaît dans les recherches comme Jean dit Bargeaus Gouyou. Le nom ne ressemble plus tout à fait à Galliot ; il n'a pourtant pas changé de famille par caprice du lecteur. Les variantes, les surnoms, les conjoints et les lieux permettent de le suivre jusqu'à Françoise Penot et à leur fille.

Les graphies anciennes ne fonctionnent pas comme notre habitude d'un nom fixé une fois pour toutes. Un rédacteur entend, écrit, reprend une forme déjà utilisée. Le surnom peut identifier mieux que le patronyme. Pour nous, il devient parfois la pièce qui permet de retrouver le même homme derrière deux écritures.

Marie part du pays de Fursac. En 1801, son fils Jacques Chesneau naît aux Coudères, à Berfay. Une femme originaire du Limousin a ainsi rejoint une autre région et un autre foyer. La date du déplacement nous échappe ; le changement de lieux, lui, reste lisible.

Jean Chesneau meurt à l'hospice de La Ferté-Villeneuve en 1817, Marie en 1837. Leur fils mourra à l'hôpital en 1844. Ces fins de vie donnent à la branche un ton bien différent des portraits ministériels. Elles appartiennent pourtant au même livre. Par Madeleine Sophie Chesneau et Marie Emerance Dumazinelle, cette histoire rejoint les Huchet, puis Yvonne. Le chemin vers ma grand-mère possède aussi ces adresses-là.

Cette route passe par les Chesneau et les Dumazinelle avant de rejoindre les Huchet. Nous avançons désormais vers les années 1760, mais du côté des Mignon : le cousin de Marie de Bertin reçoit des nouvelles de Chine.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Ce qui arrivait de Pékin

Un ministre reçoit des requêtes. Bertin reçoit aussi des graines, des minéraux, des livres, des peintures, des instruments. Les envois venus de Chine ont quelque chose d'un cabinet de travail qui grandirait au rythme des traversées.

La correspondance se développe à partir de 1764 avec la mission française de Pékin. Deux jeunes Chinois passés par la France, Ko et Yang, ont joué un rôle dans son ouverture. Les missionnaires prennent ensuite le relais. Les échanges portent sur des connaissances que Bertin voudrait rendre utiles aux manufactures et à l'agriculture.

La porcelaine l'intéresse particulièrement. Derrière l'objet élégant, il cherche la matière et le procédé. Le kaolin devient ainsi une question administrative autant qu'une curiosité. C'est une manière de regarder un vase qui me plaît : assez longtemps pour finir par demander de quoi il est fait.

Les collections de la Bibliothèque nationale conservent des traces de ces échanges. Elles permettent de quitter le portrait du ministre pour rencontrer ses intérêts. La Chine n'est plus un mot placé dans sa biographie ; elle devient du papier, de l'encre, des couleurs et des choses que l'on essaie de comprendre.

Ce cousinage apporte donc au livre autre chose qu'une place à la cour. Il ouvre une fenêtre sur la circulation des savoirs. Dans les mêmes années, d'autres membres de la famille transmettent une maison, apprennent un métier ou font instruire un enfant. Les échelles diffèrent ; le désir de préparer la suite se retrouve parfois.

Attendre une réponse de Pékin

Pour Henri-Léonard Bertin, correspondre avec Pékin signifie accepter que la question et la réponse vivent longtemps séparées. Les échanges passent par des personnes, des navires, des relais et des objets qui doivent arriver en état d'être regardés. La curiosité a alors besoin d'une organisation matérielle.

Les missionnaires français, parmi lesquels Joseph-Marie Amiot, décrivent, traduisent, font parvenir des livres et des images. Bertin ne s'intéresse pas seulement à une Chine que l'on pourrait disposer joliment dans une pièce. Il veut connaître des pratiques, des ressources, des techniques. Le dossier conservé par la BnF permet de suivre cette circulation entre l'administration, les savoirs et les collections.

La différence des questions me plaît. Un ministre peut être occupé par les finances du royaume et chercher aussi comment une autre société produit, classe ou fabrique. Les deux curiosités ne vivent pas dans des compartiments parfaitement étanches. Il faut parfois regarder loin pour imaginer ce qui pourrait servir près de soi.

Je garde cependant Marie, sa cousine, à sa propre place. Nous savons par qui le ministre entre dans la parenté. Nous ne savons pas quels livres ou quelles caisses elle aurait vus. Le cousinage nous donne un chemin vers lui ; il ne lui emprunte pas rétrospectivement toute sa bibliothèque.

La Chine à Chatou

Bertin fait aménager un domaine à Chatou. Un dessin conservé à la BnF présente le couronnement d'un pavillon chinois destiné à ce projet. Après les lettres et les objets, voici une architecture qui traduit, en France, le goût pour un monde lointain.

Le dessin est plus précis que le mot exotisme. Quelqu'un a pensé des formes, préparé un décor, adapté un vocabulaire visuel. Le résultat appartient à son commanditaire et à son époque. Il raconte la Chine telle qu'on la reçoit et qu'on la compose, pas un territoire transporté intact au bord de la Seine.

Chatou revient plus tard dans une autre branche de mon histoire. Yvonne Huchet y naît en 1926 ; mon père en 1947. La rencontre du nom de lieu est frappante après les pages consacrées au ministre. Elle ne crée pas un lien supplémentaire. Les deux chemins possèdent déjà les leurs.

J'aime pourtant ces retours géographiques. Une ville n'est plus seulement le point où une naissance a été déclarée. Elle contient plusieurs temps de la recherche : un domaine du XVIIIe siècle, ma grand-mère au XXe, mon père ensuite. Les personnes n'avaient pas rendez-vous. Le livre peut les rapprocher sans prétendre que le hasard a travaillé pour nous.

Avant cette correspondance, il y a l'arrivée de Bertin au gouvernement. Nous reculons de quelques années, jusqu'en 1759, pour retrouver le ministre devant une tout autre question : les finances du royaume.

Ce qui voyageait dans les caisses

Des livres et des dessins

Lire et comparer les connaissances.

Des graines et des minéraux

Étudier les matières et les cultures.

Des outils et des instruments

Comprendre les procédés, et leur usage.

Le cousin entre au gouvernement

En 1759, Henri-Léonard Bertin devient contrôleur général des finances. La guerre de Sept Ans dure depuis trois ans et les comptes du royaume vont mal. Il arrive au gouvernement au moment où l'on aurait sans doute préféré lui confier une collection de médailles.

Le portrait d'apparat ne montre pas cette difficulté. Le visage, l'étoffe, la pose appartiennent à une autre fonction du pouvoir : donner l'impression que quelqu'un tient la situation. Il est intéressant de regarder cette image en se souvenant des comptes.

Bertin bénéficie de l'appui de Madame de Pompadour. Il quitte le contrôle général en décembre 1763, après la paix, puis devient secrétaire d'État. Ses attributions le placent au contact de l'agriculture, des manufactures, des mines, de la navigation et des échanges. Le cousin de Marie se trouve à un endroit où les questions pratiques entrent dans les affaires du royaume.

Je le rencontre par une parenté, mais je m'intéresse à lui pour cette curiosité d'administrateur. Comment produit-on ? Comment transporte-t-on ? Que peut-on apprendre ailleurs ? Ces questions ont moins d'éclat qu'une victoire militaire. Elles donnent pourtant une autre mesure de l'ambition d'un siècle.

Marie, de son côté, vit dans le Périgord. Sa fille Marguerite est née la même année que l'entrée du cousin aux finances. Il serait facile de placer une lettre entre eux, de leur faire commenter ensemble les événements. Nous n'en avons pas besoin. La parenté existe sans que le récit invente une intimité.

Le portrait n'a pas de déficit

Alexander Roslin peint Bertin en 1768. Le portrait dispose les étoffes, la pose et les signes de distinction avec une assurance que les finances publiques auraient eu tort d'envier. On peut regarder longtemps un ministre d'Ancien Régime sans y voir la moindre colonne de dépenses.

Bertin a pourtant été contrôleur général des finances à partir de 1759, pendant la guerre de Sept Ans. La notice de la BnF rappelle les difficultés de cette charge. Le pouvoir d'un homme et les moyens dont il dispose ne sont pas toujours à la même hauteur. Un titre peut donner beaucoup de responsabilités sans livrer la solution avec les lettres de nomination.

Le portrait garde une autre tâche : représenter. Il ne faut pas lui demander de montrer la fatigue d'une journée ni le détail d'un arbitrage. Roslin construit une présence qui doit durer. Le tissu, le visage, la lumière et la tenue participent de cette entreprise.

Je reproduis l'image parce qu'elle permet de rencontrer un personnage de notre parenté dans la manière dont son temps a voulu le rendre visible. Elle ne remplace pas son histoire. La belle assurance de la peinture devient même plus intéressante lorsqu'on sait que l'homme a dû s'occuper de questions que la soie ne réglait pas.

Une carrière, puis notre chemin

Après les finances, Bertin demeure au service du gouvernement comme secrétaire d'État. Ses activités administratives et ses échanges savants lui donnent une place qui dépasse la seule image d'un homme chargé de trouver de l'argent. Le dossier chinois nous en a montré une part.

La famille ne reçoit pas pour autant une part de sa charge. Le cousinage appartient à l'histoire des personnes ; les fonctions appartiennent à sa carrière. Je trouve utile de garder les deux sur la même page. Cela permet d'éprouver le plaisir de la découverte sans transformer une nomination royale en qualité héréditaire.

Notre route est celle de Marie de Bertin. De Marie viennent Marguerite, Françoise, Marguerite Émilie, puis François Adrien et Abel Mignon. Le ministre attire le regard ; les femmes permettent de revenir jusqu'à nous. Elles ne deviennent pas ses figurantes parce qu'il a été portraituré par Roslin.

En remontant vers le début du siècle, nous retrouverons Marie à Périgueux. Avant cela, d'autres papiers des années 1750 nous attendent : un inventaire chez les Bessin, un testament pour Julie Testaud, une déclaration fiscale à Cetara. Le royaume possède des ministres ; les maisons ont des enfants à nourrir, des legs à préparer et des bateaux à partager. Les deux échelles se regardent fort bien.

Marie de Bertin est notre point d'entrée dans cette parenté. Nous la retrouverons au terme de cette période, à Périgueux. Auparavant, deux actes des années 1750 nous ramènent vers d'autres foyers : les Bessin et les Testaud.

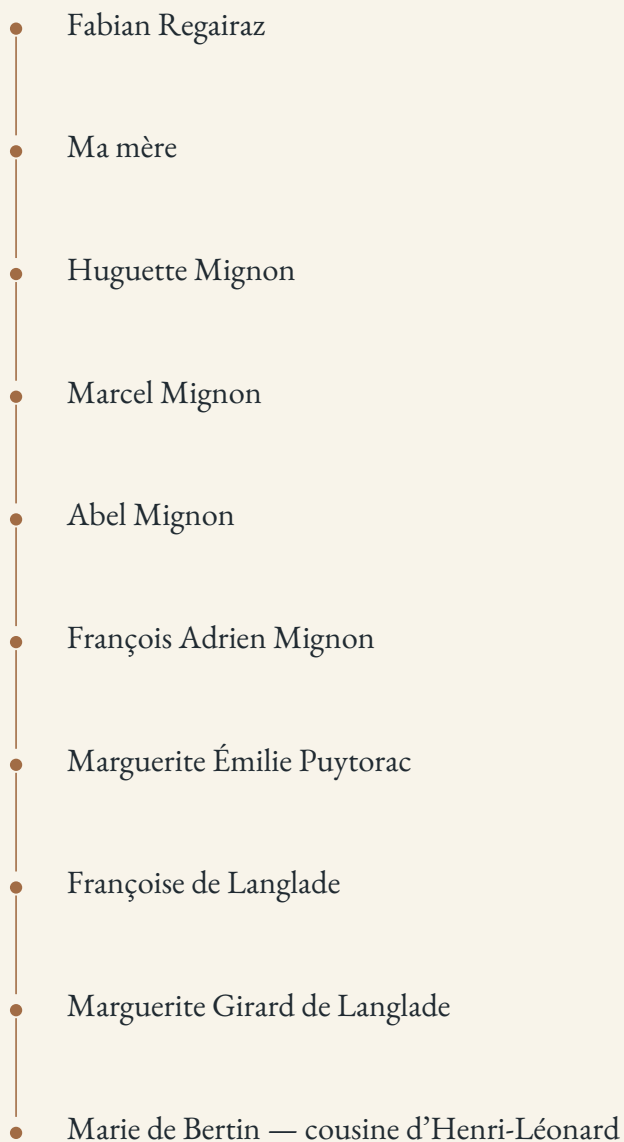
Henri-Léonard Bertin



Alexander Roslin, Henri-Léonard Bertin, 1768. Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon. Œuvre du domaine public ; reproduction Wikimedia Commons. Cousin de Marie de Bertin dans la parenté établie par l'auteur.

De moi à Marie de Bertin

Marie est une ascendante directe ; le ministre est un parent collatéral.



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

L'enfant et les cinq chaises

Au milieu du XVIII^e siècle, une autre famille de Gabrielle Cadet vit dans le monde des Gobelins. Jean Charles Bessin est compagnon tapissier et pensionnaire du roi. Sa fille Madeleine Reine est née en juillet 1755. Deux ans plus tard, sa mère Reine Marguerite Gagneux meurt.

L'inventaire du 20 août 1757, connu par le relevé familial, compte cinq chaises de paille, une table de sapin, une petite pendule, du cuivre et des textiles. Il relève aussi des livres de dévotion, une carte, des estampes et neuf portraits. Les neuf personnes représentées ne sont pas nommées.

C'est une maison où l'on vit parmi des images. Ceux qui travaillent à de grandes tapisseries n'habitent pas nécessairement les intérieurs qu'elles représentent. Ici, la paille et le sapin donnent une échelle plus exacte que le seul mot royal.

La petite fille a deux ans. En janvier 1758, le remariage de son père oblige à organiser sa place dans un nouveau ménage. Le contrat rapporté prévoit nourriture, entretien et éducation jusqu'à seize ans. Ce sont des mots ordinaires. Ils désignent tout de même quatorze années de vie à venir.

Je regarde ces deux documents ensemble. Le premier décrit ce qui reste après une mort. Le second prépare ce qui doit continuer. Au milieu se trouve Madeleine Reine, qui ne sait probablement rien des formules employées pour la protéger.

Elle épouse Jacques Louis Lefèvre, meunier, en 1778. La suite passe par Reine Élisabeth Lefèvre, Adélaïde Cambray, Henri René Cadet et Gabrielle. Les Gobelins ne sont donc pas un détour décoratif dans l'histoire des Vargues. Une enfant de cette maison devient l'ancêtre par laquelle elle nous arrive.

Neuf portraits sur les murs

L'inventaire nomme neuf portraits. Il ne dit pas qui ils représentent. Cette lacune a quelque chose d'irritant : les images étaient là, sous les yeux de celui qui dressait la liste, et les visages nous échappent.

Je pourrais accrocher les grands-parents, quelques enfants, un protecteur. Ce serait meubler à mon goût une maison qui ne m'a rien demandé. Les neuf portraits restent donc anonymes. Leur présence est déjà un renseignement : les Bessin vivent parmi des images, alors qu'ils travaillent eux-mêmes à en fabriquer par la tapisserie.

Une carte et des estampes accompagnent les portraits. Une vingtaine de livres de dévotion figurent aussi dans le relevé. Je ne sais pas qui les lisait, ni si tous avaient été ouverts. Il serait imprudent d'appliquer à une bibliothèque ancienne un principe auquel la mienne résisterait difficilement : posséder un livre ne garantit pas qu'on l'ait terminé.

La table est en sapin, les cinq chaises sont de paille. Le mot pensionnaire du roi, attaché au père, pourrait conduire à imaginer un intérieur beaucoup plus fastueux. Les matériaux remettent les proportions en place. On peut travailler pour une institution prestigieuse sans habiter les palais auxquels son travail est destiné. Cette maison a son confort, ses usages et ses modesties. L'inventaire nous laisse les approcher à hauteur de chaise.

Quatorze années à prévoir

Madeleine Reine a deux ans lorsque sa mère meurt. Le remariage de son père se prépare en janvier 1758. Le contrat prévoit sa nourriture, son entretien et son éducation jusqu'à seize ans. Quatorze années de vie future entrent ainsi dans quelques dispositions.

Le notaire ne connaît pas l'enfant qu'elle deviendra. Il peut néanmoins organiser qui supportera les charges nécessaires. Une nouvelle communauté se forme ; les intérêts de la petite fille ne doivent pas se perdre dans le changement de ménage. Le document essaie de donner à son avenir une place matérielle.

Autour des Bessin, d'autres pièces font apparaître des hommes du milieu artistique, tels Michel Audran ou Antoine Boizot. Témoins, relations, intervenants : chacun possède sa qualité. Leur présence dit un entourage professionnel, sans qu'il soit nécessaire de les ajouter à l'ascendance.

Madeleine Reine épouse en 1778 Jacques Louis Lefèvre, meunier. La petite fille de l'inventaire sort enfin du seul récit de son deuil. Elle aura une fille, Reine Élisabeth, par laquelle viennent Adélaïde Cambray, Henri René Cadet et Gabrielle. Les chaises de paille nous rejoignent donc à travers une femme qui a grandi. J'aime que le contrat nous permette de la voir d'abord comme une enfant dont les adultes devaient prendre soin.

Reine Élisabeth, Adélaïde Cambray, Henri René Cadet et Gabrielle ramènent ce foyer jusqu'à Bernard Vargues, mon grand-père. Nous quittons les cinq chaises pour un autre document domestique : le testament qui nomme Julie Testaud.

Dans la maison des Bessin

Cinq chaises de paille

Une table de sapin et une petite pendule.

Neuf portraits

Une carte et des estampes ; les visages ne sont pas identifiés.

Jusqu'à seize ans

Nourriture, entretien et éducation prévus pour l'enfant.

Julie, nommée sœur

Revenons maintenant au côté d'Anne Doux, la mère d'Abel. La branche est charentaise. Julie Testaud apparaît dans les dernières volontés d'un Jean Testaud en 1754. Le relevé dit qu'il lui destine cinq cents livres et la nomme sa sœur.

Le montant attire l'œil ; le lien fait travailler le document. Un prénom et un nom peuvent réunir par erreur des homonymes. Le mot sœur énonce une relation. Il ne dispense pas d'identifier l'auteur du testament : le père de Julie, également Jean, est donné mort en 1746. Ce mort-là n'a pas fait un testament huit ans plus tard.

La ligne de l'export passe de Julie à Jean Pierre Mossion, puis à Marie Mossion, Jeanne Rabier, Catherine Rabier et Anne Doux. Dans l'ancien texte, une Jeanne Mossion d'un dossier voisin venait parfois brouiller la lecture. Je conserve la Marie de cette chaîne et laisse les deux personnes distinctes.

Cinq cents livres ne se convertissent pas proprement en une somme d'aujourd'hui. Il faudrait connaître les prix, les revenus, les autres biens et les dettes pour mesurer ce legs dans la vie de Julie. Le chiffre, lui, nous dit qu'une volonté lui réserve quelque chose.

Autour de ces familles apparaissent greffiers, notaires, marchands et juges. Les titres de fonction intéressent le chercheur parce qu'ils conduisent à d'autres séries d'archives. Ils ne donnent pas automatiquement la fortune ou les convictions religieuses de chaque personne.

Le mot sœur

Dans le testament de Jean Testaud, Julie est sa sœur. La somme compte ; le mot compte davantage pour celui qui essaie de retrouver la famille. Il ne rapproche pas deux noms par ressemblance. Il formule une relation.

Jean lui destine cinq cents livres en 1754, devant Robin, notaire à Étriac. Je conserve la monnaie telle qu'elle est écrite. Un équivalent en euros, sans les biens, les revenus et les dettes du testateur, donnerait une assurance trompeuse. Les cinq cents livres sont un geste dont nous connaissons la forme, pas une fortune dont nous aurions mesuré toutes les proportions.

Julie est donnée mariée à Pierre Mossion en 1726. Le testament intervient près de trente ans plus tard. Il éclaire ce que l'acte de mariage ne raconte pas de la même manière : l'appartenance à une fratrie et la place choisie pour elle dans les dernières volontés de son frère.

Je ne sais pas à quelle fréquence ils se voyaient. Le document ne conserve ni une conversation ni un souvenir commun. Il garde une décision adressée à quelqu'un. C'est une forme de présence assez forte pour traverser les siècles sans que nous lui ajoutions une embrassade. Jean a pris soin de la nommer. Notre travail commence par ne pas lire trop vite.

Les papiers changent de porte

Dans cette branche apparaissent des marchands, des greffiers, des notaires et des gens de justice. Certaines familles se retrouvent aussi dans des registres protestants. Le dossier ne passe donc pas toujours par la même série d'archives. Une personne peut sembler absente simplement parce qu'on continue à frapper à la mauvaise porte.

Les patronymes eux-mêmes changent de forme. Testaud et Testault se rencontrent ; l'export a conservé d'autres lectures. Les conjoints, les fonctions et les lieux aident à garder la même personne lorsque les lettres hésitent. Il faut parfois davantage de patience pour suivre une sœur que pour retrouver un ministre.

Je remonte ici depuis Anne Doux, la mère d'Abel Mignon, par les Rabier et les Mossion. Julie conduit à Barbe Béliard de Beaupré, puis à cette famille dont un collatéral apparaît dans le dossier Ravailac. Le testament de 1754 se trouve donc sur la route qui nous mènera à 1610.

C'est une bonne raison de lui laisser toute sa place. Si l'on passe trop vite sur Julie pour atteindre le régicide, on perd le chemin qui rend la rencontre intéressante. Le nom célèbre attendra. Pour le moment, il y a un frère, une sœur et cinq cents livres qu'il a voulu lui laisser.

Julie nous conduit vers sa mère, Barbe Béliard, puis vers les Béliard de Beaupré. Nous retrouverons cette famille à l'approche de 1610. À la même date de 1754, une autre administration dresse un autre inventaire, sur la côte de Campanie.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Une moitié de barque à Cetara

En 1754, à Cetara, le foyer de Carlo Autuori apparaît dans le catasto onciario, ce relevé fiscal du royaume de Naples qui fait entrer une famille dans les comptes de l'administration. Carlo vit avec Maddalena, Giuseppe et Pascale. Plusieurs siècles plus tard, leur branche rejoint Anna Galano, mon arrière-grand-mère.

Ce qui me retient d'abord est une moitié de barque. La formule ne désigne évidemment pas un bateau coupé au milieu. Elle dit une part de propriété. Pour travailler en mer, on peut partager les moyens, les risques et ce que l'embarcation permettra de rapporter.

Le document fiscal ne cherche pas à nous émouvoir. Il classe, décrit, évalue. C'est précisément ce qui le rend utile : il laisse apparaître une organisation matérielle du foyer. On ne connaît pas le visage de Carlo ; on rencontre un élément de son économie quotidienne.

Cetara se tient sur la côte de Campanie. La mer y est un espace de travail avant d'être un paysage. Les Autuori, les Galano, les Benincasa et les Pappalardo forment les rameaux d'une ascendance où les métiers et les alliances dessinent un monde plus précis que l'étiquette générale d'« origine italienne ».

Plus tard, cette histoire passera par Alger. Anna y naîtra en 1896. Nous la retrouverons à cette date, sans confondre une traversée familiale avec les campagnes lointaines des personnages célèbres rencontrés plus tôt.

La part que le fisc a gardée

Le Catasto onciario de 1754 présente Carlo Autuori et Maddalena Annarumma avec leur fils Giuseppe et Pascale, le frère de Carlo. Une maison et une moitié de barque figurent dans le relevé. La famille n'occupe donc pas seulement un paysage : elle dispose de ressources que l'administration cherche à compter.

Une demi-part de bateau n'est pas une embarcation coupée en deux. La précision mérite d'être faite avant de laisser partir qui que ce soit. Le bien reste entier ; le droit est partagé. Le détail ouvre une économie de moyens mis en commun, sans nous fournir tous les accords qui l'organisent.

Le notaire que je suis se sent presque chez lui devant cette fraction. Elle oblige à poser des questions concrètes : qui possède, qui utilise, qui paie, qui reçoit ? Le relevé n'y répond pas entièrement. Il a au moins conservé la structure du bien, là où une simple mention de pêcheur aurait laissé l'objet hors champ.

La présence de Pascale rappelle aussi que le foyer ne se réduit pas toujours à un couple et à ses enfants. Plusieurs adultes peuvent tenir sous la même rubrique. La fiscalité voulait une liste ; elle nous a laissé, malgré elle, une porte entrouverte sur la maison.

Cetara derrière Alger

Anna Galano est née à Alger. En remontant son ascendance, nous rejoignons les familles de Campanie et Cetara. Le déplacement ne se lit donc pas uniquement entre deux rives françaises : il conduit à un autre pays, à d'autres écritures, à un autre ensemble de noms.

La mer change de fonction selon la page. Pour les générations récentes, elle sépare des lieux de naissance et de résidence. Dans le foyer de Carlo, elle se trouve déjà au milieu des biens, par la part de bateau. L'instrument de travail donne à la côte une présence plus précise qu'une belle vue.

Je n'attribue pas à cette barque une traversée vers Alger. Les générations et les embarcations ne se transportent pas ensemble par la seule force d'une transition. Le bateau de 1754 appartient à son ménage et à son époque. Les migrations ultérieures se suivent avec leurs propres personnes.

C'est pourtant bien le même chemin familial que nous remontons depuis Anna. Il n'a rien d'un supplément méditerranéen ajouté pour réchauffer le livre. Sans elle, puis sans ceux qui la précèdent, Huguette n'a pas la même ascendance. La branche campanienne est au cœur de notre histoire, avec une maison, quatre personnes nommées et cette fraction de bateau qui a retenu le regard du rédacteur.

Anna Galano, que nous avons rencontrée au début du livre, est le point d'arrivée de cette branche. Nous repartons maintenant vers le Périgord, par l'autre côté du foyer Mignon : Marie de Bertin.

Une part du bateau

1754 · Cetara

Carlo Autuori, Maddalena, Giuseppe et Pascale.

Une moitié de barque

Une part de propriété dans l'embarcation.

Le fil vers Anna

Autuori et Galano, dans la branche campanienne établie par les recherches familiales.

Marie de Bertin, avant le ministre

Marie de Bertin naît à Périgueux en 1723. Son cousin Henri-Léonard a trois ans de plus. Il deviendra ministre de Louis XV ; elle épousera Joseph Girard de Langlade de La Belletie. C'est par elle que cette famille arrive jusqu'à moi.

Le mariage a lieu à Périgueux le 26 septembre 1752. Dans le livre, c'est une articulation plus importante que l'entrée du cousin au gouvernement : Marie et Joseph auront Marguerite, née à Eyliac en 1759. Nous suivrons ensuite Françoise de Langlade, Marguerite Émilie Puytorac et les Mignon.

Quatre femmes portent ainsi la continuité que les portraits officiels ne montrent pas. Le ministre est visible dans les musées. Marie l'est dans la suite des actes et des enfants. J'ai besoin des deux pour raconter la famille ; je n'ai pas besoin de leur attribuer la même place.

Les noms composés, les terres et les alliances situent un milieu. Ils ne suffisent pas à décrire une conversation, une fortune ou le caractère d'une femme. Marie garde une part de silence. Je préfère la laisser vivre avec ce que nous savons d'elle plutôt que de l'habiller d'un tempérament choisi pour l'équilibre du chapitre.

Périgueux, septembre 1752

Marie épouse Joseph Girard de Langlade de La Belletie à Périgueux le 26 septembre 1752. Elle est née en 1723. Le ministre appartient à sa parenté ; le mariage nous donne le point à partir duquel sa propre vie rejoint la nôtre.

Le nom de l'époux réclame un peu de place. Girard de Langlade de La Belletie ne se laisse pas glisser discrètement dans une phrase. Il doit pourtant conserver son rôle très simple : un homme épouse Marie, leur fille Marguerite naîtra à Eyliac en 1759. Les désignations ne changent pas la nature de ce passage.

Dans la génération suivante, Marguerite épouse Gratien de Langlade. Les noms se répondent, et le dossier doit garder les parents de chacun pour éviter les raccourcis. Deux Joseph ne deviennent pas le même père ; deux Langlade ne se confondent pas parce que la page manque de largeur.

Je préfère suivre Marie avec ces repères précis plutôt que de l'installer à côté du portrait de son cousin en lui prêtant ses conversations. Elle possède sa propre descendance. C'est par elle, puis par trois autres femmes, que nous rejoignons Abel. Le tableau du ministre rend la famille plus visible ; le mariage de Marie la rend lisible.

Quatre femmes vers les Mignon

Marie de Bertin, Marguerite Girard de Langlade, Françoise de Langlade, Marguerite Émilie Puytorac : quatre femmes se succèdent avant que le nom Mignon apparaisse dans ce chemin. On pourrait les traverser rapidement pour réunir le ministre et le graveur. Ce serait la manière la plus sûre de perdre la famille entre deux célébrités.

Marguerite Émilie épouse Sicaire Mignon. Leur fils François Adrien est le père d'Abel. Ainsi le nom change, tandis que la relation demeure. Les femmes ne sont pas les raccords anonymes d'un récit consacré aux hommes ; ce sont elles que nous suivons.

Marie meurt à Eyliac le 12 février 1792. Henri-Léonard meurt la même année. Le rapprochement est frappant, mais il ne rapproche pas davantage leurs places dans l'arbre. L'un a sa carrière et ses collections ; l'autre laisse la ligne par laquelle le livre arrive jusqu'à moi.

Je n'ai pas trouvé de portrait de Marie à placer face au sien. La tentation serait de choisir une femme du XVIII^e siècle assez élégante pour remplir la page. Je préfère lui laisser son nom et ses actes. Un visage emprunté ferait beaucoup de présence pour très peu de vérité. Les personnes que nous connaissons par elle lui tiennent déjà compagnie.

Nous avons rencontré le cousin au gouvernement ; nous retrouvons ici la femme par laquelle le lien nous appartient. En remontant de Marguerite Émilie Puytorac à Françoise de Langlade, puis à Marguerite et à Marie, la parenté reprend la forme d'une succession de personnes.

Trois femmes dans la filiation

Marie de Bertin

Le point d'entrée dans la famille Bertin.

Marguerite Girard de Langlade

La génération suivante, dans la branche de Marie.

Françoise de Langlade

Par elle, le fil rejoint les Puytorac puis les Mignon.

05

Les maisons anciennes

1713-1610

Nous suivons les parents de ceux que nous avons déjà rencontrés. Les contrats, les registres et les charges donnent leur place aux noms.

La fille porte le nom de sa mère

Nous repartons au début du XVIII^e siècle, dans une autre branche : celle de Lucien Huchet, le père de ma grand-mère Yvonne. Au Gault-Perche, Françoise Dumans naît en 1713. Sa mère porte le même nom. Son père est donné comme Jacques de Lancé, écuyer, sieur de la Morelière. La mère est cabaretière.

Le titre du père attire l'œil ; le nom de la mère reste à l'enfant. Cette seule disposition suffit à donner au dossier son intérêt. Elle ne donne pas les circonstances de leur rencontre, encore moins les sentiments de l'un ou de l'autre. Un roman pourrait les inventer. Ce livre a besoin de s'en passer.

Françoise épouse Étienne Paulin en 1733, puis René Masnier en 1735. Le second mari est bordager. On quitte les noms de terres pour une vie d'exploitation et de travail, sans pouvoir traduire ce déplacement en perte chiffrée de fortune. Un titre et un métier ne sont pas deux colonnes d'un bilan.

La suite passe par René Masnier, puis Jean et Marie Anne Sophie. Elle rejoint les Chesneau de Beauce, puis les Dumazinelle et les Huchet. Ce ne sont pas les Chesneau de Rennes qui conduiront à Louise Mignon dans une autre partie du livre. Même nom, autre trajet.

Françoise meurt à Poislay en 1780. Soixante-sept années séparent les deux extrémités de sa notice. Son père titré ne lui a pas assuré une existence dont les archives nous donneraient chaque détail ; sa mère cabaretière ne disparaît pas pour autant du récit. Je les garde tous les trois à leur place.

La cabaretière dans la filiation

Françoise Dumans, la mère, tient un cabaret. Sa fille, née en 1713, porte son nom. Le père, Jacques de Lancé, est écuyer et sieur de la Morelière. Le titre attire le regard, mais il ne faut pas le laisser recouvrir la maison où la mère travaille.

Je ne connais pas l'enseigne, les tables ni les habitués. Le métier suffit à faire comprendre qu'elle n'est pas isolée dans une case de l'arbre : elle reçoit, sert, compte, entretient des relations. Le document conserve une activité au milieu d'un récit que la différence sociale des parents pourrait entraîner vers le seul roman amoureux.

La fille épouse Étienne Paulin en 1733, puis René Masnier deux ans plus tard. Elle meurt à Poislay en 1780. Entre les deux dates extrêmes, soixante-sept années se sont déroulées. La mention du père titré ne les résume pas ; les deux mariages ne les racontent pas entièrement.

Cette branche rejoint les Masnier, les Chesneau, les Dumazinelle et Lucien Huchet. Elle reste distincte des Chesneau de Rennes par lesquels nous arrivons à Louise Mignon. Le même nom se rencontre de deux côtés du livre. Les femmes et les lieux nous évitent de prendre une ressemblance pour un passage. Ici, c'est Françoise Dumans que nous suivons, et c'est le nom de sa mère qu'elle garde.

Les Marnier, les Chesneau et les Dumazinelle conduiront à Lucien Huchet. En remontant, c'est Françoise qui nous rend la branche lisible : la fille porte le nom de sa mère, tandis que son père est Jacques de Lancé.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Charles écrit son nom

Charles apparaît sous les noms de Disigny, Dizigny et Designé. Au premier mariage relevé à Rennes, en 1705, il ne signe pas. Au second, en 1713, la signature est rapportée sous la forme « Charledesigné ».

Huit ans séparent les actes. Je ne sais pas qui lui a appris, ni dans quelles conditions. Je sais seulement que le dossier lui attribue alors ce geste. Le nom dont d'autres notaient la forme devient quelque chose qu'il écrit lui-même.

Savoir signer ne prouve pas que l'on puisse lire un livre ou rédiger une lettre. La compétence observée est plus étroite. Elle reste assez personnelle pour m'intéresser : ces lettres-là, tracées au bas de cet acte-là, au moment d'épouser Jacqueline Renée Hervé.

Gillette Françoise naît en février 1721. Charles est inhumé en mai. Sa fille conduit à Gillette Perrine Bertrand, puis aux Priour et à Pauline Lavocat, mère de Louise Chesneau. La chaîne ne conserve pas son patronyme ; elle conserve sa place.

Un baptême de 1678 à La Chaise-Baudouin a été rapproché de Charles. C'est une piste probable dans le dossier, pas une raison de lui attribuer d'autorité tous les parents d'un homonyme normand. Le lieu mérite de rester sur la carte des recherches, avec son point d'interrogation.

Huit années dans une main

En 1705, Charles ne signe pas. En 1713, le relevé conserve Charledesigné au bas de son mariage. Huit ans ont passé. Le changement paraît petit dans une notice ; pour la main qui le réalise, il a demandé quelque chose.

Je ne sais pas si Charles s'est exercé sur une ardoise, sur du papier, avec l'aide d'un proche ou d'une personne payée pour cela. Je ne vais pas lui inventer un maître afin de donner une scène à l'apprentissage. Les deux actes montrent déjà les deux états d'un même homme devant l'écriture.

Ce geste possède une portée limitée et personnelle. Il ne prouve pas qu'il aurait pu rédiger une lettre entière. Il montre qu'il sait écrire les lettres qui le désignent, assez pour les déposer au bas d'un acte. Pour un nom dont les rédacteurs ont donné plusieurs formes, c'est une manière assez nette de reprendre la parole.

Gillette Françoise naît en février 1721. Charles est inhumé en mai. Sa fille le connaît donc à peine. Nous remontons vers lui par elle, puis par les Bertrand, les Priour et les Lavocat. La signature appartient à un père que cette enfant n'aura pas eu le temps de regarder longtemps. Elle demeure le geste le plus personnel que le dossier nous ait transmis de lui.

Par les Bertrand, les Prioux et les Lavocat, cette signature nous rejoint du côté de Louise Chesneau. Nous remontons maintenant de quelques années pour lire un contrat du Cambrésis : une mère y garde le choix de sa vieillesse.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Anne garde le choix

Quittons un instant les Bauges pour le Cambrésis, le pays qui rejoindra plus tard la famille par Marguerite Mercier. Anne Gilliard y organise le mariage de sa fille. Elle est veuve d'Adrien Parent. La fille s'appelle Anne aussi ; le futur époux, Nicolas Tellier. Le contrat est daté du 5 août 1704.

Le relevé conservé dans le manuscrit décrit une transmission d'exploitation, des baux et des charges. La mère réserve son entretien. Jusque-là, rien qui dérange nos habitudes de lecture. Puis elle prévoit ce qui se passera si la vie commune devient pénible. Des ressources doivent lui permettre de vivre autrement : de la terre en usufruit, du grain, de l'argent. Et une vache, qu'elle choisira.

Ce dernier point me plaît beaucoup. Anne ne laisse pas aux bénéficiaires de la transmission le soin de décider quelle bête lui conviendra. Elle garde une décision à prendre, après avoir consenti tant de choses.

Un notaire lit souvent les relations familiales au moment où elles risquent de changer. La jeune génération veut s'installer ; l'ancienne doit continuer à vivre. La bonne volonté ne résout pas la question du chauffage, du repas et de la place dans la maison. Ici, le contrat organise une issue avant qu'il devienne nécessaire de la réclamer.

Nous ne savons pas si Anne est partie vivre ailleurs. La clause constate une possibilité, pas une dispute. Elle nous épargne justement d'avoir à lui inventer une belle-fille insupportable ou un gendre avare pour comprendre son intérêt.

Les conditions de la vieillesse

Anne Gilliard prépare le mariage de sa fille Anne Parent avec Nicolas Tellier à Walincourt, le 5 août 1704. Elle est veuve d'Adrien Parent. Dans ce contrat, elle organise simultanément l'installation d'un couple et sa propre place dans la maison.

L'exploitation comprend des terres tenues à bail, notamment auprès du marquis de Risbourg et des chanoines, ainsi qu'un bail de moulin. Les superficies sont exprimées en mencaudées. Le dossier les rapproche d'un ensemble d'environ trente-deux hectares dans les mesures locales. Retenons l'échelle, sans faire de chaque parcelle louée une propriété.

Le jeune ménage reçoit des moyens de travailler ; il reçoit aussi des obligations. Anne réserve son entretien pour la vie. Elle n'en reste pas à une confiance générale dans les bonnes dispositions de ses proches. Le contrat prépare ce qui doit être fourni.

Je retrouve ici une intelligence très pratique. On discute de l'avenir au moment où les personnes peuvent encore convenir de ses conditions. La vieillesse n'est pas traitée comme une faveur que la mère devra solliciter chaque matin. Elle entre dans l'accord, avec ses ressources et ses droits. C'est moins attendrissant qu'une promesse d'affection éternelle ; cela risque d'être plus utile un jour de mauvaise humeur.

La faculté de partir

Anne prévoit que la cohabitation puisse devenir désagréable. Elle doit alors pouvoir vivre séparément. Des terres en usufruit, du grain et une somme annuelle participent à cet arrangement. La vache qu'elle choisira donne à l'ensemble une précision que je trouve difficile à améliorer.

Il ne s'agit pas de raconter une dispute dont nous aurions perdu les répliques. La clause dit une éventualité, et la solution préparée pour cette éventualité. Anne peut aimer sa fille et vouloir disposer d'une porte de sortie. Les deux propositions se supportent fort bien.

Du côté de Nicolas, sa mère Anne Tofflin intervient aussi avec des sommes dont le versement est organisé. Plusieurs personnes règlent donc davantage qu'une cérémonie. Les ressources de la jeune génération et celles de la génération qui transmet doivent continuer à fonctionner ensemble.

Le droit de choisir la vache empêche au moins que l'on attribue à Anne la bête dont personne ne voudrait plus. Je ne lui prête pas cette crainte : je constate que le contrat conserve sa décision. Les grands principes d'indépendance ont parfois des sabots. Cette veuve du Cambrésis n'a pas laissé de manifester ; elle a fait préparer des conditions matérielles. Par les Parent, les Lecompte et les Mercier, cette page rejoint Marguerite, puis mon grand-père Jean Marcel Regairaz.

Le contrat rend sa place à Anne, même là où notre mémoire familiale n'a gardé aucun visage. Nous quittons Walincourt pour une autre branche : les Gallois, venus de Savoie et retrouvés dans le Maine à la fin du XVII^e siècle.

Anne garde la décision

Rester dans la maison

L'entretien de la mère accompagne la transmission.

Pouvoir en partir

Des ressources sont prévues si la cohabitation devient difficile.

Choisir sa vache

Une décision précise reste réservée à Anne.

La seconde Savoie

Je croyais avoir placé la Savoie du côté de mon père. Elle revient dans la famille de ma mère, par les Gallois. L'arbre possède un sens assez sûr du contretemps.

Jean Gallois est donné né à UGINE en 1672. Son frère Michel, en 1665. Leurs parents portent les noms de Pécherand-Gallois et de Bisilliat-Gardet. Au fil des écritures, Gallois gagne de la place et Pécherand en perd. Les conjoints nous aident à suivre les personnes quand l'orthographe se déplace.

Jean épouse Renée Guilpin à La Ferté-Bernard en 1699. Michel, marchand mercier, s'y marie à son tour en 1702. Deux frères originaires de Savoie apparaissent ainsi dans la même ville du Maine. Le registre constate leur présence. Il ne nous dit pas lequel a fait le voyage le premier, ni si l'autre est venu à son invitation.

Jean se remarie au Mans en 1711 avec Marie Marthe Poulle. Leur fils Jean naît à Bonnétable en 1713. C'est cette union que suit ma ligne ; Renée Guilpin garde sa place dans la vie de Jean sans devenir la mère du mauvais enfant.

Par Marie Marthe arrivent les Poulle et les Chaumont, où le métier de chirurgien revient dans les notices. Je ne lui prête pas les techniques de la médecine contemporaine. Le même mot traverse les siècles avec des pratiques très différentes.

Les frères d'Ugine

Michel Gallois naît à Ugine en 1665 ; Jean, son frère, en 1672. Leurs parents portent les noms de Michel Pécherand-Gallois et de Jacquemine Bisilliat-Gardet. Les deux garçons arrivent donc dans le dossier avec assez de patronymes pour occuper une petite ligne à eux seuls.

Jean épouse Renée Guilpin à La Ferté-Bernard en 1699. Michel, marchand mercier, s'y marie en 1702 avec Marguerite Heullant. Les actes montrent deux frères installés dans la même ville du Maine. Ils ne racontent pas lequel a pris la route le premier ni comment l'autre l'a rejoint.

Cette présence commune suffit pourtant à modifier le tableau. Nous n'avons pas seulement un Savoyard aperçu loin de chez lui. Nous avons deux hommes partageant des parents et un lieu d'origine, puis trouvant chacun place dans un autre entourage. Les liens familiaux voyagent avec les individus, même lorsque nous avons perdu les circonstances du déplacement.

Michel est un collatéral de la ligne que je remonte. Jean est celui par lequel elle continue. Il faut conserver la différence sans retirer au frère son intérêt. Son mariage et son métier donnent au départ une épaisseur que le seul acte de Jean n'aurait pas eue. Un frère aide parfois le chercheur longtemps après avoir cessé d'aider les vivants.

Marthe et les Gallois

Jean se remarie au Mans en 1711 avec Marie Marthe Poulle. Leur fils Jean naît à Bonnétable en 1713. Renée Guilpin appartient à la première union ; elle n'est pas la mère de cet enfant. Le même prénom du père et du fils exige déjà assez d'attention sans que les épouses échangent leurs places.

Du côté des Poulle, Marthe Chaumont avait épousé en 1679 Mathurin Poulle, notaire royal, à Torcé-en-Vallée. Elle était fille d'un maître chirurgien. Leur fille Marthe est née en 1681. Les générations du Maine font ainsi rencontrer des hommes d'actes, de soins et de commerce, avant de rejoindre les Gallois puis les Chevignier et les Leroux.

Notre route passe par Louise Marie Leroux, la première épouse de Raymond Vargues et la mère de Louis. C'est donc du côté maternel de mon arbre que je retrouve cette Savoie. Elle n'était pas réservée aux Regairaz.

Les formes Pécherand-Gallois, Gallois et Galloëx accompagnent le dossier. Le nom se raccourcit ou se transforme à l'écrit ; les conjoints et les lieux le maintiennent lisible. Je laisse les formes anciennes dans les notes, avec leurs attaches. Elles ont l'avantage de rappeler qu'un nom de famille a eu une histoire avant de devenir pour nous une orthographe à défendre.

Les Gallois rejoignent les Leroux, puis les Vargues. Cette Savoie appartient donc au côté maternel du livre. Celle des Regairaz et des Pavy arrive par mon père ; nous la retrouverons après un arrêt à Tours.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

À Tours, quatre noms suffisent

Nous voici dans la famille de Louise Chesneau, la future femme d'Abel Mignon. À Tours, le nom Chesneau se répète assez pour donner au lecteur l'impression de croiser toujours le même homme. Les actes ne racontent pourtant pas la même chose.

Le 30 septembre 1663, Louis Chesneau, ouvrier en soie, épouse Marie Bouchar à Notre-Dame-la-Riche. Le fragment ne nomme pas leurs parents. C'est une limite précise, qu'aucun rapprochement avec un autre Louis ne doit effacer.

Le 20 juin 1664, un baptême donne Louis comme fils de Louis et Marie. Le prénom revient, mais les rôles sont clairs. En 1689, le mariage Chesneau-Deschamps nomme Louis et Marie Bouchard comme parents du marié ; Guillaume Deschamps et Catherine Girault comme parents de l'épouse. Quatre noms suffisent à faire ce que plusieurs pages d'hypothèses ne feraient pas : attribuer explicitement les deux couples parentaux.

Le dossier contient aussi un Louis né en 1643 de Louis Chesneau et Marthe Delahaye. Ce garçon ne peut pas être le veuf qui se remarie en janvier 1653. Il aurait neuf ans. C'est une objection assez simple, et très utile lorsqu'un arbre a déjà commencé à confondre les hommes.

Dans ces actes, les noms comptent autant que les dates. Louis change de place : fils dans une ligne, père dans une autre. Il suffit de lire trop vite pour lui prêter la vie de son voisin.

La soie et les personnes

Le mariage de janvier 1689 rapproche Louis Chesneau et la famille Deschamps. La soie et la passementerie appartiennent à leur monde professionnel. Ces mots ne décrivent pas l'atelier, mais ils rendent une matière aux noms : des fils, des façons, des objets fabriqués pour d'autres.

Les registres tourangeaux montrent aussi des maîtres maçons et des métiers du drap. Un patronyme commun ne leur attribue pas les mêmes gestes. Le père de Gatian Delahaye, baptisé en 1613, est maître tondeur de draps ; un Louis Chesneau des années 1640 est maître maçon. Le Louis qui épouse Marie Bouchard en 1663 est ouvrier en soie. Les qualifications aident à rendre les vies distinctes.

Je lis les noms des femmes avec la même attention. Une épouse défunte et une nouvelle épouse peuvent être nommées dans le même mariage. Si l'on copie trop vite, la première prend la place de la seconde. Le document était clair ; c'est le chercheur qui lui avait demandé de se presser.

Le fac-similé permet de revenir aux lignes. Les parents y ont leur fonction, le marié la sienne. Derrière la difficulté de l'écriture, l'acte cherche précisément à identifier. Le livre conserve quelques pièces pour que le lecteur puisse regarder ce travail, sans lui imposer de traverser toute la série avant de retrouver Louise Chesneau et les Mignon.

Les Chesneau nous ont conduits à ces unions anciennes. Nous reculons encore, vers les notaires Pavy : la Savoie revient dans le livre, cette fois par Sophie Monod et les Regairaz.

Les parents sont nommés

Aujourd'hui 29^e Janvier 1689 a esté Solemnisé le Mariage de Louis
Chesneau ouvrier en fil de 25 ans, fils de deff^t Louis Chesneau aussi
ouvrier en fil, et de Marie Bouchard, d'une part, de cette part, de Marie
Deschamps âgée de vingt un an fille de deff^t Guillaume Deschamps, et de
Catherine Girault de la part de son père, et de deff^t Catherine Girault de la part de son
père, d'autre part, après la publication de trois bans sans opposition ny empêchem^{ts}
tant en cette part que celle de son père, comme il paroit par les minutes du
delat^r par^{te} de 25^e du présent, signé A. Chesneau. En présence de
Conseillers de lad^e Marie Bouchard veufue de Louis Chesneau, Marc d'Espoux de
Jean Hamelin ouvrier en fil de cette part son cousin, de Marie Taillad^e fme
de lad^e Hamelin sa cousine germaine; de Nicolas Girault Mer ouvrier en fil
de cette part son cousin et futur de lad^e Marie Deschamps, de Pierre Leblanc
de cette part son cousin et futur de lad^e Marie Deschamps, de Jean Leblanc aussi
de cette part son cousin et futur de lad^e Marie Deschamps, et de plusieurs
autres parents amis p^{rs} qui tous ont déclaré ne sçavoir signer fort lousign^{ts}

Nicolas Girault Vendeur
S. Goussier Vendeur
J. Leblanc Vendeur

29 janvier 1689 · Chesneau-Deschamps

Le relevé donne Louis Chesneau comme fils de Louis et de Marie Bouchard ; Marie Deschamps comme fille de Guillaume et de Catherine Girault. La lecture porte sur cette reproduction, non sur le registre entier. Les signatures doivent rester attachées à leurs signataires ; aucune n'est attribuée ici par la seule position sur la page.

AD Indre-et-Loire, Tours Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/198, vue 446/463, référence du manuscrit p. 162. Acte de 1689 ; rédacteur non identifié. Fragment ancien fourni dans le corpus, sans licence ouverte nouvellement attribuée.

Deux notaires et une verrière

César Pavy est notaire. Bernard, son fils, l'est aussi. Je les rencontre comme je rencontre tant de leurs contemporains : dans une suite de noms. Avec cette différence qu'ils passaient eux-mêmes leurs journées à en écrire.

Bernard épouse Melchiotte de Breton, fille d'un maître-verrier selon le dossier. Son prénom a résisté à toutes les simplifications de l'état civil. Elle est donnée née à Allèves en 1649. Derrière le couple se trouvent deux métiers qui exigent des outils, un apprentissage et une attention dont le résultat ne pardonne pas toujours l'absence.

Je ne sais pas quels objets sortaient de la verrerie. En revanche, je peux suivre Jeanne Françoise Pavy, leur fille. Elle conduit à Josephte Tornassat, puis à Josephtha Petit Gros, Berthe Renaud, Amédée Monod et Jean Monod. Sophie, fille de ce dernier, deviendra la mère de François Regairaz. Cette fois, aucun groupe de quatre patronymes ne tient lieu de génération : chaque personne garde sa marche dans l'escalier.

Le notariat ancien m'intéresse sans que j'aie besoin d'en tirer une vocation héréditaire. César et Bernard ne préparaient pas mon installation au Bourget. Ils avaient des clients, des délais et probablement quelques demandes dont ils se seraient bien passés. Leurs minutes, si nous les retrouvons, vaudront mieux qu'un discours sur la transmission des talents.

Jacques travaille le verre

Melchiotte de Breton, dite du Praz, est fille de Jacques, maître-verrier. Le dossier la donne née à Allèves en 1649. Elle épouse Bernard Pavy, notaire. L'alliance réunit deux métiers dont les résultats se conservent de façons très différentes : l'un laisse des objets, l'autre des actes.

Je n'ai pas l'inventaire de la verrerie. Je ne peux donc pas poser sur la table de Bernard une coupe fabriquée par son beau-père, aussi plaisante que soit l'idée. La relation entre les personnes est assez concrète sans cet accessoire. Jacques a un métier ; Melchiotte relie sa famille à celle des Pavy.

Son prénom arrête volontiers le lecteur. Il faudrait pourtant lui laisser davantage que cette étrangeté heureuse. Elle est la mère de Jeanne Françoise Pavy, et c'est par cette fille que nous poursuivons notre chemin. La chaîne passe ensuite par Josephte Tornassat, Josephtha Petit Gros, Berthe Renaud et les Monod.

Les formes des noms et des prénoms se déplacent ; les générations restent. En remontant depuis Sophie Monod, nous arrivons ainsi à une femme née au milieu du XVII^e siècle, entre le monde du verre et celui des minutes. Les objets ne sont plus là pour témoigner. Les liens, eux, nous ont permis de revenir.

Les notaires avant moi

César Pavy est notaire ; Bernard l'est à son tour. La répétition du métier attire forcément mon attention. Elle ne m'oblige pas à raconter une vocation transmise pendant plusieurs siècles à travers les mariages et les changements de nom.

Ces hommes appartiennent à des institutions et à des pratiques qui ne sont pas les miennes. Je peux néanmoins reconnaître ce que leur activité demande d'attention aux personnes, aux biens et aux intentions. Il faut savoir qui s'engage, sur quoi, avec qui. Les générations suivantes leur demanderont parfois encore autre chose : de les aider à retrouver un père ou une épouse dans une minute.

Je trouve ce retour assez singulier. Les Pavy produisaient les papiers où d'autres venaient mettre de l'ordre dans leurs affaires ; nous les cherchons aujourd'hui parmi les traces laissées par leur propre famille. Ils passent du côté des personnes à identifier.

La chaîne qui les relie à moi ne porte presque plus leur nom. Elle suit Jeanne Françoise, Josephthe, Josephta, Berthe, puis les Monod et Sophie. Sans les femmes, le rapprochement entre leurs études et la mienne disparaîtrait de la lecture. Le métier se remarque ; la filiation se travaille. Je garde le plaisir de rencontrer ces confrères anciens, en leur épargnant la responsabilité de m'avoir choisi une profession.

Nous sommes arrivés à César et Bernard en remontant par Jeanne Françoise Pavy et les femmes qui relient les Monod à cette branche. Plus ancien encore, un testament breton nous attend : celui d'Arthur Marchant, en 1643.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Sept heures, dans la salle basse

Le troisième parcours recommence en 1643. Il appartient aux familles de Gabrielle Cadet, la mère de mon grand-père Bernard Vargues. Un homme malade fait son testament dans la salle basse de sa maison. Il est environ sept heures du matin.

Arthur Marchant est notaire. Sa femme Jeanne Guischart a été inhumée le 13 mars. Nous sommes le 17 ; il sera lui-même inhumé le 20. Le testament tient entre ces deux dates, dans l'intervalle où il lui reste encore à décider quelque chose.

La transcription rapportée lui fait demander à être enterré près de Jeanne. Elle nomme son fils Olivier et règle des dispositions pieuses et des legs. Nous n'avons pas besoin de connaître la couleur des murs. L'heure, la pièce et le souhait de sépulture donnent assez de présence à ce matin.

Je suis sensible à la situation professionnelle d'Arthur. Un homme habitué à recueillir la volonté d'autrui doit maintenant mettre en ordre la sienne. Il sait ce que l'écrit peut faire ; il sait peut-être aussi ce qu'il ne peut plus empêcher.

Sa famille nous rejoint par Olivier Marchant, Raoulette Marchand, Péronnelle Pérotheaux et Jeanne Delannée, puis par les Perrault. La chaîne détaillée est conservée en fin de volume. Au-dessus d'Arthur, en revanche, les dates proposées par l'export se contredisent. Je m'arrête à lui au lieu d'ajouter des siècles qui diminueraient la solidité de cette rencontre.

Le notaire devient testateur

Arthur Marchant est appelé le jeune. La précision devait le distinguer d'un autre Arthur ; elle devient presque émouvante lorsqu'on la retrouve auprès du testament d'un homme malade. Les noms d'usage durent quelquefois plus longtemps que l'âge auquel ils convenaient.

Le 17 mars 1643, vers sept heures, l'acte est établi dans la salle basse de sa maison. Arthur sait ce qu'est un testament. Il a fait métier de donner une forme aux volontés d'autrui ; le voici obligé de formuler les siennes.

Je ne connais pas le ton de sa voix ni la disposition de la pièce. L'heure et le lieu suffisent à me rapprocher de lui. Ce n'est plus un homme perdu au milieu d'un siècle, mais quelqu'un qui fait venir l'écriture parce qu'il a besoin de régler ce qui suivra sa mort.

Son fils Olivier est nommé. Les legs et les dispositions pieuses prennent place dans le langage du temps. Arthur ne prépare pas un récit pour ses descendants lointains. Il s'occupe de personnes et d'obligations proches. C'est cette absence de mise en scène qui donne au document sa force. Nous arrivons quatre siècles trop tard pour lui parler, mais assez tôt pour lire ce qu'il voulait faire comprendre.

Auprès de Jeanne

Jeanne Guischart a été inhumée le 13 mars. Arthur teste le 17 ; il sera inhumé le 20. Une semaine tient autour de ces trois dates. Le testament demande qu'il repose auprès de sa femme.

Je pourrais écrire qu'il ne voulait pas lui survivre. Ce serait transformer une proximité de décès en intention. Je sais seulement ce qu'il demande pour sa sépulture. La phrase ne raconte pas toute une vie conjugale ; elle conserve le choix fait après la perte de Jeanne.

Le droit et l'affection sont ici dans la même pièce. Le souhait d'être près d'elle reçoit une forme ; les dispositions concernant Olivier en reçoivent une autre. L'acte essaie d'organiser ce qui pourra encore être accompli quand Arthur ne sera plus là pour le demander.

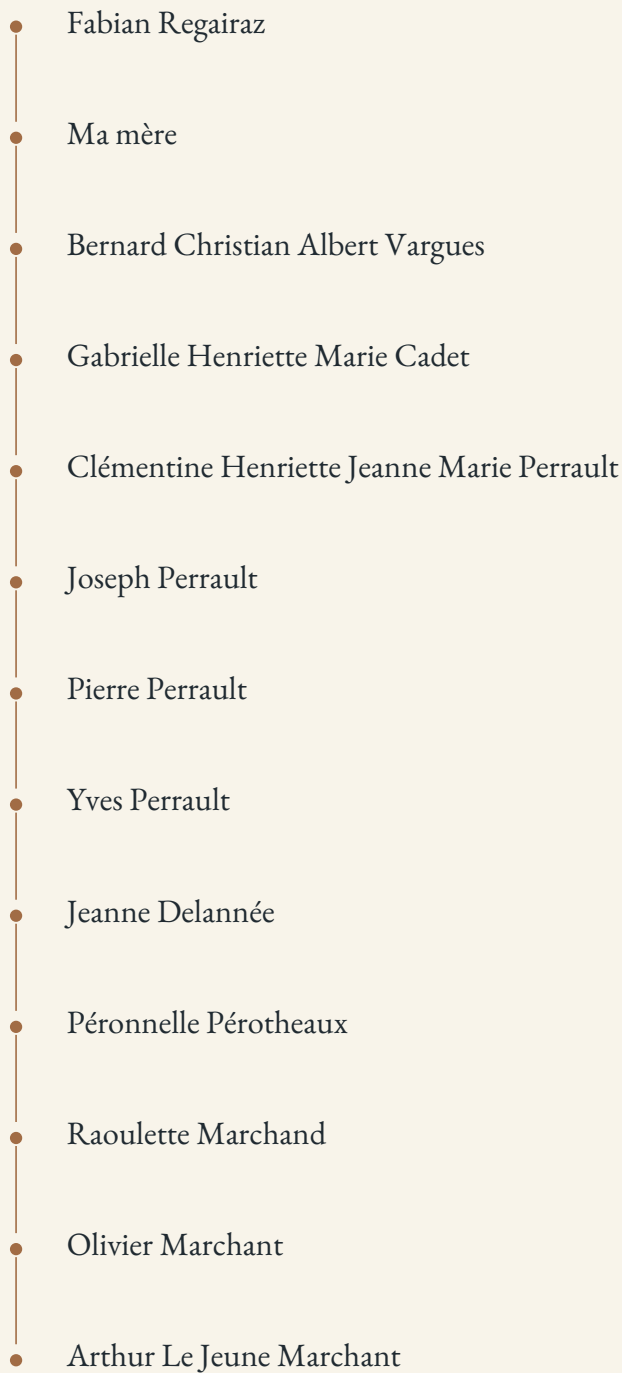
Nous le retrouvons par Olivier Marchant, Raoulette Marchand, Péronnelle Pérotheaux, Jeanne Delannée et les Perrault. Plus près de nous viennent Clémentine, Gabrielle Cadet et Bernard Vargues. Le testament appartient donc au côté maternel du livre.

Je reste un instant auprès de cette demande de sépulture. Parmi les noms de terres, les titres et les longues chaînes, elle a gardé une simplicité entière : un homme malade veut être enterré près de Jeanne. Le notaire a fait écrire ce que le mari souhaitait. Il n'y a rien à ajouter pour que l'on comprenne.

Arthur rejoint les Marchand, les Pérotheaux, les Delannée et les Perrault, puis les Cadet et les Vargues. Nous gardons cette route maternelle distincte de celle qui vient ensuite : les Rolland, du côté de Marguerite Toulelan.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Le mariage après les chroniques

Le 8 octobre 1627, Jan Rolland épouse Janne Aliette Jouannigot à Saint-Thélo. La branche que nous avons remontée par les Toulelan et les Le Bihan nous conduit ici vers Jeanne Quenecan et Thomas Rolland, ses parents. Le voici à son tour dans un acte, avec une épouse dont le nom permet de le reconnaître parmi les Jan qui peuplent la Bretagne.

C'est la même famille que celle ouverte par les Du Guesclin, mais le document a changé d'allure. Les récits de campagnes ont laissé la place aux registres et aux unions. Aucun événement national n'est nécessaire pour donner son importance à ce mariage : sans lui, le chemin jusqu'aux générations suivantes ne serait pas celui que je suis.

Le nom de Jan reparait en 1666 parmi les témoins d'une union Fraboulet–Rolland. Un témoin n'est pas seulement une personne dont la présence rend la formule complète. Son nom rattache des foyers, donne une mesure de l'entourage, oblige à regarder les collatéraux.

La descendance rejoint les Le Bihan, puis les Toulelan. Ce sont eux qui conduiront à Marguerite Toulelan, mère de ma grand-mère Yvonne Huchet. Je retrouverai cette route au XIX^e siècle. Pour l'instant, il suffit de ne pas perdre de vue Jan et Janne Aliette : nous les rencontrons au moment où leur foyer commence.

Un témoin nommé Jan

Jan Rolland épouse Janne Aliette Jouannigot à Saint-Thélo le 8 octobre 1627. En 1666, il apparaît comme témoin au mariage de Mathurin Fraboulet et de Marie Rolland. Le même homme est ainsi retrouvé dans deux fonctions différentes, à près de quarante ans de distance.

Le nom Fraboulet possède pour Sacha une résonance particulière : c'est celui de sa maman, Laura, originaire de Merléac. Mathurin appartient à son ascendance maternelle. Le mariage de 1666 fait donc se croiser des noms que notre famille réunit aujourd'hui autrement. Il faut conserver les places : Jan est témoin, Mathurin époux, Marie épouse. Le rapprochement ne permet pas de distribuer la même ascendance à tous mes enfants.

À Allineuc, d'autres Rolland apparaissent dans le commerce des toiles. Mathurin Rolland et Hélène Collin ont un fils Yves baptisé en 1650. Le marchand n'est pas Mathurin Fraboulet. La répétition des prénoms aurait presque l'air d'une plaisanterie si elle n'avait pas demandé tant d'heures de travail.

Jan meurt à Saint-Thélo en 1681. En remontant vers ses parents, Thomas Rolland et Jeanne, également appelée Françoise, Quenecan, nous allons quitter ces actes du XVII^e siècle pour les générations plus anciennes. Les Quenecan conduisent à Marie du Guesclin. Le Moyen Âge commence à se rapprocher.

Pour remonter au-delà de Jan, il faut retrouver ses parents, Thomas Rolland et Jeanne — ou Françoise — Quenecan. Les Quenecan nous conduiront à Marie du Guesclin. Nous y arriverons après un dernier arrêt dans l'Angoumois de 1610.

Revenir à Jan Rolland

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

La fonction et les murs

En remontant vers l'affaire Ravailac, je retrouve les Béliard. Michel, puis Jean, apparaissent dans le dossier familial avec des fonctions de commandement à Villebois-Lavalette. Le château donne immédiatement une échelle à ces mentions. Il est difficile de regarder de tels murs sans imaginer une vie derrière eux.

Le métier de notaire me rend un peu moins accommodant que le romancier. Une fonction exercée dans une place ne signifie pas qu'on en possède les pierres. Il faut distinguer servir, commander, habiter et être propriétaire. Quatre verbes ; quatre dossiers différents.

La photographie nous montre le lieu. La généalogie nous dit par qui la famille nous rejoint. Les deux se répondent sans qu'il soit nécessaire de prêter aux Béliard chaque fenêtre ou chaque cheminée. Je trouve la relation assez forte ainsi : des personnes qui, pendant un temps, ont eu quelque chose à faire dans ces murs.

Le nom de Beaupré apporte une autre manière de se situer. Dans les familles anciennes, les noms de terres accompagnent les personnes, les distinguent et parfois les encombrent. Ils donnent au lecteur moderne une impression de permanence que les transmissions, les ventes et les partages ont souvent démentie.

Barbe ouvre la route vers Julie Testaud. Plus tard, les Mossion et les Rabier la conduisent jusqu'à Anne Doux. Nous avons rencontré Julie en 1754, nommée dans un testament. Le passage du château à l'acte notarié n'est pas une sortie de l'histoire. C'est le moment où celle-ci devient plus précise.

Commander n'est pas posséder

Michel puis Jean Béliard sont associés dans le dossier aux fonctions de commandement à Villebois-Lavalette. Le château donne à cette mention une silhouette que l'on retient vite. Il possède exactement le genre de murs qui poussent les familles à employer un peu trop tôt le possessif.

Je garde la distinction : exercer une fonction dans une place n'en fait pas le propriétaire. Les bâtiments situent l'autorité et le travail ; les titres de propriété constituent un autre dossier. Il est possible d'admirer le château sans déjà organiser son partage.

La fonction explique une position dans un entourage. Des décisions, des personnes et des responsabilités passent par celui qui commande. Elle ne donne pas ses revenus exacts, ses habitudes domestiques ni la pièce où il dormait. Le monument est plus visible que l'homme, et c'est justement pourquoi il faut revenir au nom de celui-ci.

Notre remontée passe par Barbe Béliard de Beaupré, Julie Testaud et les Mossion, avant de rejoindre Anne Doux et Abel Mignon. Les murs de Villebois ne sont donc pas une excursion ajoutée au Périgord par goût des châteaux. Ils se trouvent dans l'environnement d'une famille que les femmes nous ont permis de retrouver. Le paysage devient utile lorsqu'on sait par qui l'on y arrive.

Le frère de Michel

Hélie Béliard est le frère de Michel. Cette relation a plus d'importance pour notre récit que la ressemblance du château avec l'idée que nous nous faisons d'une maison ancienne. C'est Hélie que l'étude citée dans le dossier rapproche du Belliard évoqué autour de Ravailac.

Le nom nous fait passer d'une histoire locale à une affaire dont le royaume entier va subir les conséquences. Le changement d'échelle est brutal. Il ne faut pas qu'il modifie au passage les liens entre les personnes : Michel reste sur le chemin de l'ascendance ; son frère est un collatéral ; Ravailac est une relation du dossier.

Je reviens donc aux Béliard avant d'ouvrir l'interrogatoire. Sans eux, nous aurions une histoire du régicide que l'on pourrait raconter dans n'importe quel livre. Avec eux, nous avons un point de rencontre précis, situé dans un entourage familial.

C'est une des surprises de cette recherche. Un mariage et une descendance peuvent mener, plusieurs siècles plus tard, à une phrase conservée dans une affaire d'État. Le chemin n'avait pas été tracé pour produire cet effet. Il a fallu suivre Barbe et Julie, lire les noms sans se hâter vers le plus connu, puis s'arrêter lorsqu'une porte ordinaire s'est trouvée ouverte sur 1610.

Ces Béliard nous sont revenus par Barbe et Julie Testaud. En reculant vers 1610, leur histoire rejoint celle d'Hélie, frère de Michel. C'est à cet endroit précis que le dossier de Ravailac entre dans le livre.

Villebois-Lavalette



Château de Villebois-Lavalette. J. C. Allin, 2003, CC BY-SA 3.0. Reproduction intégrale du manuscrit, p. 144. Lieu des fonctions mentionnées pour les Béliard ; la photographie ne vaut pas titre de propriété.

Le nom de Béliard dans une affaire royale

Le 14 mai 1610, Henri IV est assassiné à Paris. Le nom de Ravaillac prend aussitôt une place dans l'histoire de France. Dans les papiers de ma famille, il apparaît par une porte moins connue : celle des Béliard de Beaupré, en Angoumois.

La branche qui me concerne passe par Barbe Béliard, les Testaud et les Mossion, avant de rejoindre Anne Doux, la mère d'Abel Mignon. Michel de Béliard appartient à cette ascendance. Hélié, son frère, est notre parent collatéral. C'est lui que l'étude d'Amédée Callandreau identifie au Belliard mentionné dans le dossier du régicide.

Avant Pâques 1610, selon le récit repris dans les recherches familiales, Hélié aurait aidé la mère de Ravaillac. Des propos entendus dans sa maison sont ensuite rapportés dans les interrogatoires. Quelques paroles, une visite, une relation de voisinage : après un assassinat royal, les faits les plus ordinaires prennent un poids qu'ils n'avaient peut-être pas au moment où ils se produisaient.

Je ne peux pas entrer dans cette maison en inventant ce que ses habitants se sont dit. Le document suffit à montrer le déplacement : un foyer d'Angoulême se retrouve dans le champ d'une enquête qui intéresse tout le royaume.

Ravaillac n'est pas un ancêtre de ma famille. La relation passe par Hélié Béliard, et la présence d'un nom dans un interrogatoire ne fait pas de celui qui le porte un complice. Cette précision ne diminue pas l'histoire. Elle lui rend sa forme réelle : celle d'un croisement, dangereux pour les personnes et passionnant pour celui qui retrouve leurs papiers.

Avant que le nom devienne le crime

Le récit situe la rencontre avant Pâques 1610. Pour celui qui lit aujourd'hui, Ravaillac est déjà le meurtrier d'Henri IV. Pour les personnes qu'il croise avant l'assassinat, l'avenir n'a pas encore donné au nom ce sens unique.

Cette différence est difficile à garder. Dès que nous savons la fin, chaque conversation semble préparer le crime. Une aide donnée à sa mère, une porte ouverte, des paroles rapportées prennent un poids qu'elles n'avaient pas nécessairement au moment où elles ont eu lieu.

L'étude d'Amédée Callandreau identifie Hélié au Belliard chez lequel Ravaillac aurait entendu des propos contre Henri IV. Le dossier renvoie à ce travail pour l'identification. Les interrogatoires donnent aux paroles du régicide une place ; ils ne nous autorisent pas à transformer tout son entourage en participants à son acte.

Je tiens à raconter cette rencontre précisément parce qu'elle supporte une lecture sobre. Un homme connaît une famille, aide une mère, reçoit ou côtoie un fils. Puis ce fils entre dans l'histoire nationale par un meurtre. Les liens antérieurs se trouvent relus à la lumière de ce qui a suivi. Ce mécanisme fait partie de l'affaire ; il ne doit pas devenir celui de notre livre.

Le visage dans la prison

La gravure conservée au Petit Palais représente Ravaillac dans sa prison. Elle appartient au XVII^e siècle ; le nom de son auteur n'est pas connu. C'est une image du personnage devenu public, retenu par l'acte qui le condamne à cette notoriété.

Je la regarde comme une représentation de son temps. Elle ne m'offre pas une photographie de la rencontre avec Hélié. Elle ne montre pas davantage le visage qu'aurait vu Barbe Béliard, et je n'ai aucune raison de les installer dans la même scène. L'image et la filiation ont chacune leur fonction.

Le crime a produit une abondance de récits. Notre parenté nous donne un motif d'en ouvrir le dossier, pas le droit d'y chercher une gloire sombre. Je ne suis pas le descendant de Ravaillac. Le lien passe par les Béliard et par Hélié, frère de Michel. Cette précision laisse à l'épisode tout son intérêt : la petite histoire familiale touche une affaire immense sans que nous ayons besoin de changer quelqu'un de place.

Lorsque je referme cette page, Julie Testaud et Barbe Béliard restent les personnes qui nous ont conduits jusqu'ici. Le régicide possède assez de livres. La difficulté, dans le nôtre, était de lui donner une juste présence sans lui laisser dévorer celles qui l'avaient fait entrer.

Nous avons remonté le chemin d'Anne Doux aux Béliard. Le dossier de Ravaillac en est une rencontre historique, non une ascendance par le régicide. Nous le refermons ici pour passer au XVI^e siècle, vers les familles provençales.

Le visage du dossier

PORTRAIT
 DE RAVAILLAC

Cruel Affassin de HENRI IV. Roi de France, en 1610.

DETAIL

De l'Assassinat de HENRI IV. par
Ravaillac.

HENRI IV. Roi de France, le 14. Mars 1610. se préparait à une entrée solennelle dans Paris à l'occasion du couronnement de la Reine, s'en allant à l'Arsenal pour voir les préparatifs, monta dans son Carrosse, sans Gardes, entre les trois à quatre heures du soir, accompagné des Ducs d'Espernon, de Montauban, de Roquelaure & de trois autres. Un fellecarré nommé Ravailiac suivit le Roi jusques dans la rue de la Ferronnerie devant le cimetiere des Innocens, & voyant le Carrosse arrêté par des charrettes, se jeta sur SA MAJESTÉ & paffant le bras au dessus de la roüe du Carrosse, lui donna deux coups de couteau dans le corps, & tua ce Roi sur le champ.

Il donna ces deux coups si promptement qu'ils furent plâtrés: recus que vûs; le premier porté entre la cinquième côte, perça la veine intérieure vers l'oreille du cœur & parvint jusqu'à la veine cave, qui se trouvant coupée fit perdre à l'instant la vie à ce grand Monarque. Le second coup ne pénétra pas avant & n'eût eue que la peau.

Les Seigneurs qui étoient dans le Carrosse en descendirent incontinent; les uns s'occupèrent auprès de la Performance, les autres allèrent faire faire le Participle qui fut porté à l'Hôtel de Rees où il fut gardé par des Archers pendant deux jours.

Le 16, il fut conduit à la Conciergerie à Paris; le 17 de relevée, il fut interrogé au Palais par MM. le Premier Président de Harlay, le Président Ponier, Mrs. Jean Courrin & Prosper Boivin Conseillers en la Cour, il déclara qu'il s'appelloit François Ruffin, maître d'Angoulême, âgé de trente ou trente-deux ans, étoit veuve point marié & n'avoit jamais été & qu'il étoit Praticien, & avoit employé la jeunesse à solliciter des Procès à Paris; qu'il étoit venu d'Angoulême, il y avoit trois semaines,



avec volonté de tuer le Roi; qu'il en
avoit cherché plusieurs fois l'occasion
que personne quelconque ne l'avoit
induit à faire ce crime, qu'il l'avoit
fait de la propre volonté, & quel-
que roulement qu'on lui feroit souffrir,
qu'il n'en dira pas davantage.

Enquos on l'avoit cherché le Roi :
il dit, Qu'il l'avoit cherché au Lou-
vre, où il l'avoit été plusieurs fois de-
pousser dedans, faisant état de l'y
tuer, & que vendredi dernier entre
les deux portes le voyant fuir en
son Carrosse, il l'avoit suivi jusques
devant les Innocens : & voyant son
Carrosse arrêté par des charrettes, SA
MAJESTÉ au fond tournant le village,
& panché du côté de Monficur d'Es-
pernon, il lui avoit donné dans le
côté un coup ou deux de son cou-
teau, passant son bras au dessus de
la roüe du Carrosse.

Enquis ce qu'il pensoit avoir fait par cet acte : il dit, Qu'il pensoit avoir fait une grande faute, dont il demandoit pardon à Dieu, à la Reine, à Monseigneur les Dauphin, à la Cour, & à tout le monde qui en pouvoit recevoir préjudice.

Le couteau lui étoit représenté, tranchant des deux côtés par la pointe, ayant le manche de corne de cerf, il le reconnoît être celui duquel il avoit frappé le Roi, & qui lui avoit été l'instant ôté par un Gentilhomme qui étoit à cheval.

me qui étoit à cheval.
Enquis s'il étoit avec ses Pere & Mere: a dit, qu'il étoit avec sa Mere, non avec son Pere qui veut mal à sa Mere & à lui.
Enquis sur les moyens & commodités: a dit Que ses Pere & Mere vivoient d'aumônes, & lui accusé de ce qu'il exornoit de ses écoliers.

ce qu'il gaignoit de les écoliers,
Enquis de quoi il s'entretenoit : a
dit, Qu'il avoit quatre-vingt écoliers
dont il gaignoit la vie & de ce qu'il
reservoit, faisoit des voyages en cette

Le 27 ledit Ravallac étant amené à la levée de la Cour dans la chambre de la buvette, on lui commanda de se mettre à genoux, puis le Greffier lui prononça pour Arrêt en présence de MM. les Présidens & plusieurs Conseillers, dont voici la teneur.

A R R E S T
DE LA COUR DU PARLEMENT DE PARIS
Qui condamne à mort FRANÇOIS RAVAILLAC.

Du 27 May 1610.

[illegible]

EXECUTION DE RAYAILLAC

[illegible][illegible]

Le present Extrait tiré du premier livre du Mercure François imprimé a Paris chez
Jean Richer en 1611. avec Privilège du Roi.

06

À la rencontre du Moyen Âge

XVI^e-XIV^e SIÈCLES

Les Abel et les Chabran nous ramènent à la Provence ancienne. En Bretagne, les Quenecan nous conduisent aux Du Guesclin et à la parenté du connétable.

Les Abel, avant les Mignon

Abel apparaît deux fois dans notre histoire, mais pas de la même manière. Le graveur s'appelle Abel Mignon : Abel est son prénom. Dans la branche provençale, c'est un nom de famille. Honoré Abel est donné boulanger à Beaumont-de-Pertuis. Son père se nomme Gabriel.

La fille d'Honoré apparaît sous la forme Anne Abeille. Elle épouse André Chabrand, l'orfèvre rencontré à Manosque. Leur fils Damian rejoint la ligne qui conduit à Augustin, puis à Marie Chabran et aux Michel. Le pain et l'or se rencontrent ainsi dans un même ménage, dans la filiation établie par les recherches familiales.

Abel et Abeille sont les formes conservées dans cette filiation. Les conjoints et les générations permettent de suivre les personnes sous ces écritures différentes.

Le métier d'Honoré suffit à donner à cette petite branche une matière propre. Nous ne connaissons pas son four, ni sa boutique, ni le prix de son pain. La boulangerie le place au milieu d'une activité quotidienne, loin du prestige que l'on voudrait parfois distribuer à tous les noms anciens.

Le pain à Beaumont-de-Pertuis

Honoré Abel est boulanger à Beaumont-de-Pertuis. Son père se nomme Gabriel. Nous avons quitté le graveur Abel Mignon depuis plusieurs générations ; il faut résister au plaisir de réunir les deux Abel comme si le prénom du premier avait attendu le patronyme du second.

Le métier d'Honoré ramène cette branche provençale à une activité quotidienne. Le pain doit être fait, vendu, recommencé. Je ne connais ni son four ni sa clientèle. Je connais le métier et le lieu, ce qui est déjà plus que le seul alignement d'un père et d'un fils.

Sa fille Anne apparaît sous la forme Abeille. Elle épouse André Chabrand, orfèvre. Les graphies ont leur histoire ; la relation est celle établie par les recherches familiales. Le dossier les conserve sans uniformiser silencieusement tous les noms.

La boulangerie et l'orfèvrerie se rencontrent donc par une femme. On pourrait donner à la matière précieuse toute la lumière et reléguer le pain dans une note. Je préfère garder les deux. Les familles ne vivaient pas seulement de ce qui brillait. Il fallait aussi revenir le lendemain avec ce que les gens mangeaient. Dans un livre où nous croisons un ministre et un connétable, Honoré a toute sa place au travail.

Anne fait changer le nom

Anne Abeille épouse André Chabrand. Leur fils Damian appartient à la suite qui mène à Claude, Augustin, Marie Chabran puis aux Michel. En remontant depuis Célestine, nous retrouvons donc cette femme à la rencontre de deux métiers et de deux patronymes.

La forme Abeille pourrait distraire. Elle a quelque chose de plus imagé qu'Abel, et l'on serait tenté d'en chercher immédiatement une explication pittoresque. Les actes n'ont pas toujours la politesse de raconter pourquoi ils écrivent autrement. Les personnes se suivent d'abord par leurs liens, leurs lieux et leur entourage.

Le nom Chabran deviendra aussi Chabrand selon les mentions. La lettre finale n'ajoute pas une génération. Le chercheur apprend à être assez souple pour reconnaître, assez attentif pour ne pas confondre. C'est une discipline moins spectaculaire que la découverte d'un blason, mais elle ouvre souvent la même porte.

Pour moi, le chemin continue vers Jean Baptiste André Michel, Rosalie Gros et leur fille Célestine. Célestine épouse François Regairaz à Toulon. Le nom que je porte rassemble ainsi, derrière son origine savoyarde, cette Provence de boulangers et d'orfèvres. Les familles ont gardé leurs relations beaucoup plus longtemps que leurs lettres ne sont restées immobiles.

Nous sommes remontés par Célestine Michel et les Chabran jusqu'à Anne Abeille, puis à son père Honoré Abel. Le prénom d'Abel Mignon n'a joué aucun rôle dans cette rencontre. La suite nous ramène chez les orfèvres de Manosque.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

L'or devient de la terre

Nicolas Chabran est orfèvre à Manosque. C'est une bonne manière d'entrer dans un livre : le nom arrive avec une matière. Son fils André exerce le même métier. Puis viennent Damian, Claude et Augustin, et le vocabulaire se rapproche de la terre. Augustin est qualifié de travailleur ; sa fille Marie naît en 1697.

J'aurais pu raconter une fortune perdue. L'or, puis la bêche : le titre se vendrait presque tout seul. Mais les professions ne donnent ni le montant des biens ni celui des dettes. Un changement de métier peut répondre à quantité de circonstances. Les actes nous ont laissé le résultat, pas la conversation qui l'a précédé.

Le mariage de Nicolas avec Melchionne Bleyn, rapporté en 1554, place le ménage au milieu d'autres familles commerçantes de Provence. Je retiens leurs noms ensemble. Dans les arbres où les Nicolas et les André se succèdent, une épouse est souvent le meilleur moyen de retrouver le bon homme.

La route vers moi ne conserve pas longtemps le patronyme de l'orfèvre. Marie Chabran rejoint les Michel ; viennent Pierre, Laurent Joseph, Pierre Noël, puis Jean Baptiste André, le père de Célestine. En 1885, Célestine épousera François Regairaz. Voilà comment Manosque entre dans une famille dont le nom semble annoncer uniquement la Savoie.

Melchionne et les marchands

Nicolas Chabran épouse Melchionne Bleyn en 1554, d'après le relevé conservé dans le dossier. Elle vient d'une famille de marchands ; un parent est chanoine à Forcalquier. Le mariage place l'orfèvre dans un entourage qui ne se réduit pas à son établi.

Manosque, Valensole, Forcalquier : les lieux dessinent une Provence de relations, de métiers et d'alliances. Le métal précieux donne envie d'entrer dans l'atelier. Les noms de Melchionne et de ses proches rappellent que la vie d'un artisan se joue aussi ailleurs, dans les maisons où il se marie et dans les personnes avec lesquelles il compte.

Je ne connais pas les pièces sorties des mains de Nicolas. Il serait facile de lui attribuer une coupe conservée dans une église, pourvu qu'elle ait le bon siècle. Ce serait beaucoup demander au silence d'un poinçon. Le métier nous est donné ; les œuvres restent à retrouver.

La matière engage pourtant des gestes et une responsabilité. On reçoit, on pèse, on transforme. La valeur de ce qui est confié ne disparaît pas parce que le travail est beau. Voilà un monde où le goût et le compte ne sont pas ennemis. Je peux m'y intéresser en notaire sans prétendre qu'un orfèvre du XVI^e siècle préparait déjà mes préférences.

Après les orfèvres

André exerce lui aussi l'orfèvrerie. Puis le chemin passe par Damian, Claude et Augustin. À cette dernière génération, le vocabulaire se rapproche du travail de la terre. Marie Chabran, fille d'Augustin, naît en 1697.

Le changement inviterait à raconter une fortune perdue. Nous aurions l'or au commencement, la terre à la fin, un mouvement assez net pour faire un titre. Il manque seulement les éléments qui permettraient de l'affirmer : les biens, les dettes, les revenus et les raisons des choix. Je préfère laisser aux métiers leur différence sans transformer cette différence en faillite.

Marie nous conduit aux Michel. Une nouvelle fois, la continuité change de nom. Elle rejoindra les générations qui aboutissent à Célestine, puis le mariage toulonnais de 1885. En remontant, nous avons parcouru le chemin inverse : du nom Regairaz aux Michel, des Michel aux Chabran, des Chabran aux artisans de Manosque.

Ce détour provençal me plaît parce qu'il corrige une illusion très commune. Un nom paraît désigner un pays ; l'ascendance en ouvre plusieurs. On se croit de quelque part, et l'on découvre que cette réponse avait seulement besoin d'être agrandie. Les Bauges restent à leur place. Manosque vient s'asseoir à côté, avec Melchionne et les outils dont nous n'avons pas retrouvé l'inventaire.

En remontant depuis les Michel, nous avons retrouvé Marie Chabran, Augustin, Claude, Damian et André, puis Nicolas. L'or se trouve ici au commencement de la branche. Pour atteindre le Moyen Âge, nous changeons une dernière fois de route : retour vers les Quenecan et les Du Guesclin.

Remonter le fil

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Marie change le nom du chemin

Olivier, Guillaume, Jean, puis Marie. Le passage du connétable à notre branche tient d'abord à ces quatre personnes. Les trois hommes conservent le nom ; Marie épouse Lancelot Quenecan. À partir d'elle, le lecteur pourrait croire qu'il a changé de famille. Il a seulement suivi une fille.

Les Quenecan prolongent cette histoire bretonne. Deux Louis se succèdent dans la descendance, puis vient Yvon, mari de Marguerite Euzan. Je garde les deux Louis séparés : dans une généalogie, la répétition d'un prénom n'est pas une invitation à gagner une génération.

Jeanne Quenecan, appelée aussi Françoise dans les documents familiaux, épouse Thomas Rolland. Avec eux, nous approchons du XVII^e siècle. Leur fils Jan se mariera en 1627. Les Rolland nous conduiront aux Le Bihan, puis aux Toulelan. Le connétable, lui, reste sur sa branche collatérale. Il ne descend pas discrètement dans la nôtre parce que son nom ferait un meilleur titre.

Il y a dans cette succession une chose que les arbres en ligne montrent mal : le travail des femmes dans la continuité du récit. Marie, Marguerite, Jeanne. Elles sont souvent placées au bout d'un trait horizontal, comme si l'essentiel se passait ailleurs. Pourtant, dès qu'on cherche le chemin jusqu'à moi, il faut passer par elles.

Nous ne pouvons pas donner à chacune un visage. Nous pouvons lui rendre sa place, son conjoint et les enfants qui poursuivent la branche. Ce n'est pas la même chose qu'une biographie, mais ce n'est pas rien. Le nom devient une relation ; la relation devient un chemin que l'on peut suivre.

Deux Louis ne font pas une faute

Entre Marie du Guesclin et les Rolland se trouvent les Quenecan. Le tableau familial donne deux Louis successifs, puis Yvon, époux de Marguerite Euzan. La répétition du prénom n'est pas un doublon à supprimer : elle correspond à deux personnes, l'une après l'autre.

Yvon est le père de Jeanne, également appelée Françoise dans l'export, qui épouse Thomas Rolland. Leur fils Jan nous a accueillis à Saint-Thélo. En remontant, nous passons donc de Jan à ses parents, de Jeanne à Yvon, puis aux deux Louis et au foyer de Lancelot Quenecan et de Marie du Guesclin.

Marie fait changer le patronyme du chemin. Elle est fille de Jean ; avant lui se trouvent Guillaume et Olivier. Le nom Du Guesclin apparaît enfin, mais il n'a pas créé la parenté au moment où il devient reconnaissable. Les Quenecan, les Rolland, les Le Bihan et les Toulelan l'avaient gardée jusque dans les générations proches.

Je m'arrête sur ces personnes moins connues parce qu'elles rendent possible la rencontre spectaculaire. Une histoire familiale qui sauterait directement de ma grand-mère au connétable perdrait précisément ce qui la distingue d'un récit historique ordinaire. Il fallait tous ces gens pour arriver jusque-là. Les deux Louis compris.

À rebours, les Rolland nous ont ramenés aux Quenecan, puis à Marie. Son père Jean, Guillaume et Olivier prolongent maintenant le chemin vers les Du Guesclin. Le connétable est tout proche, sur la branche collatérale que nous allons situer précisément.

Des Toulelan aux Du Guesclin

Filiation établie par les recherches de Fabian Regairaz



Lecture du présent vers les générations anciennes. Les encarts comportant un groupe de patronymes sont des repères de branche, pas une génération unique.

Une épée dans les mains du roi

Dans la miniature, Charles V tend une épée. Bertrand la reçoit à genoux. Les manteaux, les couleurs et les regards conduisent l'œil vers ce passage d'une main à l'autre. Jean Fouquet peint la scène près d'un siècle après l'événement ; il lui donne pourtant une clarté immédiate. Une autorité se transmet.

En 1370, Du Guesclin devient connétable de France. Il n'est plus seulement un capitaine victorieux. Il dirige la guerre au service du roi. Les années suivantes l'associent au redressement du royaume, à une reconquête faite de sièges, de places reprises et de campagnes qu'une grande bataille ne résume pas.

Dix ans plus tard, il meurt devant Châteauneuf-de-Randon. La date est le 13 juillet 1380. Une autre enluminure des Grandes Chroniques le représente au lit, entouré de ceux qui assistent à ses derniers moments. Le récit qui s'était attaché aux armes se resserre autour d'un corps.

Charles V veut que son connétable repose à Saint-Denis. Le gisant fait entrer un serviteur du roi dans la nécropole royale. On peut aujourd'hui passer devant lui sans savoir que sa mémoire a aussi laissé une branche dans un arbre familial, loin des tombeaux et des cérémonies.

Je préfère ces deux images ensemble : la charge reçue, puis la vie achevée. Elles évitent au personnage de rester enfermé dans sa victoire. Elles rappellent aussi que ce que nous regardons a été composé pour être transmis. Le peintre et le sculpteur ont fait leur choix ; le livre de famille doit faire le sien.

L'épée est une fonction

En 1370, Charles V fait de Bertrand du Guesclin son connétable. Une miniature de Jean Fouquet, peinte au siècle suivant, représente la remise de l'épée. Le geste est lisible : le pouvoir confie une charge, et l'image lui donne une forme que le lecteur peut immédiatement comprendre.

La peinture n'a pas été réalisée le jour de la cérémonie. Elle appartient à la manière dont le XVe siècle raconte le règne précédent. Ce décalage ne la rend pas inutile ; il lui donne deux dates à considérer, celle de l'événement et celle de sa représentation.

Le titre de connétable place Bertrand au service militaire du roi à un niveau exceptionnel. Il ne se partage pas dans les générations suivantes. Je n'en cherche donc aucune trace dans une succession familiale. Nous recevons une parenté, pas une délégation de commandement.

J'aime regarder ce moment après avoir suivi les mariages et les métiers plus proches. Le changement d'échelle est considérable. Le même livre est passé d'une signature au bas d'un acte à une épée entre les mains du souverain. Il reste pourtant fidèle à sa question : qui est cet homme par rapport à nous ? Un collatéral de la branche que nous remontons. Sa charge le rend célèbre ; elle ne déplace pas la filiation.

La place à Saint-Denis

Bertrand meurt en 1380 devant Châteauneuf-de-Randon. Charles V veut que son corps soit conduit à Saint-Denis. L'honneur inscrit le serviteur du roi dans un lieu où la mémoire royale se montre durablement.

Le gisant donne au corps une présence ordonnée : l'armure, les mains en prière, la pierre. Il ne nous rend pas l'homme tel qu'il traversait une journée. Il construit une image de celui qui doit rester. Une sculpture funéraire parle aussi à ceux qui passeront devant elle.

La miniature de la mort, peinte par Fouquet vers 1455–1460, appartient au même travail de transmission, par un autre moyen. Le personnage a déjà quitté sa vie pour entrer dans les représentations qui la racontent. Les siècles suivants continueront à lui donner des visages et des gestes.

Je ne cherche pas une ressemblance familiale dans ces images. Ce serait faire demander à la pierre et à la peinture ce que les actes et les filiations ont établi autrement. Je les regarde pour comprendre la place faite à Bertrand dans la mémoire du royaume. Puis je reviens à Vauruzé, à Thomasse Le Blanc et à Olivier. Le tombeau garde le connétable ; ces noms gardent notre chemin.

Nous avons vu la fin de sa vie et la charge reçue dix ans auparavant. En reculant encore jusqu'en 1364, nous retrouvons la victoire qui contribue à le placer auprès de Charles V : Cocherel.

La fin du connétable



Jean Fouquet, Mort de Bertrand du Guesclin, vers 1455-1460. Grandes Chroniques de France, BnF, Français 6465, f. 456. Domaine public ; reproduction Wikimedia Commons. Scène de 1380, peinte au XVe siècle.

Trois jours avant le sacre

Le 16 mai 1364, Bertrand du Guesclin remporte la bataille de Cocherel. Trois jours plus tard, Charles V est sacré à Reims. Dans les *Grandes Chroniques de France* enluminées par Jean Fouquet, la victoire et le sacre entrent dans la même image : au loin les combattants, plus près le roi. Le peintre a compris ce que le calendrier venait de rapprocher.

À Cocherel, Bertrand commande les forces du nouveau souverain contre celles de Charles de Navarre et leurs alliés anglais. Le résumé scolaire — Français contre Anglais — laisse déjà du monde sur le bord de la page. Le roi de Navarre a ses ambitions dans le royaume de France ; le capitaine qui sert Charles V est breton. Les hommes de ce temps n'ont pas lu nos cartes.

La victoire est décisive pour la réputation de Bertrand. Elle ne transforme pourtant pas sa carrière en une marche sans défaite. Quelques mois plus tard, il est prisonnier après Auray. La Castille l'attend ensuite, avec ses alliances et ses retournements. À Nájera, en 1367, il connaît encore la captivité.

Je trouve les rançons presque aussi révélatrices que les batailles. Le chef de guerre est un homme que l'on veut reprendre, mais aussi une somme à réunir. Derrière la bravoure viennent les engagements, les négociations et les créanciers. L'époque savait très bien faire cohabiter l'honneur et le compte.

Notre parent n'est donc pas seulement l'homme immobile de ses statues. Il traverse des succès, des défaites, des changements de théâtre. Les chroniques ont fait de ces déplacements une épopée. Les dates permettent d'en retrouver les secousses.

Cocherel avant le sacre

Le 16 mai 1364, Bertrand remporte à Cocherel une victoire pour Charles V. Le sacre du roi a lieu trois jours plus tard. Le rapprochement des dates donne à la bataille une place particulièrement forte dans le commencement du règne.

Les adversaires réunissent les forces de Charles de Navarre et des alliés anglais. La guerre ne se laisse donc pas résumer par deux pays uniformément rangés face à face. Un chef breton commande pour le roi de France contre un entourage où les intérêts du souverain navarrais croisent ceux d'autres combattants.

La carte aide à situer le lieu. Elle ne doit pas devenir celle des migrations de ma famille. Bertrand se déplace avec ses campagnes ; notre ascendance suit la branche de son oncle. Les deux parcours se touchent dans la parenté et se séparent dans leurs usages du territoire.

Je garde la victoire dans le récit parce qu'elle appartient à la vie de cet homme et explique une part de sa place auprès du roi. Elle n'ajoute rien aux mérites de ses cousins modernes. L'histoire familiale donne accès à un personnage ; elle ne permet pas de lui emprunter ses succès. Heureusement, elle ne nous demande pas non plus de reprendre ses batailles.

Le prix d'un prisonnier

La carrière comprend des défaites et des captivités. Auray en 1364, puis Nájera en 1367, empêchent de la réduire à une marche sans interruption vers la charge de connétable. L'homme que les images montrent victorieux a aussi dû attendre que sa liberté se négocie.

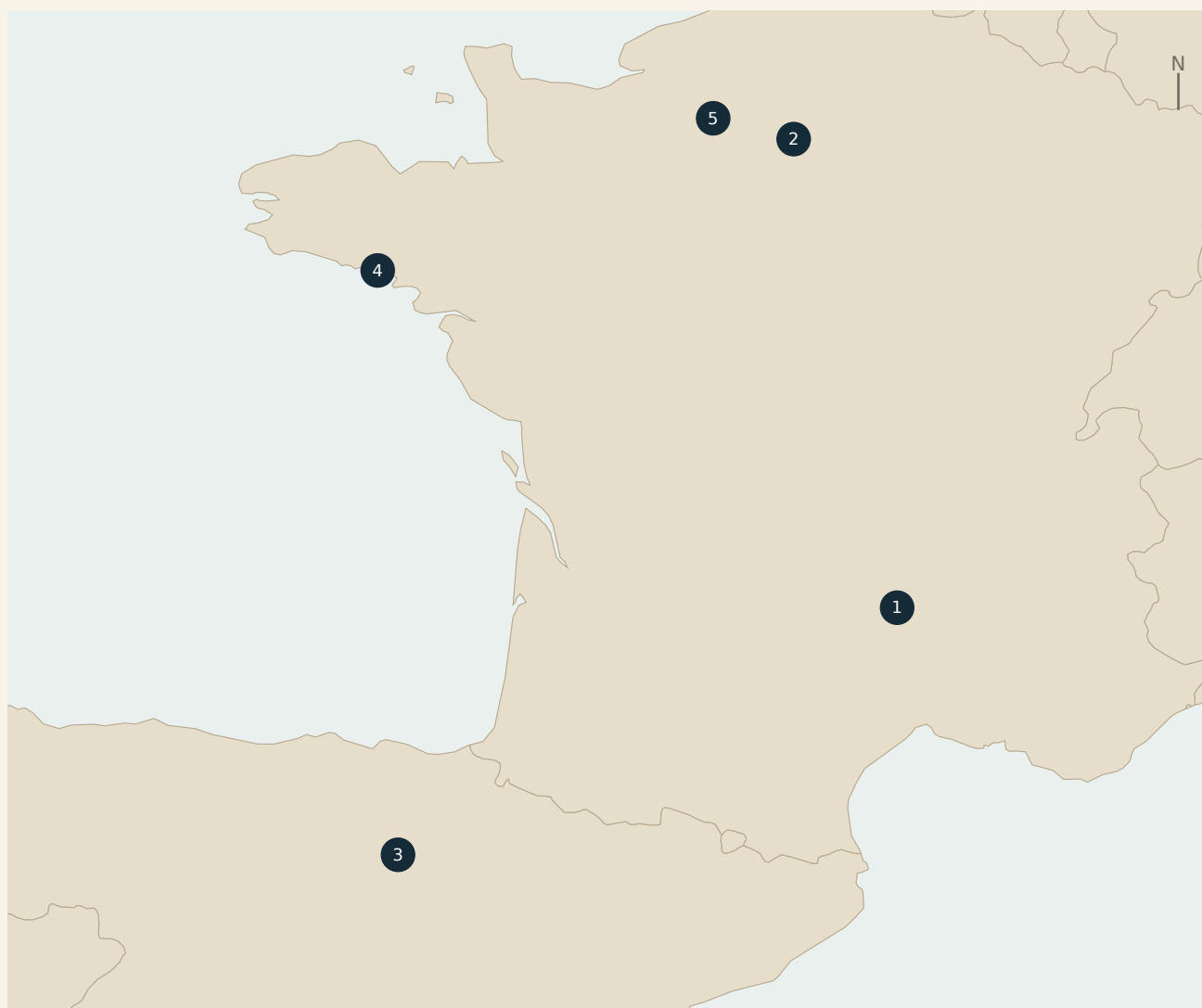
Les rançons appartiennent à cette guerre. La valeur d'un prisonnier n'est pas seulement militaire ; elle devient une somme à obtenir, un engagement à réunir, un problème pour ceux qui veulent le faire revenir. Derrière l'armure se trouvent des moyens financiers et des accords. Le notaire finit décidément par retrouver de quoi s'occuper.

L'épisode castillan place Bertrand dans le conflit entre Pierre Ier et Henri de Trastamare. Il éloigne le récit de la Bretagne, sans transporter avec lui tous les membres de sa famille. Nous pouvons suivre un collatéral en campagne sans prétendre que la branche de Vauruzé l'a accompagné.

Je trouve utile de garder la captivité auprès de Cocherel. La célébrité simplifie les vies lorsqu'elle ne retient que ce qui prépare la statue. Une attente et une rançon rendent au personnage une situation moins maîtrisée. Nous avons rencontré des familles obligées de prévoir leurs ressources ; la guerre, même lorsqu'elle devient une épopée, n'échappe pas entièrement à cette nécessité.

Avant le connétable et avant les victoires, il y a une famille où deux Bertrand portent le même prénom. C'est là que notre remontée doit s'achever, en rendant à chacun sa place.

Reculer dans une vie militaire



1. Châteauneuf-de-Randon · 1380 · 2. Paris · connétable, 1370 · 3. Nájera · captivité, 1367 · 4. Auray · captivité, 1364 · 5. Cocherel · victoire, 1364

Repères de la carrière du connétable, non migrations de la lignée familiale. Fond Natural Earth, domaine public.

Deux Bertrand, une famille

Il y a deux Bertrand à l'entrée de cette histoire. L'un deviendra connétable de France. L'autre épouse Thomasse Le Blanc. Les statues ont choisi le premier ; notre ascendance passe par le second.

Bertrand, seigneur de Vauruzé, est le frère de Robert II du Guesclin, père du connétable. Son fils Olivier est donc le cousin du chef de guerre. C'est par Olivier, puis Guillaume, Jean et Marie du Guesclin que la branche familiale continue. Je tiens à présenter ces personnes dès maintenant : nous aurons besoin d'elles lorsque l'homme célèbre aura quitté la scène.

Cette parenté arrive jusqu'à moi par ma grand-mère paternelle, Yvonne Huchet. Sa mère, Marguerite Toulelan, nous conduit aux Le Bihan, aux Rolland et aux Quenecan. Le nom de Du Guesclin se trouve au bout de ce chemin breton. Un patronyme peut disparaître de la suite des actes sans que la famille disparaisse avec lui.

Pour le moment, nous sommes au XIV^e siècle. La Bretagne est un duché ; les appartenances féodales ne se confondent pas avec les frontières que nous connaissons. Le futur connétable grandit dans ce monde de seigneuries, d'alliances et de guerres où un mariage peut engager aussi durablement qu'une bataille.

Le voir entrer dans mon arbre ne me donne aucun souvenir de chevalerie. Cela me donne quelque chose de plus intéressant : une raison de regarder les visages autour de lui. Thomasse Le Blanc, Olivier, les femmes qui feront passer le nom dans d'autres maisons. La parenté ne s'arrête pas à celui dont on apprend le nom à l'école.

Celui qui n'a pas la statue

Robert II du Guesclin est le père du connétable. Son frère Bertrand, seigneur de Vauruzé, épouse Thomasse Le Blanc. C'est ce second Bertrand qui se trouve sur notre chemin, par son fils Olivier.

Il possède un désavantage évident : son neveu a pris une avance considérable dans les livres d'histoire. Le même prénom facilite encore la confusion. On voit Bertrand du Guesclin, on croit reconnaître le héros, et la généalogie se retrouve avec un parent qu'elle n'avait pas demandé.

Je préfère présenter Vauruzé avec Thomasse. Le couple rend le chemin plus net que le seul nom masculin. Olivier vient ensuite ; puis Guillaume, Jean et Marie. Les Quenecan reprendront le fil, suivis des Rolland et des générations qui rejoignent Marguerite Toulelan.

Les armes reproduites à la fin de cette séquence appartiennent à la famille Du Guesclin. Elles donnent une présence graphique au nom, mais elles ne remplacent pas ces relations. Un beau blason peut tenir en une image ce qui réclame de longues explications ; il ne faut pas lui laisser suggérer que tous ceux qui descendent d'une branche ont porté les mêmes qualités, les mêmes biens ou les mêmes droits. Vauruzé a ici une place plus simple et plus décisive : il est celui par lequel nous sommes arrivés.

Au bout de la remontée

Je suis parti de noms que je pouvais prononcer sans ouvrir un dossier. J'arrive auprès de personnes dont il a fallu retrouver les liens, comparer les mentions, suivre les changements de famille. Entre les deux, la distance ne se mesure pas seulement en siècles.

Il y a les métiers que nous ne pratiquons plus, les maisons dont nous n'avons qu'une adresse, les femmes connues par un contrat, les enfants rencontrés au moment où leur mère meurt. Il y a aussi des feuilles que l'on peut regarder au musée et un personnage que l'on connaissait déjà avant de découvrir sa place dans la parenté.

Je voulais que le connétable arrive après ces personnes. Son nom peut attirer vers le livre ; il ne doit pas empêcher de se souvenir d'Anna, de Sophie ou d'Anne Gilliard. Elles n'avaient pas moins de vie sous prétexte qu'on leur a élevé moins de monuments.

À mes enfants, je ne laisse aucune profession à reprendre ni aucun ancêtre à préférer. On peut appartenir à cette histoire et choisir son propre nom de scène, son métier, ses départs. Laurent et moi avons déjà fourni quelques exemples d'indiscipline. Si ces pages donnent un jour envie de demander à quelqu'un de raconter sa vie, elles auront trouvé un usage qui me plaît. Les archives savent attendre. Les personnes à qui l'on peut encore poser des questions, beaucoup moins.

Je suis parti de moi, puis des personnes dont les noms me sont familiers. Les mariages, les femmes, les départs et les métiers m'ont conduit jusqu'ici. Le connétable appartient à la parenté ; la route familiale passe par Vauruzé. Derrière le grand nom, j'aperçois maintenant tous ceux qu'il fallait rencontrer pour arriver à lui.

Les deux Bertrand

Un collatéral illustre · la branche de Vauruzé dans l'ascendance



NOTRE PARENT COLLATÉRAL

LA BRANCHE QUE JE REMONTE

Depuis Olivier : Guillaume → Jean → Marie du Guesclin × Lancelot Quenecan. Puis les Quenecan, les Rolland, les Le Bihan et les Toulelan rejoignent Yvonne Huchet, ma grand-mère paternelle.

Schéma de parenté d'après les recherches de Fabian Regairaz, confirmées pour cette édition. La phrase de descendance est une synthèse de branche, non une liste exhaustive des générations.

Le nom et les armes



Armes attribuées à la famille du Guesclin. Dessin vectoriel de Kontributor, Wikimedia Commons, « Blason famille fr du Guesclin 2.svg », CC BY-SA 4.0. Reproduction sans modification du dessin. Cet écu n'est pas présenté comme celui de toutes les familles du livre.

Retrouver les chemins

Sources · filiations · atlas · images

Trente ans de travail

Le socle généalogique est constitué des recherches de Fabian Regairaz, développées pendant trente ans et confirmées par lui pour cette édition, le 29 septembre 2026. Les parentés spectaculaires sont reçues comme établies par l'auteur. L'intervention éditoriale ne se substitue pas à ce travail et ne prétend pas avoir consulté de nouveau chacun des actes originaux.

Le manuscrit de 262 pages et l'export de 550 pages ont été extraits intégralement. Le registre de travail conserve 3 289 positions Sosa sur 39 générations, avec 3 151 notes rattachées. Des dates contradictoires présentes dans l'export sont signalées dans le dossier technique ; aucune date de remplacement n'a été inventée pour faire disparaître un signalement.

Les relations gardent leur nature exacte : Marie de Bertin et la branche de Vauruzé appartiennent à l'ascendance ; Henri-Léonard Bertin et le connétable sont des collatéraux. Hélie Béliard est un parent collatéral rencontré dans le dossier Ravailac ; le régicide n'est pas transformé en ascendant ni en cousin. Les œuvres de Bouisset entrent par une alliance.

Les schémas d'une seule ligne reproduisent une suite de générations. Les synthèses qui réunissent plusieurs patronymes sont annoncées comme telles. La version numérique de l'arbre et les documents sources restent conservés à part, afin de ne pas transformer le récit en inventaire.

La chronologie principale remonte du narrateur au Moyen Âge. À l'intérieur de chaque chapitre, une vie peut être racontée dans son ordre naturel : les dates d'entrée, les titres de période et les transitions permettent de distinguer cette courte séquence du mouvement général.

Les pièces derrière les pages

01. Quatre chemins, une famille · p. 9

Arbre, premières générations ; ancien livre p. 218-225. État civil détaillé des personnes vivantes volontairement omis de cette édition publique. Développement : Manuscrit p. 218–225 : parents, frère et pseudonymes.

02. Une enseigne sur l'autre rive · p. 13

Ancien livre p. 135-139, fascicule Robert Vargues cité ; export Sosa 12, décès à Alger en 1948. Date du jardin d'Essai : vers 1939 selon la légende familiale. Développement : Manuscrit p. 135–139 : rue Sadi-Carnot, Ker Armor, jardin d'Essai.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Bernard Christian Albert Vargues → Louis Albert Henri Vargues

03. Le grenier a de l'avance · p. 18

Ancien livre p. 130-134, souvenirs de Robert Vargues cités et photographie légendée 1926. Arbre, Sosa 12-13 et 6. Témoignage familial, non relevé architectural. Développement : Manuscrit p. 130–134 : maison de Rennes.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Bernard Christian Albert Vargues → Louis Albert Henri Vargues

Les pièces derrière les pages

04. Les deux Yvonne · p. 23

Ancien livre p. 200-206 ; alliance Jacques Bouisset-Yvonne Mignon selon dossier familial. Modèles des affiches : histoire de Firmin Bouisset, sources publiques ; mariage Développement : Manuscrit p. 200–206 : Bouisset et les deux Yvonne.

05. Anna, de son nom · p. 27

Arbre Sosa 15, 14 et 7 ; ancien livre p. 214-216. Mésalliance, exclusion et graphie Galand : souvenirs familiaux ; livret de famille absent.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Anna Nathalie Galano

06. Abel, au travail · p. 31

Arbre Sosa 28-29, 56-57, 14 ; Paris Musées, notices PPG2777, PPG1752(2), PPG2966, PPG1752(1). Ancien livre p. 190-213. Développement : Manuscrit p. 190–213 : foyer, photographies et œuvres Mignon.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Marcel Mignon → Abel Justin François Xavier Mignon

Les pièces derrière les pages

07. Le nom prend le large · p. 40

Arbre, Sosa 16-17, 8-9, 4 ; ancien livre, p. 47-50. 2/4 novembre 1886 : divergence naissance/déclaration à résoudre sur original ; le récit ne fixe que l'année. Développement : Manuscrit p. 47-50 : Marguerite Mercier et métiers du Cambrésis.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Jean Marcel Regairaz → Marcel Baptistin Alexandre Regairaz → François Regairaz

08. Un tailleur quitte Gourdon · p. 45

Arbre, Sosa 24-25, 48-51, 12 ; ancien livre p. 117-121. Mort de Louise en janvier 1889 d'après récit familial, non portée dans sa notice de l'export. Développement : Manuscrit p. 117-129 : Raymond, Andrée, Bohu et Rigolettes ; traditions de la maison distinguées des actes.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Bernard Christian Albert Vargues → Louis Albert Henri Vargues → Raymond Germain Vargues

09. Louise a six ans · p. 49

Ancien livre p. 192-193 : tradition familiale. Arbre Sosa 29. Le siège et la Commune sont distincts ; lieu, jour et témoins de l'anecdote non établis.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Marcel Mignon → Louise Chesneau

Les pièces derrière les pages

10. François a dix ans · p. 53

Arbre, Sosa 32-33 et 16 ; ancien livre, p. 44-45. Décès de Sophie et neuf naissances d'après le dossier cité ; aucune cause médicale établie.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Jean Marcel Regairaz → Marcel Baptistin Alexandre Regairaz → François Regairaz → Sophie Monod

11. Deux personnes pour apprendre à lire · p. 57

Arbre, Sosa 54-55, 27, 13 ; ancien livre p. 114-115. Anecdote impériale retirée du corps du livre : protagoniste non identifié.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Bernard Christian Albert Vargues → Gabrielle Henriette Marie Cadet → Clémentine Henriette Jeanne Marie Perrault → Joseph Perrault

12. Le moulin, puis les jardins · p. 61

Arbre, Sosa 40-43, 20-21, 10-11, 5 ; ancien livre p. 77-80. Professions selon notices, absence d'actes originaux joints.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Yvonne Marguerite Huchet → Lucien Huchet → Charles Désiré Huchet → Charles Ferdinand Huchet

Les pièces derrière les pages

13. La brodeuse signe · p. 65

Arbre Sosa 118-119, 59, 29 ; ancien livre p. 184-185. Mariage 1829, profession de sépulteur dès 1851 et signature de 1862 selon relevés, originaux non joints.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Marcel Mignon → Louise Chesneau → Pauline Lavocat → Jeanne-Marie Priou

14. Des Rolland aux Toulelan · p. 68

Arbre, Sosa 11, 22-23, 44-45, 88-91, 178, 357, 714 ; ancien livre p. 53-80. Filiation Toulelan–Rolland–Quenecan–Du Guesclin établie par les recherches de Fabian Regairaz.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Yvonne Marguerite Huchet → Marguerite Toulelan

15. L’armurier et l’instituteur · p. 71

Manuscrit p. 181–184 ; export Sosa 227, 226, 113, 112, 56. Filiation familiale établie par Fabian Regairaz. Développement : Manuscrit p. 181–185 : alliances Langlade, Puytorac, Mignon.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Marcel Mignon → Abel Justin François Xavier Mignon → François Adrien Mignon → Marguerite Émilie Puytorac → Françoise de Langlade

Les pièces derrière les pages

16. Épicaris, deux mariages · p. 76

Arbre, Sosa 71, 70, 35, 34 et 17 ; ancien livre, p. 41-43. Dates détaillées selon relevés familiaux ; actes non reproduits.
Développement : Manuscrit p. 41-43 : Bounaud et Joseph Alexandre Ciceron.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Jean Marcel Regairaz → Marcel Baptistin Alexandre Regairaz → Célestine Élis
Marie Rosalie Michel → Rosalie Alexandrine Gros → Marguerite Catherine Epicaris Ciceron

17. Claudine laisse deux traces · p. 80

Arbre, Sosa 270-271, 135, 67, 33 ; ancien livre, p. 37-40 et 231. Mariage de 1779 et succession de 1807 cités, originaux non joints.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Jean Marcel Regairaz → Marcel Baptistin Alexandre Regairaz → François Regairaz
→ Sophie Monod → Claudine Bouvard → Péronne Jolens → Claudine Boisson

18. Marie arrive du Limousin · p. 84

Arbre, Sosa 333, 332, 166, 83, 41 ; raccord 666-667 établi par les recherches de Fabian Regairaz. Ancien livre : cette branche n'avait pas de récit propre.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Yvonne Marguerite Huchet → Lucien Huchet → Charles Désiré Huchet → Marie
Emerance Dumazinelle → Madeleine Sophie Chesneau → Jacques Chesneau → Marie Galliot

Les pièces derrière les pages

19. Ce qui arrivait de Pékin · p. 87

BnF, Patrimoines partagés France–Chine, dossier Henri Bertin ; échanges avec la mission française de Pékin. Parenté : recherches de Fabian Regairaz.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Marcel Mignon → Abel Justin François Xavier Mignon → François Adrien Mignon → Marguerite Émilie Puytorac → Françoise de Langlade → Marguerite Girard de Langlade → Marie de Bertin

20. Le cousin entre au gouvernement · p. 91

BnF, Monique Cohen, « Henri Bertin (1720–1792) » ; recherches généalogiques de Fabian Regairaz pour le cousinage avec Marie ; manuscrit p. 178–180.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Marcel Mignon → Abel Justin François Xavier Mignon → François Adrien Mignon → Marguerite Émilie Puytorac → Françoise de Langlade → Marguerite Girard de Langlade → Marie de Bertin

21. L'enfant et les cinq chaises · p. 96

Ancien livre p. 104–110 ; AN, MC/ET/XVII/838, inventaire du 20 août 1757 ; MC/ET/XVII/840, contrat du 11 janvier 1758, références héritées, originaux non joints. Arbre Sosa 215, 430–431. Développement : Manuscrit p. 100–112 : Bessin et entourage professionnel.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Bernard Christian Albert Vargues → Gabrielle Henriette Marie Cadet → Henri René Cadet → Adélaïde Cambray → Reine Élisabeth Lefevre → Madeleine Reine Bessin

Les pièces derrière les pages

22. Julie, nommée sœur · p. 100

Ancien livre p. 172-173 et 238 ; testament de Jean Testaud, 1754, Me Robin à Étriac, d'après étude citée. Arbre Sosa 1853, 926, 463, 231, 115, 57. Original testament non joint.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Marcel Mignon → Abel Justin François Xavier Mignon → Anne Doux → Catherine Rabier → Jeanne Rabier → Marie Mossion → Jean Pierre Mossion → Julie Testaud

23. Une moitié de barque à Cetara · p. 104

Arbre Sosa 15, 30-31, 60-63, 120-127, 248, 496 ; ancien livre p. 175-177. Foyer fiscal de 1754 rapporté par le dossier, Catasto original absent. Raccord Autuori établi par les recherches de Fabian Regairaz.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Anna Nathalie Galano

24. Marie de Bertin, avant le ministre · p. 108

Arbre Sosa 911→455→227→113→56→28 ; ancien livre p. 168-182. BnF, Henri Bertin (1720-1792), Monique Cohen. Cousinage établi par les recherches de Fabian Regairaz.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Marcel Mignon → Abel Justin François Xavier Mignon → François Adrien Mignon → Marguerite Émilie Puytorac → Françoise de Langlade → Marguerite Girard de Langlade → Marie de Bertin

Les pièces derrière les pages

25. La fille porte le nom de sa mère · p. 113

Arbre, Sosa 1337, 2674-2675, 668, 334, 167, 83 ; ancien livre p. 67-70. Parents et métiers selon notices et relevés ; actes originaux non joints.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Yvonne Marguerite Huchet → Lucien Huchet → Charles Désiré Huchet → Marie Emerance Dumazinelle → Madeleine Sophie Chesneau → Marie Anne Sophie Masnier → Jean Masnier → René Masnier → Françoise Dumans

26. Charles écrit son nom · p. 116

Ancien livre p. 163-166 ; Archives de Rennes GGStPS3 (3 novembre 1705), GGStPS4 (2 mai 1713), selon relevés cités. Signature non reproduite dans les fichiers joints : aucun fac-similé inventé.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Marcel Mignon → Louise Chesneau → Pauline Lavocat → Jeanne-Marie Priou → Jean Marie Prioux → Gilette Perrine Bertrand → Gilette Françoise Designé → Charles Designé

27. Anne garde le choix · p. 119

Ancien livre, p. 30-32 et 231, contrat Parent-Tellier du 5 août 1704 rapporté par le dossier. Filiation par les Parent, les Lecompte et les Mercier établie par les recherches de Fabian Regairaz.

Les pièces derrière les pages

28. La seconde Savoie · p. 123

Arbre, Sosa 824-825, 412, 206, 103, 51, 25 ; ancien livre p. 97-98. Michel Gallois : collatéral selon le dossier. Développement : Manuscrit p. 93-98 : Chaumont, Poulle et Gallois.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Bernard Christian Albert Vargues → Louis Albert Henri Vargues → Louise Marie Leroux → Juliette Angeline Chevignier → Anne Françoise Gallois → Pierre André Gallois → Jean Gallois → Jean Gallois

29. À Tours, quatre noms suffisent · p. 127

Fac-similés de l'ancien livre p. 159-162. AD37 : 6NUM7/261/189 vue 513/627 ; 6NUM7/261/193 vue 142/482 ; 6NUM7/261/198 vue 446/463. Reproductions lues, registres entiers non rouverts.

30. Deux notaires et une verrière · p. 130

Arbre, Sosa 8508, 4254-4255, 2127, 1063, 531, 265, 132 ; ancien livre, p. 24-27.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Jean Marcel Regairaz → Marcel Baptistin Alexandre Regairaz → François Regairaz → Sophie Monod → Jean Monod → Amédée Monod → Berthe Renaud → Josephtha Petit Gros → Josephthe Tornassat → Jeanne Françoise Pavy → Bernard Pavy → César Pavy

Les pièces derrière les pages

31. Sept heures, dans la salle basse · p. 134

Ancien livre p. 88-90 ; testament connu par transcription citée. Arbre Sosa 6940 et 3470 ; la séquence se concentre sur le testament d'Arthur.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Bernard Christian Albert Vargues → Gabrielle Henriette Marie Cadet → Clémentine Henriette Jeanne Marie Perrault → Joseph Perrault → Pierre Perrault → Yves Perrault → Jeanne Delannée → Péronnelle Pérotheaux → Raoulette Marchand → Olivier Marchant → Arthur Le Jeune Marchant

32. Le mariage après les chroniques · p. 138

Recherches familiales ; manuscrit p. 61-63 ; export Sosa 714-715, Jan Rolland et Janne Aliette Jouannigot.
Développement : Manuscrit p. 61-66 : Jan Rolland, témoins et Fraboulet.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Yvonne Marguerite Huchet → Marguerite Toulelan → Yves Marie Toulelan → Yves Toulelan → Marguerite Lolieric → François Le Bihan → Marguerite Rolland → Jan Rolland

33. La fonction et les murs · p. 141

Dossier familial Béliard de Beaupré ; manuscrit p. 143-144. Vue du château : J. C. Allin, 2003, CC BY-SA 3.0, reproduction conservée dans le manuscrit.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Marcel Mignon → Abel Justin François Xavier Mignon → Anne Doux → Catherine Rabier → Jeanne Rabier → Marie Mossion → Jean Pierre Mossion → Julie Testaud → Barbe Belliart

Les pièces derrière les pages

34. Le nom de Béliard dans une affaire royale · p. 145

Recherches de Fabian Regairaz, parenté Béliard confirmée par l'auteur ; manuscrit p. 142–144. Amédée Callandreau, Ravaillac..., 1884, cité par le dossier pour l'identification d'Hélie.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Ma mère → Huguette Louise Mignon → Marcel Mignon → Abel Justin François Xavier Mignon → Anne Doux → Catherine Rabier → Jeanne Rabier → Marie Mossion → Jean Pierre Mossion → Julie Testaud → Barbe Belliart

35. Les Abel, avant les Mignon · p. 150

Arbre, Sosa 34884, 17442, 17443, 8721, 4360. Notes Geneanet citées ; pas de document original joint. Abel est ici un patronyme, distinct du prénom du graveur.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Jean Marcel Regairaz → Marcel Baptistin Alexandre Regairaz → Célestine Élis Marie Rosalie Michel → Jean Baptiste André Michel → Pierre Noël Michel → Laurent Joseph Michel → Pierre Michel → Marie Chabran → Augustin Chabrand → Claude Chabrand → Damian Chabrand → Anne Abeille → Honoré Abel

36. L'or devient de la terre · p. 154

Arbre, Sosa 17440, 8720, 4360, 2180, 1090, 545 ; ancien livre, p. 19 et 29. Mariage de 1554 connu par le relevé cité dans le manuscrit,

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Jean Marcel Regairaz → Marcel Baptistin Alexandre Regairaz → Célestine Élis Marie Rosalie Michel → Jean Baptiste André Michel → Pierre Noël Michel → Laurent Joseph Michel → Pierre Michel → Marie Chabran → Augustin Chabrand → Claude Chabrand → Damian Chabrand → André Chabrand → Nicolas Chabran

Les pièces derrière les pages

37. Marie change le nom du chemin · p. 158

Filiation de Fabian Regairaz : Vauruzé, Olivier, Guillaume, Jean, Marie du Guesclin × Lancelot Quenecan ; manuscrit p. 61–63 ; export Sosa 22865 et descendants.

Repère ascendant : Fabian Regairaz → Mon père → Yvonne Marguerite Huchet → Marguerite Toulelan → Yves Marie Toulelan → Yves Toulelan → Marguerite Lolieric → François Le Bihan → Marguerite Rolland → Jan Rolland → Jeanne Ou Françoise Quenecan → Yvon Quenecan → Louis Quenecan → Louis Quenecan → Marie du Guesclin

38. Une épée dans les mains du roi · p. 161

BnF, Grandes Chroniques de France, Français 6465, f. 434v ; Jean Fouquet, vers 1455–1460. Carrière : Larousse, notice Bertrand Du Guesclin ; monument : Centre des monuments nationaux, Saint-Denis. Développement : Manuscrit p. 59–60 ; Centre des monuments nationaux, dossier du tombeau de Du Guesclin à Saint-Denis.

39. Trois jours avant le sacre · p. 165

BnF, notice « Le sacre de Charles V et la bataille de Cocherel » ; manuscrit p. 57–58. La scène familiale n'est pas inventée.

Les pièces derrière les pages

40. Deux Bertrand, une famille · p. 169

Recherches de Fabian Regairaz, parenté confirmée par l’auteur le 29 septembre 2026 ; manuscrit, p. 54–56. Le connétable est un collatéral, par la branche de son oncle Bertrand de Vauruzé.

Index des principales familles

Abel / Abeille · 150

Béliard de Beaupré · 141

Bertin · 91

Bessin · 96

Bouisset · 23

Chabran / Chabrand · 154

Chesneau · 127

Du Guesclin · 158

Dumans · 113

Galano / Autuori · 104

Galliot / Gayot · 84

Huchet · 61

Mignon · 31

Pavy · 130

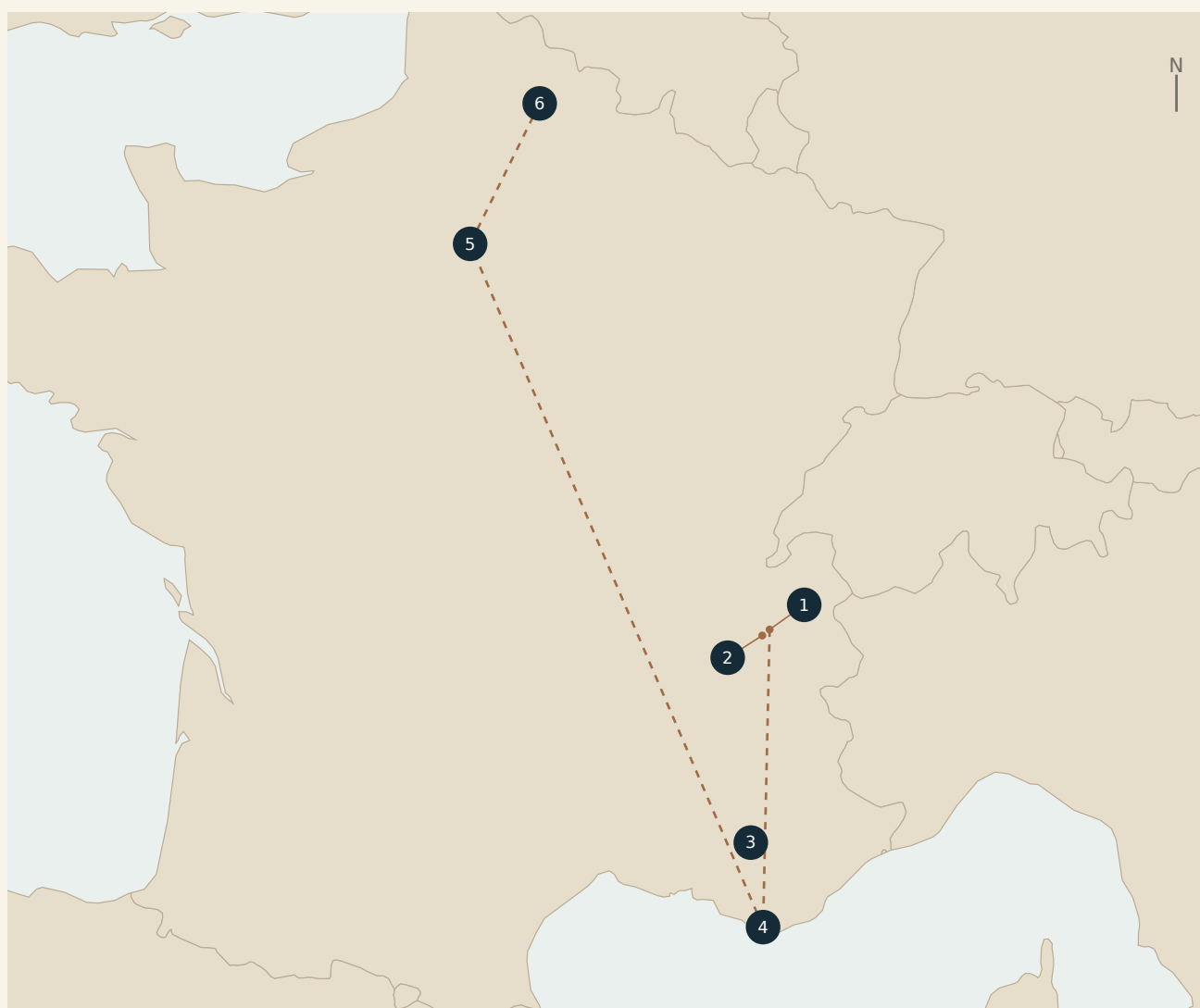
Regairaz · 40

Rolland / Quenecan · 138

Toulelan · 68

Vargues · 45

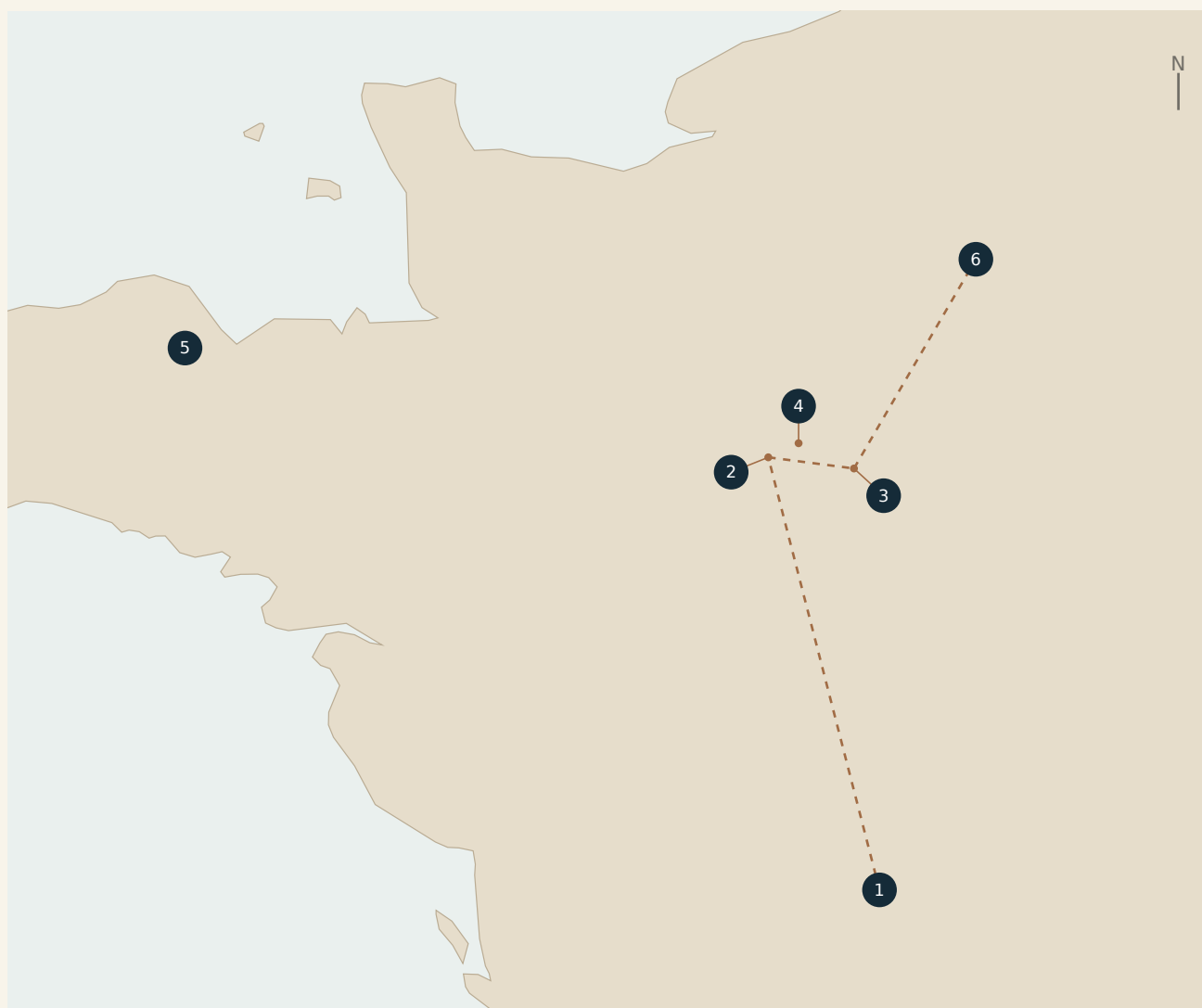
De la montagne au port



1. Les Déserts · 2. Chambéry · 3. Manosque · 4. Toulon · 5. Paris · 6. Honnecourt-sur-Escaut

Carte de situation originale. Fond Natural Earth, domaine public. Les traits relient des lieux successivement cités pour une même branche ; ils ne restituent ni un itinéraire de voyage ni des étapes intermédiaires.

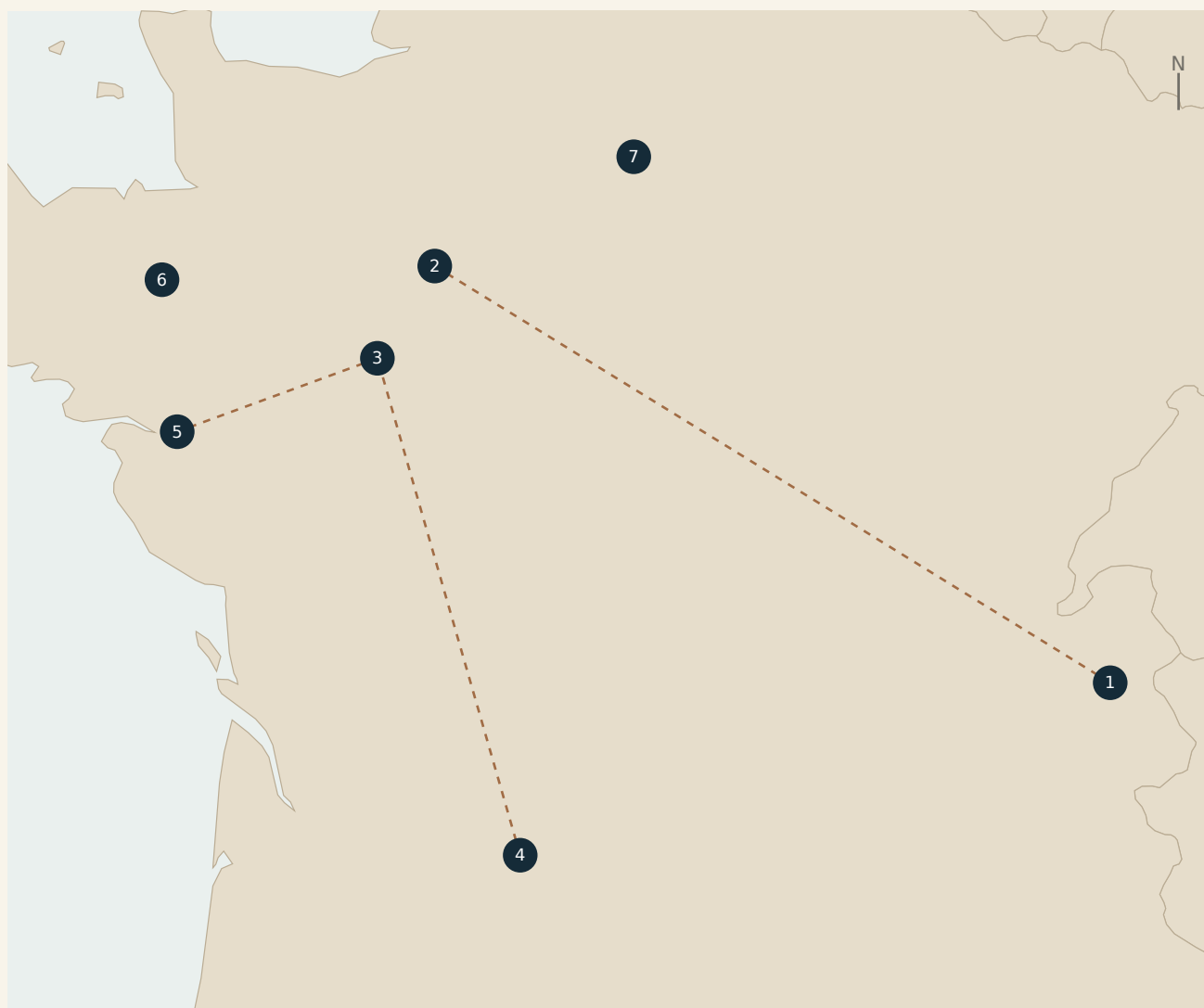
Du Limousin aux jardins de la Seine



1. Fursac · 2. Berfay · 3. La Ferté-Villeneuve · 4. Le Gault-Perche · 5. Lanrodec · 6. Montesson / Chatou

Carte de situation originale. Fond Natural Earth, domaine public. Les traits relient des lieux successivement cités pour une même branche ; ils ne restituent ni un itinéraire de voyage ni des étapes intermédiaires.

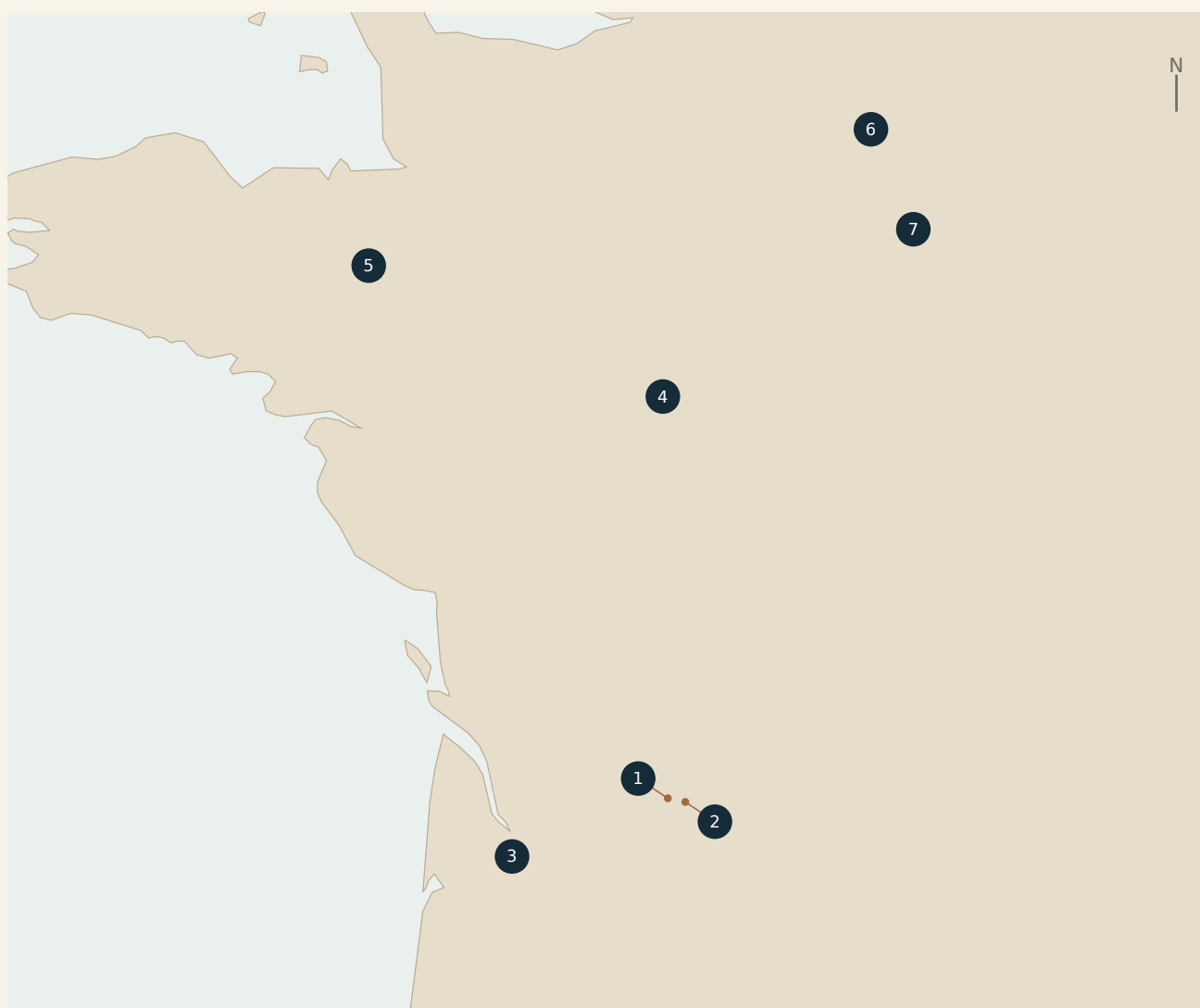
Des métiers qui voyagent



1. Uginé · 2. La Ferté-Bernard · 3. Le Lude · 4. Gourdon · 5. Nantes · 6. Rennes · 7. Paris / Gobelins

Carte de situation originale. Fond Natural Earth, domaine public. Les traits relient des lieux successivement cités pour une même branche ; ils ne restituent ni un itinéraire de voyage ni des étapes intermédiaires.

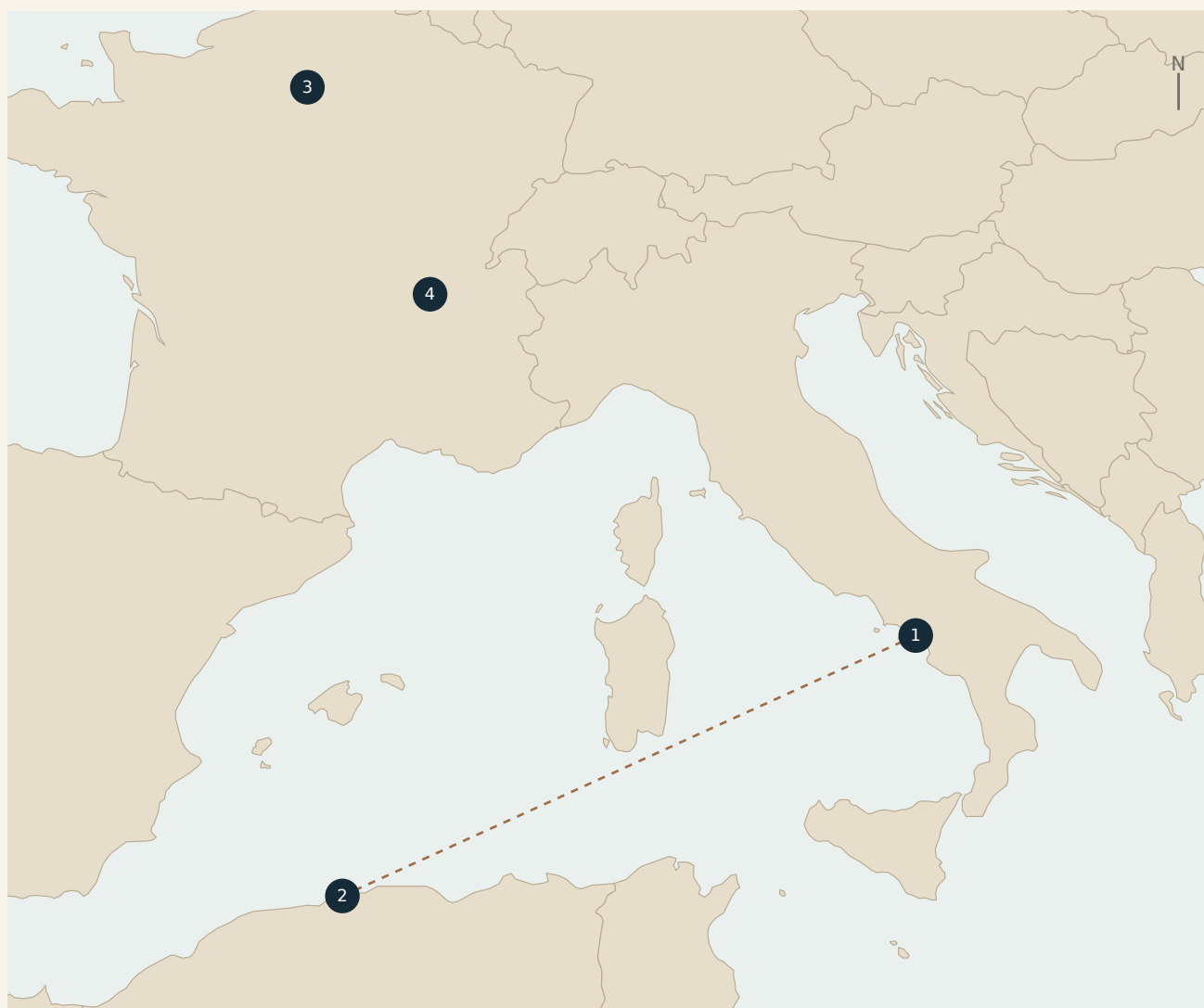
Les lieux des Mignon et des Chesneau



1. Périgueux · 2. Eyliac · 3. Cenon · 4. Tours · 5. Rennes · 6. Paris · 7. Grez-sur-Loing

Carte de situation originale. Fond Natural Earth, domaine public. Les traits relient des lieux successivement cités pour une même branche ; ils ne restituent ni un itinéraire de voyage ni des étapes intermédiaires.

Deux rives de la Méditerranée



1. Cetara · 2. Alger · 3. Paris · 4. Lyon

Carte de situation originale. Fond Natural Earth, domaine public. Les traits relient des lieux successivement cités pour une même branche ; ils ne restituent ni un itinéraire de voyage ni des étapes intermédiaires.

Les images et leurs sources

Page 16 · Horlogerie familiale à Alger, première moitié du XXe siècle. Photographie non identifié ; fascicule de Robert Vargues, reproduit dans le manuscrit p. 137. Document familial fourni pour le livre, sans licence ouverte.

Page 17 · Groupe familial, Alger, vers 1939 selon le dossier. Photographie non identifié, collection familiale ; identifications individuelles non toutes assurées. Reproduction du manuscrit p. 139, sans licence ouverte.

Page 21 · Atelier d'horlogerie de Louis Vargues à Rennes, 1926 selon la légende du fascicule de Robert Vargues. Photographie non identifié. Collection familiale, reproduction fournie pour ce livre ; aucune licence ouverte attribuée.

Page 26 · Firmin Bouisset, Chocolat Menier, motif de 1892. BnF / Gallica, btv1b90149621 ; reproduction du corpus fourni, œuvre du domaine public. Yvonne Bouisset est distincte d'Yvonne Mignon.

Page 34 · Abel Mignon, La gardeuse d'oies, 1897. Paris Musées / Petit Palais, PPG2777. Œuvre du domaine public. Reproduction CC0.

Les documents familiaux restent des documents privés, sans licence ouverte attribuée. Les œuvres anciennes et les reproductions institutionnelles sont distinguées. Aucun portrait d'ancêtre n'a été inventé.

Les images et leurs sources

Page 35 · Abel Mignon, Paysage sous la neige, première moitié du XXe siècle. Paris Musées / Petit Palais, PPG1752(2). Œuvre du domaine public. Reproduction institutionnelle ; aucune licence CC0 supplémentaire revendiquée ici.

Page 36 · Abel Mignon, La fée aux iris, 1907. Paris Musées / Petit Palais, PPG2966. Œuvre du domaine public. Reproduction institutionnelle ; aucune licence CC0 supplémentaire revendiquée ici.

Page 38 · Famille Mignon, vers 1900-1910 selon le dossier. Lieu et photographie non identifiés ; collection familiale, image intégrale du manuscrit p. 198. Aucune identification individuelle nouvelle ni licence ouverte.

Page 39 · Famille Mignon sur une plage, vers 1900-1910 selon le dossier. Lieu et photographie non identifiés ; collection familiale, reproduction intégrale du manuscrit p. 199. Usage pour le livre demandé par son auteur ; aucune licence ouverte.

Page 74 · Château d'Eylac, entrée est. Père Igor, CC BY-SA 3.0. Reproduction du manuscrit, p. 170. Vue de contexte du bourg ; aucune propriété familiale n'est attribuée par cette seule photographie.

Les documents familiaux restent des documents privés, sans licence ouverte attribuée. Les œuvres anciennes et les reproductions institutionnelles sont distinguées. Aucun portrait d'ancêtre n'a été inventé.

Les images et leurs sources

Page 79 · Claude-Joseph Vernet, Le Port neuf ou l'Arsenal de Toulon, 1755. Louvre, INV 8296, dépôt au musée national de la Marine. Œuvre du domaine public ; reproduction du corpus fourni. Image de contexte, sans ancêtre identifié dans la scène.

Page 94 · Alexander Roslin, Henri-Léonard Bertin, 1768. Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon. Œuvre du domaine public ; reproduction Wikimedia Commons. Cousin de Marie de Bertin dans la parenté établie par l'auteur.

Page 129 · AD Indre-et-Loire, Tours Notre-Dame-la-Riche, 6NUM7/261/198, vue 446/463, référence du manuscrit p. 162. Acte de 1689 ; rédacteur non identifié. Fragment ancien fourni dans le corpus, sans licence ouverte nouvellement attribuée.

Page 144 · Château de Villebois-Lavalette. J. C. Allin, 2003, CC BY-SA 3.0. Reproduction intégrale du manuscrit, p. 144. Lieu des fonctions mentionnées pour les Béliard ; la photographie ne vaut pas titre de propriété.

Page 148 · Portrait de Ravailac dans sa prison. Anonyme, XVIIe siècle, gravure sur bois. Paris Musées / Petit Palais, GDUT10023, collection Dutuit. Reproduction CC0. Ravailac est une relation du dossier Béliard, non un ascendant.

Les documents familiaux restent des documents privés, sans licence ouverte attribuée. Les œuvres anciennes et les reproductions institutionnelles sont distinguées. Aucun portrait d'ancêtre n'a été inventé.

Les images et leurs sources

Page 164 · Jean Fouquet, Mort de Bertrand du Guesclin, vers 1455–1460. Grandes Chroniques de France, BnF, Français 6465, f. 456. Domaine public ; reproduction Wikimedia Commons. Scène de 1380, peinte au XVe siècle.

Page 173 · Armes attribuées à la famille du Guesclin. Dessin vectoriel de Kontributor, Wikimedia Commons, « Blason famille fr du Guesclin 2.svg », CC BY-SA 4.0. Reproduction sans modification du dessin. Cet écu n'est pas présenté comme celui de toutes les familles du livre.

Les documents familiaux restent des documents privés, sans licence ouverte attribuée. Les œuvres anciennes et les reproductions institutionnelles sont distinguées. Aucun portrait d'ancêtre n'a été inventé.

Ouvrir les collections

Bertin et la Chine · BnF

<https://heritage.bnf.fr/france-chine/henri-bertin-1720-1792>

Ravaillac · Paris Musées, GDUT10023

<https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/petit-palais/oeuvres/portrait-de-ravaillac-dans-sa-prison>

Abel Mignon · La gardeuse d'oies

<https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/petit-palais/oeuvres/la-gardeuse-d-oies-0>

Abel Mignon · Paysage sous la neige

<https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/petit-palais/oeuvres/paysage-sous-la-neige>

Abel Mignon · La fée aux iris

<https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/petit-palais/oeuvres/la-fee-aux-iris-1>

Vernet · Louvre INV 8296

<https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010056361>

Licence des photographies CC BY-SA 3.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>

Licence du dessin héraldique CC BY-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>

Arbre et recherches de l'auteur

<https://gw.geneanet.org/emmett>

Pour ceux qui remonteront après moi

Le livre commence avec un vivant et s'achève auprès de noms anciens. Entre les deux, les générations ne sont plus une suite de cases. Elles ont retrouvé des lieux, des métiers, des objets, quelques visages. Il restera toujours un document à ouvrir.

Fabian Regairaz · L'Araignée Bleue

Édition de 200 pages, septembre 2026. Format 21 × 28 cm. Typographie EB Garamond et DejaVu Sans. Polices incorporées, texte sélectionnable et cartographie vectorielle. Les images conservent leurs proportions et leurs crédits. Les fichiers sources et les éditions précédentes sont archivés.

PDF de lecture en haute définition. Les paramètres d'un tirage — papier, reliure, profil colorimétrique, fond perdu — sont à arrêter avec l'imprimeur avant le bon à tirer.